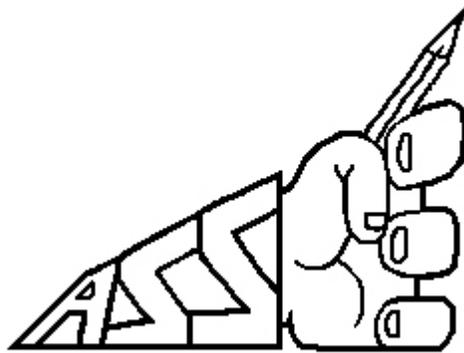


CONGRÈS ANNUEL

DE L'ASSOCIATION POUR UNE SOLIDARITÉ SYNDICALE ÉTUDIANTE (ASSÉ)



14 ET 15 MAI 2005

CÉGEP SAINT-JEAN-SUR-LE-RICHELIEU

TABLE DES MATIÈRES

Ordre du jour	page 4
Procès-verbal des 29 et 30 janvier 2005	page 6
États financiers de la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉÉ)	page 34
Cotisations au fonds de grève	page 37
Bilans et perspectives	page 38
Rapport du Conseil exécutif	page 38
Conjoncture sociale et politique	page 38
Plan d'action de l'automne 2004	page 40
Plan d'action d'hiver et grève générale illimitée	page 45
Membres	page 65
Instances	page 71
Relations avec la permanence	page 77
Croissance et consolidation de l'ASSÉ à l'interne	page 78
Croissance et consolidation de l'ASSÉ à l'externe	page 83
Matériel d'information et de mobilisation	page 84
Recherches	page 88
Perspectives	page 88
Bilan annuel de la permanence	page 94
Bilan annuel du Conseil régional de l'ASSÉ à Montréal (CRAM)	page 106
Bilan annuel du Conseil InterRégional (CIR)	page 110

Congrès annuel de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)
Les 14 et 15 mai 2005 au Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu

Membres	page 112
Bilan annuel, par l'AGECD	page 112
Bilan annuel, par l'AGES	page 117
Bilan annuel par l'AECSL	page 121
États financiers 2004-2005	page 130
Mises en candidature	page 135
Conseil exécutif	page 135
Comité femmes	page 139
Comité journal	page 141
Comités de travail	page 144
Propositions	page 151

ORDRE DU JOUR

Samedi, le 14 mai à 9h

0.0 Ouverture

1.0 Procédures

1.1 Præsidium

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du Congrès des 29 et 30 janvier 2005

1.4 Lecture et adoption des procès-verbaux de la CASSÉÉ

2.0 Accueil des nouveaux membres

3.0 Tour de table

4.0 Finances de la CASSÉÉ

5.0 Bilans et perspectives

5.1 Rapport du Conseil exécutif

5.2 Comités

5.3 Conseils régionaux et Conseil InterRégional

5.4 Membres

5.5 CASSÉÉ

5.6 Croissance et consolidation de l'ASSÉ

6.0 Congrès d'orientation et Forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat

6.1 Plénière

6.2 Délibérante

Dimanche, le 15 mai à 9h

7.0 Finances

7.1 États financiers 2004-2005

7.2 Permanence

7.3 Prévisions budgétaires 2005-2006

8.0 Femmes

8.1 Plénière

8.2 Délibérante

9.0 Revendications

9.1 Refonte

9.2 Plénière

9.3 Délibérante

10.0 Plan d'action

10.1 Plénière

10.2 Délibérante

11.0 Élections

11.1 Conseil exécutif

11.2 Comité femmes

11.3 Comité journal

11.4 Comités de travail

12.0 Avis de motion

12.1 Traitement des avis de motion

12.2 Dépôt des avis de motion

13.0 Varia

14.0 Levée

PROCÈS-VERBAL

Congrès de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ) Les 29 et 30 janvier 2005 au Cégep de Saint-Laurent

Présences :

Nom	Association-Comité	Délégué-e – Observateur-trice
Rémi-Bellemare-Caron	Comité journal AEMSP-UQÀM	Délégué Observateur
Marie-Michèle Whitlock	Comité journal AFESH-UQÀM	Déléguée Observatrice
Émilie Robidas	AÉCS	Déléguée
Guillaume Manningham	AÉCS	Délégué
Philippe Fortier-Charrette	Comité d'information AÉCS	Délégué Observateur
Jean-Philippe Thuot	AECSL	Délégué
Geoffroy Renaud	AECSL	Délégué
Mejdi Michel Faleh	AECSL	Observateur
Jérôme Charaoui	AECSL	Observateur
Spohie Schoen	AECSL	Observatrice
Anne-Marie Gallant	AGECVM	Déléguée
Christine Thibault	AGECVM	Observatrice
Julien Vadeboncoeur	AGECVM	Délégué
Simon Marcotte	AGECVM	Délégué
Stéphanie Thibault B.	AGECVM	Observatrice
David Simard	AGECVM	Observateur
Jean-Marc Brunet	AGEECGG	Observateur
Véronique Lett	AGEECGG	Observatrice
Julien Gauthier M.	AGEBB	Délégué
Charles-Emmanuel Boucher	AGEBB	Délégué
Myriam Leblanc	AGECRLI	Déléguée
Mireille Rossignol	AGÉCoV	Observatrice
Sophie Zuffellato	AGÉCoV	Observatrice
Samuel Dubé-Marceau	AGEECLP	Observateur
Alexis Wawanoloath	AGECAT-VD	Délégué
François Laliberté-Auger	SoGÉÉCoM	Délégué
Michel Laderoute	AGECRI	Délégué
François Cyr	AGECRI	Délégué
Marc-André Faucher	RÉÉSUM, Université de Montréal	Délégué
François Hamel	AÉHUM, Université de Montréal	Délégué
Stéphane Fallon	AÉHUM, Université de Montréal	Délégué
Marc Joncas	AÉAUM, Université de Montréal	Délégué
Julie Bruneau	AGÉCA	Déléguée
Alain Savard	AGÉCA	Délégué
Mathieu Corbeil-Bussièrès	AGEFLSH, Université de Sherbrooke	Observateur
Renaud Santerre-Crête	AGEECLP	Observateur
Christophe Vaillancourt	AGEECLL	Observateur
Olivier Noël	AGEECL-Québec	Observateur
François Bélanger	AFESH-UQÀM	Observateur
Martine Poulin	AFESH-UQÀM	Déléguée

Philippe Gauvin	AFESH-UQÀM	Délégué
Jean-François Chartrand	AFESH-UQÀM	Délégué
François Baillargeon	AFESH-UQÀM	Observateur
Alexandre Leblanc	AÉMh-UQÀM	Observateur
Marc-André Fortin	AGECD	Délégué
Valérie Gingras-Précourt	Les Services Collectif Inc.	Observatrice
Valérie Blanchet-Guillot	Les Services Collectif Inc.	Observatrice
Jean-François Guay	Les Services Collectif Inc.	Observateur
Frédéric Lalande	AEMSP-UQÀM	Déléguée
Julie Lachance	AFESH-UQÀM	Conseil exécutif, ASSE
Xavier Lafrance	AEMSP-UQÀM	Conseil exécutif, ASSE
Gabriel Dumas	AÉCS	Conseil exécutif, ASSE
Marie-France Phisel	AGEM	Déléguée
Michel Savard	AGECAT-RN	Délégué
Mathieu Tremlay	AGECAT-RN	Délégué
Raphaël Turbide	AÉMh-UQÀM	Observateur
Benjamin Groulx	AGECEM	Observateur
Julie Descheneaux	AESPC-UQÀM	Déléguée
Héloïse Moysan-Lapointe	Philosophie, Université de Sherbrooke	Présidence du Congrès
Valérie Soly	-	Secrétariat du Congrès

0.0 Ouverture à 9h46

Proposée par AFESH-UQÀM
 Appuyée par AÉCS
 Adoptée à l'unanimité

1.0 Procédures

1.1 Præsidium

1.1.1 Héloïse Moysan-Lapointe à l'animation et Valérie Soly au secrétariat.

Proposée par AFESH-UQÀM
 Appuyée par AÉCS
 Adoptée à l'unanimité

1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour

1.2.1 L'adoption de l'ordre du jour suivant :

- 0.0 Ouverture
- 1.0 Procédures
- 1.1 Præsidium
- 1.2 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du Congrès du 24 octobre 2004
- 2.0 Tour de table
- 3.0 Bilans
 - 3.1 Local
 - 3.2 National
- 4.0 Finances
 - 4.1 États financiers 2003-2004

- 4.2 États financiers mi-annuels 2004-2005
- 4.3 Modifications aux prévisions budgétaires 2004-2005
- 5.0 Avis de motion
 - 5.1 Traitement des avis de motion
- 5.2 Dépôt des avis de motion
- 6.0 Élections
 - 6.1 Conseil exécutif
 - 6.2 Comité femmes
 - 6.3 Comité journal
 - 6.4 Comités de travail
- 7.0 Mesures extraordinaires de grève
- 8.0 Revendications pour la grève
 - 8.1 Plénière
 - 8.2 Délibérante
- 9.0 Plan d'action de grève
 - 9.1 Plénière
 - 9.2 Délibérante
- 10.0 Coordination de la campagne de grève
 - 10.1 Plénière
 - 10.2 Délibérante
- 11.0 Femmes
- 12.0 États généraux du mouvement étudiant et Congrès d'orientation
- 13.0 Varia
- 14.0 Levée

Proposée par le Conseil InterRégional
Appuyée par AECSL

1.2.1.1 Que les points « 11.0 Femmes » et « 12.0 États généraux du mouvement étudiant et Congrès d'orientation » soient déplacés respectivement au point 7.0 et 8.0 et que le reste de l'ordre du jour soit décalé en conséquence.

Proposé par AFESH-UQÀM

Appuyé par AECS

Vote :

Pour : 1 Contre : 3 Abstention : 1

Rejeté à la majorité

Proposition privilégiée : Que l'on procède par vote indicatif pour toutes les propositions.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AECS

Adoptée à l'unanimité

1.2.1.2 Que l'on inverse les points « 9.0 Plan d'action » et « 10.0 Coordination de la campagne de grève » à l'ordre du jour.

Proposé par le Conseil exécutif

Appuyé par AECS

Vote indicatif : Adopté à l'unanimité

Vote formel : Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 1.2.1 telle qu'amendée :
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

1.3 Lecture et adoption du procès-verbal du Congrès du 24 octobre 2004

1.3.1 L'adoption du procès-verbal du Congrès du 24 octobre 2004.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AÉHUM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

2.0 Tour de table

3.0 Bilans

3.1 Local

3.2 National

Proposition privilégiée : D'ajourner pour dix minutes.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AFESH-UQÀM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 11h40.

Proposition privilégiée : La réouverture du Congrès à 11h52.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

4.0 Finances

4.1 États financiers 2003-2004

4.1.1 L'adoption des états financiers 2003-2004 produits par les comptables agréés de Messier & Associés (voir note).

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AFESH-UQÀM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Note : Les états financiers 2003-2004 n'étant pas inclus dans le cahier de Congrès, ceux-ci se trouvent dans l'annexe de la copie originale du procès-verbal.

4.2 États financiers mi-annuels 2004-2005

4.2.1 L'adoption des états financiers mi-annuels 2004-2005 (voir cahier de Congrès aux pages 51 à 54).

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AFESH-UQÀM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

4.3 Modifications aux prévisions budgétaires 2004-2005

4.3.1 Les modifications aux prévisions budgétaires 2004-2005 (voir cahier de Congrès aux pages 55 et 56).

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AEMSP-UQÀM

Question préalable : Que la proposition 4.3.1 soit mise aux voix.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Vote indicatif :
Pour : 17 Contre : 0
Vote formel :
Pour : 3 Contre : 3
Mise en dépôt

La question préalable est retirée à l'unanimité.

4.3.1.1 Que la prévision modifiée pour le poste budgétaire du « Loyer » soit ajustée à 3200,00 \$ pour pallier l'augmentation du loyer de 40,00 \$ par mois et que cet argent soit pris dans le surplus prévu.

Proposé par le Conseil exécutif
Appuyé par AFESH-UQÀM
Vote indicatif : Adopté à l'unanimité
Vote formel : Adopté à l'unanimité

Sur la proposition 4.3.1 telle qu'amendée :
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De suspendre le Congrès pour 1h pour le dîner.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 13h41.

Proposition privilégiée : La réouverture du Congrès à 14h44.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

4.3.2 Que l'exécutif de l'ASSÉ soit chargé d'élaborer une formule de cotisation au prorata des cotisations perçues par les associations membres auprès de leurs membres. Que cette formule prévoit une augmentation des revenus de l'ASSÉ en maintenant un minimum de 1,00 \$ par membre. Que cette formule soit présentée lors du Congrès annuel.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉHUM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

5.0 Avis de motion

5.1 Traitement des avis de motion

Proposition privilégiée : De traiter l'avis de motion suivant : Modification de l'article 3, de l'annexe A, des Statuts et règlements : Ajouter : un Congrès régulier peut aussi procéder à des élections partielles dans la mesure où un point « élection » aura été inclus dans la convocation dudit Congrès.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AFESH-UQÀM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

5.1.1 Modification de l'article 3, de l'annexe A, des Statuts et règlements : Ajouter : un Congrès régulier peut aussi procéder à des élections partielles dans la mesure où un point « élection » aura été inclus dans la convocation dudit Congrès.

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

5.2 Dépôt des avis de motion

6.0 Élections

6.1 Conseil exécutif

Proposition privilégiée : De ne pas tenir de vote indicatif pour le point 6.0 Élections.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De ne pas procéder par vote secret.

Proposée par AÉHUM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Vote :
Pour : 4 Contre : 0 Abstention : 1
Adoptée à l'unanimité

6.1.1 Jérôme Charaoui au poste de Secrétaire à l'information du Conseil exécutif.

Proposée par AFESH-UQÀM

Appuyée par AÉCS
Élu à l'unanimité

6.2 Comité femmes

6.3 Comité journal

6.3.1 Rémi Bellemare-Caron au Comité journal.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AECSL
Élu à l'unanimité

6.4 Comités de travail

6.4.1 Jonathan Pineault au Comité d'information.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Élu à l'unanimité

7.0 Mesures extraordinaires

7.1 Le Conseil InterRégional propose au Congrès, lors du point « mesures extraordinaires », de donner un droit de vote aux non-membres ayant un mandat d'assemblée générale de consulter leurs membres en assemblées générales ou en référendum sur la question de la grève ou s'étant prononcé en assemblée générale ou en référendum en faveur de la grève générale illimitée à l'hiver 2005. Ce droit de vote serait valable pour les points « revendications », « plan d'action » et « coordination de la grève » pour le Congrès des 28-29 et 30 janvier 2005.

Le Conseil InterRégional propose au Congrès que les associations membres de la coalition assument le partage des coûts découlant des décisions prises en commun au prorata de leurs membres au sein de la coalition.

Le Conseil InterRégional propose au Congrès les mesures extraordinaires suivantes : Que la coalition soit créée dès le Congrès des 28-29 et 30 janvier et qu'elle entre en fonction dès la tenue du prochain Congrès. Que les associations non-membres qui auront obtenu un mandat de grève en assemblée générale ou en référendum et ayant adopté la plate-forme de grève de l'ASSÉ (l'ultimatum en tient lieu jusqu'à ce qu'une plate-forme soit adoptée) en assemblée générale, aient un droit de vote, de proposition et d'appui dans la coalition à l'intérieur des structures de l'ASSÉ.

Le Conseil InterRégional propose au Congrès que ce droit de vote, de proposition et d'appui porte sur les enjeux suivants :

- Mot d'ordre sur la grève
- Revendications
- Actions
- Matériel d'information

- Représentation médiatique
- Négociations
- Fonctionnement de la coalition
- Fonds de grève

Le Conseil InterRégional propose au Congrès que les individus membres des associations de la coalition puissent être élus sur les Comités de travail en ayant un appui de leur Conseil régional ou en ayant un appui d'une instance de leur association locale.

Le Conseil InterRégional propose au Congrès que les membres des associations incluses dans la coalition puissent être élus sur les Comités femmes et journal en ayant un appui d'une instance de leur association locale et d'une association membre de l'ASSÉ.

Le Conseil InterRégional propose au Congrès pour les élections aux comités statutaires de l'ASSÉ, que les candidatures de membres soient traitées en priorité; que les non-membres obtiennent le droit de vote pour l'élection des candidatures de non-membres.

Proposée par le Conseil InterRégional
Appuyée par AECSL

Proposition privilégiée : De scinder la proposition 7.2 en 7 parties telles que présentées dans le cahier de Congrès aux pages 80 à 83.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

7.2 Le Conseil InterRégional propose au Congrès, lors du point « mesures extraordinaires », de donner un droit de vote aux non-membres ayant un mandat d'assemblée générale de consulter leurs membres en assemblées générales ou en référendum sur la question de la grève ou s'étant prononcé en assemblée générale ou en référendum en faveur de la grève générale illimitée à l'hiver 2005. Ce droit de vote serait valable pour les points « revendications », « plan d'action » et « coordination de la grève » pour le Congrès des 28-29 et 30 janvier 2005.

Proposée par le Conseil InterRégional
Appuyée par AECSL

7.2.1 Ajouter à la suite « de donner un droit de vote » : « de parole, de proposition et d'appui », ajouter après « ayant un mandat » : « ou un avis de convocation ». Ajouter après « Ce droit de vote » : « de parole, de proposition et d'appui ».

Proposé par AÉHUM
Appuyé par AEMSP-UQÀM

Question préalable : Que l'amendement 7.2.1 soit mis aux voix.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AECSL
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 7.2.1 :
Vote indicatif :

Pour : 8 Contre : 11 Abstention : 5
Vote formel :
Pour : 2 Contre : 3 Abstention : 0
Rejeté à la majorité

Question préalable : Que la proposition 7.2 soit mise aux voix.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AÉHUM
Vote indicatif :
Pour : 15 Contre : 1
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 7.2 :
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Une pause de 15 minutes, et le retour à 17h05

Proposée par AÉCS
Appuyée par AFESH-UQÀM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 16h54.

Proposition privilégiée : La réouverture du Congrès à 17h07.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

7.3 Le Conseil InterRégional propose au Congrès que les associations membres de la coalition assument le partage des coûts découlant des décisions prises en commun au prorata de leurs membres au sein de la coalition.

Proposée par le Conseil InterRégional
Appuyée par AECSL

7.3.1 D'ajouter à la suite de « au prorata de leurs membres au sein de la coalition » : « par le biais d'un fonds de grève dont la gestion sera déterminée par la coalition ».

Proposé par le Conseil exécutif
Appuyé par RÉÉSUM

Question préalable : Que l'amendement 7.3.1 soit mis aux voix.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AÉHUM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 7.3.1 :
Vote indicatif : Adopté à l'unanimité
Vote formel : Adopté à l'unanimité

7.3.2 De retirer « au prorata de leurs membres ».

Proposé par AFESH-UQÀM
Appuyé par AEMSP-UQÀM

Question préalable : Que l'amendement 7.3.2 soit mis aux voix.

Proposée par AÉHUM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 7.3.2 :

Vote indicatif :

Pour : 2 Contre : 12 Abstention : 6

Vote formel :

Pour : 1 Contre : 5 Abstention : 0

Rejeté à la majorité

Question préalable : Que la proposition principale 7.3 telle qu'amendée soit mise aux voix.

Vote indicatif :
Pour : 19 Contre : 3
Vote formel :
Pour : 4 Contre : 1
Adoptée à la majorité

Sur la proposition principale 7.3 telle qu'amendée :

Vote indicatif :

Pour : 17 Contre : 1 Abstention : 6

Vote formel :

Pour : 4 Contre : 0 Abstention : 1

Adoptée à la majorité

7.4 Le Conseil InterRégional propose au Congrès les mesures extraordinaires suivantes : Que la coalition soit créée dès le Congrès des 28-29 et 30 janvier et qu'elle entre en fonction dès la tenue du prochain Congrès. Que les associations non-membres qui auront obtenu un mandat de grève en assemblée générale ou en référendum et ayant adopté la plate-forme de grève de l'ASSÉ (l'ultimatum en tient lieu jusqu'à ce qu'une plate-forme soit adoptée) en assemblée générale, aient un droit de vote, de proposition et d'appui dans la coalition à l'intérieur des structures de l'ASSÉ.

Proposée par le Conseil InterRégional
Appuyée par AECSL

7.4.1 D'enlever la partie suivante : « ayant adopté la plate-forme de grève de l'ASSÉ (l'ultimatum en tient lieu jusqu'à ce qu'une plate-forme soit adoptée) en assemblée générale ».

Proposé par AEMSP-UQÀM
Appuyé par AÉHUM

7.4.1.1 Ajouter après référendum : « et ayant adopté les revendications suivantes : Que le gouvernement abolisse la réforme de l'Aide Financière aux Études; qu'il renonce à tout projet de décentralisation et d'arrimage au marché du réseau collégial, le tout dans une perspective de gratuité scolaire et d'éradication de l'endettement étudiant.

Proposé par AFESH-UQÀM
Appuyé par AÉCS

Question préalable : Que le sous-amendement 7.4.1.1 soit mis aux voix.

Proposée par AECSL
Appuyée par AÉCS
Vote indicatif :
Pour : 16 Contre : 1
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur le sous-amendement 7.4.1.1 :

Vote indicatif :
Pour : 8 Contre : 4 Abstention : 6
Vote formel :
Pour : 3 Contre : 2 Abstention : 0
Adopté à la majorité

Sur l'amendement 7.4.1 :

Vote indicatif :
Pour : 13 Contre : 4 Abstention : 2
Vote formel :
Pour : 4 Contre : 1 Abstention : 1
Adopté à la majorité

Sur la proposition principale 7.4 telle qu'amendée :

Vote indicatif :
Pour : 10 Contre : 2 Abstention : 6
Vote formel :
Pour : 4 Contre : 1 Abstention : 0
Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : De prendre une pause de 1h pour souper.

Proposée par AECSL
Appuyée par AFESH-UQÀM
Vote indicatif :
Pour : 8 Contre : 6 Abstention : 0
Vote formel :
Pour : 3 Contre : 2 Abstention : 0
Adoptée à la majorité

Ajournement à 19h05.

Proposition privilégiée : La réouverture du Congrès à 20h07.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

7.5 Le Conseil InterRégional propose au Congrès que ce droit de vote, de proposition et d'appui porte sur les enjeux suivants :

- Mot d'ordre sur la grève
- Revendications

- Actions
- Matériel d'information
- Représentation médiatique
- Négociations
- Fonctionnement de la coalition
- Fonds de grève
Proposée par le Conseil InterRégional
Appuyée par AECSL
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De traiter en bloc les parties 5, 6 et 7.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

7.6 Le Conseil InterRégional propose au Congrès que les individus membres des associations de la coalition puissent être élus sur les Comités de travail en ayant un appui de leur Conseil régional ou en ayant un appui d'une instance de leur association locale.

Le Conseil InterRégional propose au Congrès que les membres des associations incluses dans la coalition puissent être élus sur les Comités femmes et journal en ayant un appui d'une instance de leur association locale et d'une association membre de l'ASSÉ.

Le Conseil InterRégional propose au Congrès pour les élections aux comités statutaires de l'ASSÉ, que les candidatures de membres soient traitées en priorité; que les non-membres obtiennent le droit de vote pour l'élection des candidatures de non-membres.

Proposée par le Conseil InterRégional
Appuyée par AECSL
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

7.7 Que, sur les Comités de travail de l'ASSÉ, ainsi que sur le Comité femmes et le Comité journal, puisse être élu un nombre de 6 personnes au lieu de 3, pour la durée de la grève, selon les modalités définies.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AFESH-UQÀM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

7.8 L'ajout du point 9 : Que cette coalition assure de mettre en pratique le principe de démocratie directe en garantissant qu'aucune proposition du gouvernement ne sera acceptée avant la consultation de toutes les assemblées générales des associations étudiantes en grève, que seul-e-s les représentant-e-s des associations en grève puissent négocier avec le gouvernement et que des négociations ne soient entamées qu'après l'accord de toutes ces associations.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AECSL

7.8.1 D'ajouter après « que des négociations ne soient entamées qu'après », « la consultation de toutes ces associations et l'accord de la majorité au deux tiers (2/3) »

Proposé par AFESH-UQÀM
Appuyé par AÉCS
Vote indicatif : Adopté à l'unanimité
Vote formel : Adopté à l'unanimité

7.8.2 De remplacer « représentant-e-s » par « délégué-e-s ».

Proposé par AFESH-UQÀM
Appuyé par AÉCS
Vote indicatif : Adopté à l'unanimité
Vote formel : Adopté à l'unanimité

7.8.3 Que la coalition ne puisse déterminer l'issu de la grève sans le consentement unanime de ses membres.

Proposé par AEMSP-UQÀM
Appuyé par AÉHUM
Vote indicatif :
Pour : 3 Contre : 9 Abstention : 4
Vote formel :
Pour : 2 Contre : 3 Abstention : 0
Rejeté à la majorité

Sur la proposition 7.8 telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

8.0 Revendications pour la grève

8.1 Plénière

Proposition privilégiée : L'ajournement jusqu'à demain matin 9h.

Proposée par AGECEVM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 20h48.

Proposition privilégiée : L'ouverture du Congrès à 9h39.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

L'association générale étudiante du Cégep du Vieux-Montréal (AGECEVM) et l'Association Étudiante d'Anthropologie de l'Université de Montréal (AÉAUM) ont droit de vote en vertu de la proposition 7.2.

Proposition privilégiée : Que l'ASSÉ reconnaisse l'autonomie des modules de l'Université de Montréal qui se sont désaffiliés de la Fédération des Associations Étudiantes du Campus de l'Université de Montréal (FAÉCUM).

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AFESH-UQÀM

Vote indicatif :

Pour : 11 Contre : 2 Abstention : 6

Vote formel :

Pour : 4 Contre : 0 Abstention : 2

Adoptée à la majorité

Le Regroupement des Étudiantes et Étudiants de Sociologie de l'Université de Montréal (RÉÉSUM) et l'Association Étudiante d'Histoire de l'Université de Montréal (AÉHUM) possèdent à présent un droit de vote distinct.

8.2.1 Remboursement proportionnel au revenu (RPR) :

- Attendu que le RPR tend à légitimer et à institutionnaliser l'endettement étudiant;
- Attendu que le RPR a pour effet d'appauvrir les individus des classes populaires puisque ceux-ci et celles-ci auront à rembourser leur dette sur une plus longue période et auront donc à payer plus d'intérêt et ainsi bien souvent une somme totale plus élevée;
- Attendu que le RPR enrichit les institutions financières à même le budget de l'éducation;
- Attendu que le RPR s'inscrit dans une vision « utilisateur-payeur » visant à faire de l'éducation un investissement personnel et non un projet de société;
- Attendu que le RPR représente un obstacle à l'accessibilité de l'éducation;
- Attendu que le RPR n'est qu'un moyen de camoufler la hausse alarmante de l'endettement étudiant;
- D'ajouter à l'ultimatum adopté l'automne dernier le point « Qu'il renonce au RPR » à la suite du point « Qu'il reconnaisse l'autonomie des étudiantes et étudiants dès le départ du domicile familial. »

Proposée par le Conseil InterRégional

Appuyée par AÉCS

La proposition 8.2.1 est retirée à l'unanimité.

Proposition privilégiée : De faire une plénière de 30 minutes sur les revendications pour la grève.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AÉCS

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Un caucus de 10 minutes et une plénière de 30 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AÉCS

Vote indicatif :

Pour : 9 Contre : 7 Abstention : 3

Vote formel :

Pour : 5 Contre : 3 Abstention : 1

Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : De prendre 15 minutes afin de faire la rédaction de propositions.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AÉCS
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

8.2 Délibérante

8.2.1 Que la plate-forme suivante soit proposée à la première instance de la coalition :

La coalition exige du gouvernement :

- Qu'il abolisse rétroactivement la dernière réforme de l'Aide Financière aux Études et retire la coupure de 103 millions;
- Qu'il reconnaisse l'autonomie des étudiantes et étudiants dès le départ du domicile familial;
- Que la politique sur les frais de scolarité des étudiantes internationales et étudiants internationaux soit rigoureusement appliquée; et qu'en ce sens, soient condamnées les hausses unilatérales perpétrées par les universités McGill et Concordia.

De plus, considérant que le réseau collégial est lui aussi grandement menacé par les projets de décentralisation du gouvernement libéral, la coalition revendique du gouvernement : Qu'il renonce à tout projet pouvant nuire à l'intégrité du réseau d'enseignement public collégial afin d'en empêcher la privatisation et d'en garantir l'accessibilité.

Ces revendications s'inscrivent dans la perspective d'obtenir une éducation gratuite et de qualité ainsi qu'un régime d'Aide Financière aux Études qui éliminerait l'endettement étudiant par la conversion des prêts en bourses et qui garantirait un niveau de vie au-dessus du seuil de la pauvreté à tous les étudiants et toutes les étudiantes, y compris les étudiantes internationales et étudiants internationaux.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGEVVM

8.2.1.1 Remboursement proportionnel au revenu (RPR) :

- Attendu que le RPR tend à légitimer et à institutionnaliser l'endettement étudiant;
- Attendu que le RPR a pour effet d'appauvrir les individus des classes populaires puisque ceux-ci et celles-ci auront à rembourser leur dette sur une plus longue période et auront donc à payer plus d'intérêt et ainsi bien souvent une somme totale plus élevée;
- Attendu que le RPR enrichit les institutions financières à même le budget de l'éducation;
- Attendu que le RPR s'inscrit dans une vision « utilisateur-payeur » visant à faire de l'éducation un investissement personnel et non un projet de société;
- Attendu que le RPR représente un obstacle à l'accessibilité de l'éducation;
- Attendu que le RPR n'est qu'un moyen de camoufler la hausse alarmante de

l'endettement étudiant;

D'ajouter à la plate-forme adoptée le point « Qu'il renonce au RPR » à la suite du point « Qu'il reconnaisse l'autonomie des étudiantes et étudiants dès le départ du domicile familial. »

Proposé par le Conseil exécutif
Appuyé par AÉCS
Vote indicatif : Adopté à l'unanimité
Vote formel : Adopté à l'unanimité

8.2.1.2 D'ajouter à la fin de la plate-forme, après « Ces revendications s'inscrivent...y compris les étudiantes internationales et étudiants internationaux » : Que la coalition se positionne contre le fait que les présentes revendications soient satisfaites au prix d'un dégel des frais de scolarité et de toute autre coupure dans les programmes sociaux.

Proposé par AECSL
Appuyé par AGEVVM
Vote indicatif : Adopté à l'unanimité
Vote formel : Adopté à l'unanimité

8.2.1.3 Collégial :

- Attendu que la décentralisation du réseau collégial crée des diplômes inégaux d'une institution à l'autre;
- Attendu que la décentralisation du réseau collégial a pour effet d'arrimer l'éducation aux diktats du marché;
- Attendu que la décentralisation du réseau collégial menace de réduire l'enseignement général au profit de diplômes raccourcis;
- Attendu que l'ensemble de ces effets amène une précarisation du statut de futurs travailleurs et travailleuses ayant des diplômes de moindre valeur et subordonnés aux besoins ponctuels des entreprises privées;
- Attendu que la décentralisation pourrait amener une libéralisation des frais de scolarité au collégial;

De remplacer la section de la plate-forme portant sur le réseau collégial par « Qu'il renonce à tout projet de décentralisation et d'arrimage au marché du réseau collégial afin d'en garantir l'accessibilité. »

Proposé par le Conseil InterRégional
Appuyé par AGEVVM

8.2.1.3.1 Ajouter après « d'en garantir l'accessibilité » : « et la qualité. »

Proposé par AÉCS
Appuyé par AÉAUM
Vote indicatif : Adopté l'unanimité
Vote formel : Adopté à l'unanimité

Sur l'amendement 8.2.3.1 :

Vote indicatif : Adopté à l'unanimité
Vote formel : Adopté à l'unanimité

8.2.1.4 D'ajouter après le tiret « Qu'il reconnaisse l'autonomie...domicile familial » :
« Que le gouvernement révisé le système d'Aide Financière aux Études et bonifie le
montant en bourse accordé aux familles monoparentales. »

Proposé par AÉCS

Appuyé par AECSL

Vote indicatif :

Pour : 12 Contre : 4 Abstention : 3

Vote formel :

Pour : 6 Contre : 3 Abstention : 0

Adopté à la majorité

8.2.1.5 D'ajouter après « Qu'il renonce à tout projet...d'en garantir l'accessibilité et la
qualité » : « Que soit appliquée au sein du réseau collégial une réelle gratuité scolaire et,
qu'en ce sens, soient abolis les frais de toute autre nature, les frais afférents et tout autre
type de frais ».

Proposé par AÉCS

Appuyé par AÉAUM

Question préalable : Que l'amendement 8.2.1.5 soit mis aux voix.

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AGECEVM

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée l'unanimité

Sur l'amendement 8.2.1.5 :

Vote indicatif :

Pour : 3 Contre : 11 Abstention : 3

Vote formel :

Pour : 3 Contre : 6 Abstention : 0

Rejeté à la majorité

Question préalable : Que la proposition principale 8.2.1 telle qu'amendée soit mise aux
voix.

Proposée AÉAUM

Appuyée par AGECEVM

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 8.2.1 telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De prendre une pause de 45 minutes pour le dîner.

Proposée par AECSL

Appuyée par AÉCS

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 12h34.

9.0 Coordination de la campagne de grève

Proposition privilégiée : La réouverture du Congrès à 13h21.

Proposée par AÉHUM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : Que les camarades syndiqué-e-s de la SAQ fassent une allocution de 15 minutes afin de présenter leurs luttes et d'y aller de suggestions de collaboration entre nos 2 syndicats. Que cette allocution se fasse avant d'aborder la discussion du point « Coordination de la campagne de grève ».

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AGECEVM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

9.1 Plénière

Proposition privilégiée : Une plénière de 30 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AÉCS
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Proposition privilégiée : De prolonger la plénière de 20 minutes.

Proposée par AFESH
Appuyée par
Vote indicatif
Pour : 12 Contre : 1 Abstention : 4
Vote formel :
Pour : 4 Contre : 1 Abstention : 4
Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : De terminer le tour de parole et de fermer la plénière.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par RÉÉSUM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

9.2 Délibérante

Proposition privilégiée : De prendre 10 minutes pour faire la rédaction des propositions.

Proposée par AÉCS
Appuyée par
Vote indicatif :
Pour : 5 Contre : 9 Abstention : 2
Vote formel :
Pour : 3 Contre : 5 Abstention : 1
Rejetée à la majorité

9.2.1 Que soit formé un comité qui aura à appeler et à organiser la première instance de la coalition. Que ce comité soit formé des membres du Conseil exécutif de l'ASSÉ et

d'un nombre égal d'individus issus d'associations non-membres intéressés à travailler au sein de la coalition, élus lors du présent Congrès.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AÉHUM

9.2.1.1 D'ajouter après « intéressés à travailler au sein de la coalition » : (Olivier Noël, François Laliberté-Auger, Anne-Marie Gallant et Mathieu Corbeil-Bussières) et biffer « élus lors du présent Congrès ».

Proposé par AFESH-UQÀM
Appuyé par AEMSP-UQÀM
Vote indicatif : Adopté à l'unanimité
Vote formel : Adopté à l'unanimité

Sur la principale 9.2.1 telle qu'amendée :
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

9.2.2 Que les associations étudiantes étudient et amènent dans leurs assemblées générales la proposition suivante par rapport au fonctionnement de la coalition pour qu'elle soit adoptée au prochain Congrès : Que soit formé par la coalition de grève les comités suivants :

- Comité médias : Le Comité médias est composé de quatre personnes, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, qui ont pour fonction de représenter la coalition auprès des médias, de s'assurer que la grève ait une bonne couverture médiatique et de faire des entrevues.
- Comité négociations : Le Comité négociations est composé de quatre personnes, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, qui ont pour fonction de représenter la coalition auprès du gouvernement lorsque celui-ci désirera s'entretenir avec la coalition des associations en grève. En aucun cas ce comité peut officiellement accepter une offre du gouvernement sans que celle-ci soit préalablement approuvée par les assemblées générales des membres de la coalition.
- Comité logistique : Le Comité logistique est composé de six (6) personnes, paritaires membres et non-membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, qui ont pour fonction de gérer le fonds de grève de la coalition, de convoquer les instances de celle-ci, de les préparer d'y amener des propositions.
- Que ces Comités soient formés d'au moins un ou une membre du Conseil exécutif de l'ASSÉ élu-e par ses membres afin d'assurer une continuité dans le travail déjà amorcé par celui-ci pour la grève.

Qu'en tout temps, ces comités de la coalition ne puissent prendre des décisions allant à l'encontre des décisions de la coalition ainsi que des Statuts et règlements de l'ASSÉ.

Que ces comités soient redevables devant la coalition et que leur travail soit coordonné par le Conseil exécutif de l'ASSÉ, au même titre que les Comités de travail de l'ASSÉ.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AÉCS

9.2.2.1 De retirer « au moins » dans le 2^{ième} paragraphe.

Proposé par AEMSP-UQÀM
Proposé par AÉCS
Vote indicatif : Adopté à l'unanimité
Vote formel : Adopté à l'unanimité

9.2.2.2 D'ajouter « au maximum » avant « Que ces comités soient formés d' » dans le 2^{ième} paragraphe.

Proposée par AGECEVM
Appuyée par AEMSP-UQÀM

Question préalable : Que l'amendement 9.2.2.2 soit mis aux voix.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AÉHUM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 9.2.2.2 :

Vote indicatif :

Pour : 2 Contre : 11 Abstention : 4

Vote formel :

Pour : 2 Contre : 5 Abstention : 2

Rejeté à la majorité

9.2.2.3 De biffer : « et que leur travail soit coordonné par le Conseil exécutif de l'ASSÉ, au même titre que les Comités de travail de l'ASSÉ » dans le 4^{ième} paragraphe.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AEMSP-UQÀM

Question préalable : Que l'amendement 9.2.2.3 soit mis aux voix.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Vote indicatif :
Pour : 15 Contre : 3
Vote formel :
Pour : 7 Contre : 2
Adoptée à la majorité

Sur l'amendement 9.2.2.3 :

Vote indicatif :

Pour : 8 Contre : 6 Abstention : 5

Vote formel :

Pour : 4 Contre : 4 Abstention : 1

Mise en dépôt

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AFESH-UQÀM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 15h25.

Proposition privilégiée : La réouverture du Congrès à 15h39.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Question préalable : Que l'amendement 9.2.2.3 soit mis aux voix.

Proposée par AÉCS
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Reprise du vote sur l'amendement 9.2.2.3 :

Vote indicatif :

Pour : 8 Contre : 2 Abstention : 7

Vote formel :

Pour : 5 Contre : 1 Abstention : 2

Adopté à la majorité

**9.2.2.4 : Ajouter après le 3^{ième} paragraphe, un 4^{ième} paragraphe qui se lirait comme suit :
Comité de coordination : Coordonne l'ensemble des Comités de l'ASSÉ et ad hoc
constitué du Conseil exécutif et d'autant de non-membres.**

Proposée par AFESH
Appuyée par AÉAUM
Vote indicatif :
Pour : 11 Contre : 2 Abstention : 2
Vote formel :
Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 2
Adopté à la majorité

Sur la proposition principale 9.2.2 telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

9.2.3 Sera comptée dans le plancher une association étudiante qui répond aux trois conditions suivantes :

Condition 1 : Revendications

L'association étudiante a minimalement adopté comme revendication l'abolition de la réforme de l'Aide financière aux études en assemblée générale ou en référendum.

Condition 2

2.1 : Mandat de principe de grève

L'association étudiante a adopté en assemblée générale ou en référendum de tenir dans les 2 jours ouvrables suivant l'atteinte du plancher une assemblée générale extraordinaire d'organisation pour déclencher la grève.

OU

2.2 : Mandat de grève

L'association étudiante est en grève.

Condition 3 : Plancher

L'association étudiante a adopté en assemblée générale ou en référendum un plancher de 7 associations étudiantes ou moins répondant à ces conditions.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉAUM

9.2.3.1 D'ajouter à la condition 1 après « l'abolition de la réforme... », « qu'il renonce à tout projet de décentralisation et d'arrimage au marché du réseau collégial, le tout dans une perspective de gratuité scolaire et d'éradication de l'endettement étudiant. »

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AGECEVM

Question préalable : Que l'amendement 9.2.3.1 soit mis aux voix.

Proposée par AGECEVM
Appuyée par AÉCS
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 9.2.3.1 :

Vote indicatif :

Pour : 8 Contre : 4 Abstention : 3

Vote formel :

Pour : 3 Contre : 5 Abstention : 0

Rejeté à la majorité

9.2.3.2 Remplacer « deux jours ouvrables » par « dans un délais raisonnable ».

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AGECEVM

9.2.3.2.1 De remplacer « dans un délais raisonnable » par « dans les trois jours ouvrables ».

Proposée par AGECEVM
Appuyée par AÉCS

Vote indicatif :

Pour : 8 Contre : 1 Abstention : 5

Vote formel :

Pour : 5 Contre : 2 Abstention : 1

Adopté à la majorité, le sous-amendement dispose de l'amendement

Sur la proposition principale 9.2.3 telle qu'amendée :

Vote indicatif :

Pour : 10 Contre : 2 Abstention : 2

Vote formel :

Pour : 6 Contre : 2 Abstention : 0

Adoptée à la majorité

9.2.4 Que les associations intrafacultaires universitaires soient comptées comme une association dans le plancher.

Proposée par AÉHUM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

9.2.5 Que l'ASSÉ assume les dépenses d'ici à la 1^{ière} instance de la coalition et que soient soumises les dépenses ainsi effectuées à la coalition qui déterminera des modalités de compensation.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AFESH-UQÀM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

9.2.6 D'utiliser le nom « Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉE) » jusqu'à l'adoption par la coalition.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉAUM
Vote indicatif :
Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 3
Vote formel :
Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 1
Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : Une pause de 10 minutes.

Proposée par AEMSP-UQÀM
Appuyée par AFESH-UQÀM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Ajournement à 17h25.

Proposition privilégiée : La réouverture à 17h57.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.0 Plan d'action de grève

10.1 Plénière

Proposition privilégiée : Une plénière de 30 minutes.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AÉCS
Vote indicatif :
Pour : 3 Contre : 5 Abstention : 1
Vote formel :
Pour : 2 Contre : 4 Abstention : 0

Rejetée à la majorité

10.2 Délibérante

10.2.1 D'inviter les associations étudiantes à tenir leurs assemblées générales de grève entre le 31 janvier et le 25 février 2005.

Proposée par le Conseil InterRégional
Appuyée par AGECEVM

10.2.1.1 Remplacer « 25 février » par « 22 février ».

Proposée par AÉAUM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Vote indicatif : Rejeté à l'unanimité
Vote formel : Rejeté à l'unanimité

Sur la proposition principale 10.2.1 :
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.2.2 Que le Conseil exécutif diffuse un bilan de son travail à toutes les semaines, dans la mesure du possible, sur les listes Internet.

Proposée par le Conseil InterRégional
Appuyée par AFESH-UQÀM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.2.3 D'inviter les associations locales à faire un bilan de leurs activités dans la mesure du possible à chaque semaine.

Proposée par le Conseil InterRégional
Appuyée par RÉÉSUM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.2.4 Qu'il y ait un Congrès le 26 février afin de faire le point sur la campagne de grève et de planifier les semaines à venir.

Proposée par le Conseil InterRégional
Appuyée par AÉCS

10.2.4.1 D'ajouter après « Congrès » : « de la Coalition de l'ASSÉ Élargie ».

Proposé par AECSL
Appuyé par AÉCS
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.2.4.2 D'ajouter après « le 26 février » : « à Québec ».

Proposée par AGECEVM
Appuyée par AFESH-UQÀM

10.2.4.2.1 D'ajouter après « Québec » : « dans la mesure du possible ».

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par AÉCS
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur l'amendement 10.2.4.2 :

Vote indicatif :

Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 1

Vote formel :

Pour : 7 Contre : 0 Abstention : 1

Adopté à la majorité

Sur la proposition principale 10.2.4 telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.2.5 Dans le cas où la grève générale illimitée serait déclenchée, qu'une manifestation nationale soit appelée 7 jours après. Dans le cas où le plancher ne serait pas atteint dans des délais raisonnables (à déterminer au Congrès de la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉÉ) du 26 février 2005), qu'une manifestation soit organisée à date fixe.

Proposée par le Conseil InterRégional

Appuyée par AFESH-UQÀM

10.2.5.1 D'ajouter à la fin du paragraphe, la phrase suivante : « Que ces manifestations soient tenues si possible de manière solidaire avec les syndiqué-e-s de la fonction publique. »

Proposée par AEMSP-UQÀM

Appuyée par AÉCS

10.2.5.1.1 Ajouter après « les syndiqué-e-s de la fonction publique », « et l'ensemble des mouvements sociaux ».

Proposée par le Conseil exécutif

Appuyée par AÉCS

Vote indicatif : Adopté à l'unanimité

Vote formel : Adopté à l'unanimité

Sur l'amendement 10.2.5.1 :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur la principale 10.2.5 telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.2.6 Que ladite manifestation soit tenue à Sherbrooke.

Proposée par AÉCS

Appuyée par AECSL

Question préalable : Que la proposition principale 10.2.6 soit mise aux voix.

Proposée par AGEVVM

Appuyée par AÉHUM

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité

Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition principale 10.2.6 :

Vote indicatif :

Pour : 7 Contre : 2 Abstention : 3
Vote formel :
Pour : 4 Contre : 2 Abstention : 2
Adoptée à la majorité

10.2.7 Pour la région de Montréal : Que le lendemain de l'atteinte du plancher se tiennent vers 12h des assemblées générales locales d'organisation de grève (avec levées de cours) et qu'il y soit proposé la tenue d'une manifestation festive le jour même.

Proposée par AGEVVM
Appuyée par AECSL
La proposition est retirée à l'unanimité

10.2.8 Que soient incluses dans le plan d'action de l'ASSÉ les dates du 1^{er} mai, du 8 mars et du 15 mars 2005.

Proposée par le Conseil InterRégional
Appuyée par AFESH-UQÀM

Question préalable : Que la proposition 10.2.7 soit mise aux voix.

Proposée par AGEVVM
Appuyée par AÉCS
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

Sur la proposition 10.2.8 :
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.2.9 Que le Congrès mandate l'exécutif pour organiser une conférence de presse lundi le 31 janvier 2005 au Cégep de Saint-Laurent pour annoncer le début de la campagne de grève. Que les personnes présentes à cette conférence soient élues par le Congrès. Qu'elle soit appelée par le biais d'un communiqué diffusé sur CNW le dimanche 30 janvier au sortir du Congrès.

Proposée par AECSL
Appuyée par AECS

10.2.9.1 Ajouter après « cette conférence », « soient : Xavier Lafrance, Anne-Marie Gallant et Jean-Philippe Thuot » et biffer « élues par le Congrès ».

Proposé par le Conseil exécutif
Appuyé par AFESH-UQÀM
Vote indicatif : Adopté à l'unanimité
Vote formel : Adopté à l'unanimité

Sur la proposition principale 10.2.9 telle qu'amendée :
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.2.10 Qu'au prochain Congrès de la CASSÉÉ soient prises en considération, en vue d'un hypothétique remboursement, les dépenses occasionnées pour une éventuelle tournée nationale promouvant la grève générale illimitée.

Proposée par AGEVVM
Appuyée par AÉCS

Vote indicatif :
Pour : 8 Contre : 1 Abstention : 3
Vote formel :
Pour : 4 Contre : 2 Abstention : 2
Adoptée à la majorité

10.2.11 Que le slogan de la campagne de grève soit : Prêt\$ pas prêt\$...j'y vais! Grève générale illimitée!

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée AÉCS
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.2.12 Que le Congrès encourage les assemblées générales locales d'envisager la possibilité d'une éventuelle contribution chiffrée au fonds de grève de la CASSÉE.

Proposée par AFESH-UQÀM
Appuyée par le Conseil exécutif

10.2.13 Que le site Internet et les listes de discussion de l'ASSÉ soient mis à la disposition de la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉE) pour diffuser toute information relative à la campagne de grève. Qu'un mot d'ordre soit lancé dès demain, lundi le 31 janvier 2005, afin de diffuser cette proposition et d'encourager activement et fortement toutes les associations étudiantes à communiquer (par téléphone, par courriel ou par télécopieur) dans les plus brefs délais toute information nouvelle.

Proposée par AÉHUM
Appuyée par AÉCS
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.2.14 Que l'ASSÉ produise une affiche de grève incluant les revendications de base nécessaires à la participation à la CASSÉE ainsi que le slogan de campagne.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AÉHUM
Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.2.14.1 Ajouter : « Que, dans la mesure du possible, l'affiche soit imprimée sur du papier recyclé. »

Proposée par AÉAUM
Appuyée AEMSP-UQÀM
Vote indicatif :
Pour : 3 Contre : 1 Abstention : 7
Vote formel :
Pour : 3 Contre : 2 Abstention : 2
Adoptée à la majorité

Sur la proposition principale 10.2.14 telle qu'amendée :

Vote indicatif : Adoptée à l'unanimité
Vote formel : Adoptée à l'unanimité

10.2.15 Que le Congrès entérine l'ébauche d'affiche et de collant présenté à celui-ci.

Proposée par AÉHUM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Vote indicatif :
Pour : 8 Contre : 0 Abstention : 4
Vote formel :
Pour : 6 Contre : 0 Abstention : 2
Adoptée à la majorité

Proposition privilégiée : L'ajournement du Congrès, que les points « 12.0 Femmes » et « 13.0 États généraux du mouvement étudiant et Congrès d'orientation » soient mis à l'ordre du jour du prochain Conseil InterRégional.

Proposée par le Conseil exécutif
Appuyée par AEMSP-UQÀM

Question préalable : La mise aux voix de la proposition privilégiée.

Proposée par AÉHUM
Appuyée par AEMSP-UQÀM
Vote indicatif :
Pour : 6 Contre : 1
Vote formel :
Pour : 7 Contre : 1
Adoptée à la majorité

Sur la proposition privilégiée :

Vote formel :
Pour : 4 Contre : 1 Abstention : 0
Adoptée à la majorité

Levée à 21h13

ÉTATS FINANCIERS

Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉ)

Bilan cumulatif des revenus et dépenses au 12 mai 2005

Revenus	Cumulatif
Fonds de grève	8 776,50 \$
AGECVM	4 000,00 \$
ACSSUM	100,00 \$
AÉDDHUM	25,00 \$
AFELLC-UQÀM	1 000,00 \$
AÉÉSPUL	249,00 \$
AÉÉA, Université Laval	150,00 \$
ACCES, Université Laval	100,00 \$
AÉLSHUM	43,00 \$
AFESPED-UQÀM	2 500,00 \$
AGES	500,00 \$
APEUL, Université Laval	109,50 \$
Instances	5 278,50 \$
Frais - Congrès 26-27 février 2005	2 102,50 \$
Frais - Congrès 13 mars 2005	491,00 \$
Frais - Congrès 19-20 mars 2005	1 200,00 \$
Frais - Congrès 26 mars 2005	720,00 \$
Frais Congrès 2-3 avril 2005	615,00 \$
Frais Congrès 9-10 avril 2005	150,00 \$
Dons	27 413,00 \$
AECSL	1 000,00 \$
AÉHUM	500,00 \$
CSN-Construction Montréal	100,00 \$
Fédération de la CSN-Construction	500,00 \$
SoGÉÉCoM	1 000,00 \$
Syndicat de l'enseignement de la région de Laval	100,00 \$
AESPC-UQÀM	2 000,00 \$
Fédération de la CSN-Construction	100,00 \$
AFESH-UQÀM	20 000,00 \$

Congrès annuel de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSE)
 Les 14 et 15 mai 2005 au Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu

Restaurant Le Chainon	50,00 \$
Association étudiante d'histoire, culture et société, UQÀM	100,00 \$
AÉHUM	200,00 \$
Centrale des syndicats démocratiques (CSD)	300,00 \$
Conseil central du Montréal-Métropolitain (CCMM-CSN)	500,00 \$
AÉM-H-UQÀM	200,00 \$
AGECAL	10,00 \$
AGEECLP	353,00 \$
SECMV (Pour autobus 3 mars 2005)	300,00 \$
Syndicat de l'hôpital Louis-Hypolite Lafontaine	100,00 \$
Autres	38,11 \$
Totaux	41 506,11 \$
Dépenses	
Information	4 740,36 \$
Ultimatum express	210,34 \$
Matériel d'information	3 957,52 \$
Traduction	0,00 \$
Documentation	572,50 \$
Mobilisation	48 047,91 \$
Instances	14 746,33 \$
Tournées	7 905,61 \$
Ressources matérielles et logistiques pour les actions	25 395,97 \$
Bureau	13,53 \$
Équipement	13,53 \$
Administration	96,70 \$
Frais de caisse	96,70 \$
Communications	5 713,52 \$
Communications téléphoniques	2 817,34 \$
CNW Telbec	2 896,18 \$
Employée	2 405,36 \$
Salaire	1 556,76 \$
Retenues et cotisations de l'employeur (Provincial)	552,00 \$
Retenues à la source courantes (Fédéral)	296,60 \$

Congrès annuel de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)
Les 14 et 15 mai 2005 au Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu

Divers	0,00 \$
Autres	0,00 \$

Totaux	61 017,38 \$
Surplus/(déficit)	(19 511,27 \$)

Bilan financier (monétaire) en date du 12 mai 2005

ACTIF	37 419,30 \$
--------------	---------------------

Compte à recevoir	3 032,00 \$
Frais Congrès 26-27 février 2005	635,00 \$
Frais Congrès 13 mars 2005	312,00 \$
Frais Congrès 19-20 mars 2005	240,00 \$
Frais Congrès 26 mars 2005	360,00 \$
Frais Congrès 2-3 avril 2005	870,00 \$
Frais Congrès 9-10 avril 2005	615,00 \$
Cotisations au fonds de grève à recevoir	25 387,30 \$
Dons à recevoir (en date du 6 mai)	9 000,00 \$
AEMSP-UQÀM	1 000,00 \$
AGECD	1 600,00 \$
Autobus Montréal 24 mars (Contributions récoltées)	6 400,00 \$

PASSIF	(60 711,27 \$)
---------------	-----------------------

Compte à payer - estimé (en date du 12 mai)	(41 200,00 \$)
Autobus Montréal - Manifestation 3 mars 2005	(15 000,00 \$)
CNW Telbec	(500,00 \$)
Manifestation du 24 mars 2005	(25 700,00 \$)
Déficit (revenus - dépenses)	(19 511,27 \$)

Totaux	(23 291,97 \$)
---------------	-----------------------

COTISATIONS AU FONDS DE GRÈVE

#	Associations étudiantes	Étudiant-e-s par jours de grève	Cotisations	Cotisations versées	Solde
1	AÉAUM	0,88%	503,18 \$	0,00 \$	503,18 \$
2	RÉESUM	0,44%	251,59 \$		
3	ACSSUM	0,15%	84,46 \$	100,00 \$	(15,54) \$
4	AELSHUM	0,05%	30,91 \$	43,00 \$	(12,09) \$
5	AFÉA	4,22%	2 426,03 \$	0,00 \$	2 426,03 \$
6	AGEECLG	7,88%	4 528,59 \$		
7	AÉTEP	0,06%	35,94 \$	0,00 \$	35,94 \$
8	RÉÉCJL	3,13%	1 797,06 \$	0,00 \$	1 797,06 \$
9	AGECD	3,28%	1 886,91 \$		
10	AECSL	4,81%	2 767,47 \$		
11	AEDDHUM	0,21%	118,61 \$	25,00 \$	93,61 \$
12	AFESH-UQÀM	10,28%	5 912,32 \$		
13	AFELLC-UQÀM	11,16%	6 415,50 \$	1 000,00 \$	5 415,50 \$
14	A ECS	12,25%	7 044,47 \$		
15	AGECVM	13,13%	7 547,65 \$	4 000,00 \$	3 547,65 \$
16	AÉHUM	0,50%	289,33 \$		
17	AGECG-I	0,22%	125,79 \$	0,00 \$	125,79 \$
18	AGÉCoV	1,86%	1 067,45 \$	0,00 \$	1 067,45 \$
19	AFESPED-UQÀM	2,95%	1 696,42 \$	2 500,00 \$	(803,58) \$
20	AGES	4,69%	2 695,59 \$	500,00 \$	2 195,59 \$
21	AECM	1,26%	725,83 \$		
22	AGECSJR	3,64%	2 089,98 \$	0,00 \$	2 089,98 \$
23	AÉCSAUM	0,20%	115,01 \$	0,00 \$	115,01 \$
24	AÉÉA-UL	0,36%	206,66 \$	150,00 \$	56,66 \$
25	AESS-UQÀM	4,38%	2 515,88 \$	0,00 \$	2 515,88 \$
26	ACCES-UL	0,22%	125,79 \$	100,00 \$	25,79 \$
27	AGÉÉTUL	0,17%	97,04 \$	0,00 \$	97,04 \$
28	AÉÉH-UL	0,42%	243,50 \$	0,00 \$	243,50 \$
29	RÉSUL	0,21%	121,30 \$	0,00 \$	121,30 \$
30	AÉÉSPUL	0,45%	259,68 \$	249,00 \$	10,68 \$
31	AÉGUM	0,15%	87,70 \$	0,00 \$	87,70 \$
32	APÉUL	0,23%	134,78 \$	109,50 \$	25,28 \$
33	AGEECST	2,17%	1 245,36 \$	0,00 \$	1 245,36 \$
34	AGECFXG	1,69%	970,41 \$	0,00 \$	970,41 \$
35	AGEBB	0,21%	123,23 \$	0,00 \$	123,23 \$
36	SECMV	0,55%	318,34 \$	0,00 \$	318,34 \$
37	AEMSP-UQÀM	1,31%	754,76 \$		
38	ABEILL-UL	0,23%	133,34 \$	0,00 \$	133,34 \$
	Membres de l'ASSÉ		24 161,28 \$	8 776,50 \$	25 387,30 \$

BILANS ET PERSPECTIVES

Rapport du Conseil exécutif

Conjoncture sociale et politique

Après des mois d'automne et d'hiver empreints de mobilisations syndicales et populaires, le gouvernement du Parti libéral du Québec (PLQ) annonce, fin printemps 2004, son intention d'organiser des forums de consultation régionaux qui culmineront en automne lors du Forum des générations. Il s'agit bien sûr là d'une entreprise de relation publique visant à forger un pseudo-consensus autour des attaques antisociales de l'État afin de les légitimer. L'entreprise de relation publique est un échec : le gouvernement continue de dégringoler dans les sondages aux cours des mois suivants. Mais l'entreprise de concertation ou de « partenariat » entre, d'une part, l'État et le patronat et, d'autre part, les mouvements syndicaux et les mouvements sociaux et communautaire, connaît quant à elle sa part de succès. En effet, bien que quelques syndicats et groupes communautaires ne soient au départ pas dupes de la supercherie, la grande majorité d'entre eux accepte tout de même de participer aux différents comités de travail qui découleront du Forum. Parallèlement, on assiste à une profonde démobilisation syndicale. L'idée d'une grève générale ayant été lancée, plus de 200 000 des 260 000 syndiqué-e-s de la CSN ont, dès l'automne, voté en sa faveur. Mais le projet avorte toutefois lorsque la FTQ, suivant les directives des dirigeant-e-s, se retire du projet. Cette décision de mettre fin à la mobilisation est entre autres imputable à la compétition que se livrent les grandes centrales syndicales dans le maraudage au sein des hôpitaux, à la suite d'une loi du gouvernement remaniant la structure syndicale y étant admise. Durant tout l'automne et l'hiver, les manifestations et mobilisations syndicales demeurent symboliques et inoffensives. Les attaques de l'État et du patronat peuvent se poursuivre et les acquis sociaux alors perdus vont le demeurer. Comme mouvement de masse, seul le mouvement étudiant continue son escalade des moyens de pression. Notons toutefois que les groupes de locataires et des groupes de défense des droits des assisté-e-s sociaux ont poursuivi un remarquable travail de mobilisation.

Mais le gouvernement libéral provincial demeure très chambranlant parce que fortement impopulaire. Fin session d'automne, il doit plier une première fois quand, à l'appel de groupes écologistes, une masse critique de citoyens et de citoyennes se mobilise contre le projet de construction d'une centrale thermique au Suroît. Face à la mobilisation, le projet du Suroît est abandonné, mais il semblerait que celui de centrale thermique n'ait été que délocalisé. Quoi qu'il en soit, le projet initial du gouvernement doit être modifié face au mécontentement populaire. Quelques semaines plus tard, les libéraux devront une fois plus rebrousser chemin après qu'est décrié leur projet annoncé

de financer à 100 % des écoles privées juives. Ces reculs s'accompagnent de résultats de plus en plus désastreux pour le PLQ dans les sondages.

Pourtant, le gouvernement continue d'agir selon les diktats patronaux en matière d'éducation. En effet, lors du Congrès du PLQ, tenu en fin novembre, les délégué-e-s parlent de dégel des frais de scolarité et d'instauration d'un programme de Remboursement proportionnel au revenu (RPR). Effectivement, sentant monter la pression étudiante, le ministre Reid dévoile, en janvier, son projet de RPR. Ce dernier, partout où il a été instauré à travers le monde, a servi de légitimation à un dégel des frais de scolarité. Quelques semaines plus tard, Reid annonce ses orientations ministérielles sur le réseau collégial, maintenant son existence alors que cela semblait incertain quelques mois plus tôt. Cependant, ces orientations s'inscrivent, dans l'ensemble, dans un projet de décentralisation et d'arrimage au marché du réseau collégial.

Devant l'entêtement du gouvernement à ne pas vouloir entendre les revendications étudiantes, fin février 2004, plusieurs associations étudiantes répondent à l'appel à la grève lancé par l'ASSÉ à la session d'automne. Pour la première fois au cours de son mandat, le gouvernement du PLQ sera confronté à un mouvement de masse organisé et combatif qui s'étalera sur plusieurs semaines. Rapidement, le rapport de force penche en faveur des étudiants et des étudiantes au détriment de l'État qui corrigera toutefois partiellement ce déséquilibre en s'appuyant sur le travail de récupération et temporisation bien opérée par la FEUQ et la FECQ. Le gouvernement a tout de même plié pour la première dans un dossier de très grande importance. De plus, il a à le faire après avoir rejeté les demandes étudiantes du revers de la main durant plus d'un an. À l'initiative de l'ASSÉ, par la construction d'un rapport force, le mouvement étudiant prouve alors la nécessité et l'efficacité du syndicalisme de combat. C'est en quelque sorte un pied de nez aux stratégies des dirigeants syndicaux.

Au sortir de la grève, il semble que la perspective de larges mobilisations syndicales soit envisageable. En effet, les travailleurs et travailleuses de la fonction publique, qui comprennent les professeur-e-s du réseau collégial, semblent bel et bien engagé-e-s dans une escalade des moyens de pression qui culminera en automne. Un front commun des employé-e-s de l'État, de la CSN et de la FTQ s'est formé. Déjà plusieurs courts débrayages ont eu lieu, dont certains dans les différents Cégeps de la province. Mais cette lutte porte d'abord et avant tout sur la négociation de conventions collectives; elle n'est politique que dans la mesure où elle regroupe des milliers de syndiqué-e-s face à un employeur qui est l'État. Ainsi, il ne s'agit pas d'une attaque directe des politiques néo-libérales du gouvernement, bien que, indirectement, le nivellement vers le bas des conditions de travail s'inscrivent dans le cadre de telles politiques. Les luttes syndicales pourraient (et devraient) s'inscrire dans une perspective plus large, dénonçant l'ensemble de politiques antisociales de l'État, y compris les

attaques contre les conditions de travail. Mais, à la lumière des mobilisations syndicales des deux dernières années face à un gouvernement néo-libéral, on peut craindre que ce ne sera pas le cas. Nous devons toutefois être prêts et prêtes à réagir si une large mobilisation ouvertement opposée aux politiques de l'État et résolument déterminée à créer un rapport de force face à celui-ci en venait à se former. Le travail en coalition devrait alors être considéré.

Quoi qu'il en soit, même si elle se limite à l'obtention d'une nouvelle convention collective, la mobilisation syndicale de l'automne prochain a toutes les chances d'être massive. En ce sens, le gouvernement sera possiblement une fois de plus placé dans un rapport de force qui lui sera défavorable. Cette situation nous sera évidemment favorable et, solidaire des revendications des syndiqué-e-s, nous pourrions alors en profiter pour faire valoir les nôtres face à un gouvernement assailli sur plusieurs fronts. Par ailleurs, rappelons que les revendications spécifiques des professeur-e-s des Cégeps, au-delà de leur convention collective, incluent l'exigence d'un réinvestissement massif pour le réseau collégial. Il faudra se montrer solidaires de cette lutte, qui est aussi nôtre.

De façon générale, l'ASSÉ devra stimuler la pratique du syndicalisme de combat au sein du mouvement étudiant mais aussi chez les travailleurs et les travailleuses. Elle devra aussi, à travers ses revendications touchant l'éducation, pousser plus loin l'analyse pour que soient ouvertement et directement dénoncés le néo-libéralisme et les politiques antisociales de l'État.

Plan d'action de l'automne 2004

Congrès extraordinaire du 28 août 2004

Mandats exécutés :

- Élaboration et invitation à diffuser un projet de plate-forme.
- Campagne de mobilisation sur les prêts et bourses visant les bureaux de l'Aide Financière aux Études en utilisant les formulaires de plaintes comme outil de mobilisation.
- Campagne préventive sur la question du réseau public d'enseignement collégial.
- Invitation à ce que, pendant le mois de septembre, les associations locales prennent position sur les revendications et le plan d'action.
- Préparer un camp de formation pour les 10, 11 et 12 septembre 2004.
- Appel à participer aux mobilisations des 13 et 14 octobre en opposition au Forum national.
- Que l'ASSÉ, pour l'année à venir, n'exclue aucun moyen afin de renverser les coupures et les réformes aux prêts et bourses et pour réaliser la conversion des

prêts en bourses. Que le Congrès des 25 et 26 septembre 2004 lance un ultimatum au gouvernement et qu'un Congrès sur le thème « bilan des mobilisations et perspectives de grève » soit organisé au plus tard le 24 octobre 2004.

- Que l'ASSÉ appuie la manifestation pro-choix du 3 octobre 2004.
- Que les associations universitaires appuient les associations collégiales s'il y a une lutte à mener sur la refonte du réseau collégial.

Mandat non exécuté :

- Que les associations locales tiennent des journées d'études sur l'offensive libérale entre les 4 et 14 octobre 2004.

Congrès des 25 et 26 septembre 2004

Mandats exécutés :

- Qu'il y ait un point « Femmes » de préparé dans chaque instance.
- Un communiqué pour appuyer les actions du 3 octobre 2004.
- Que l'ASSÉ étudie les possibilités de tenir un Forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat à la session d'hiver 2005.
- Qu'un communiqué soit largement répandu pour annoncer l'ultimatum adopté à ce Congrès.
- Qu'une manifestation soit organisée le 14 octobre 2004 à 12h à Saint-Augustin-de-Desmaures.
- Que le 19 novembre soit une journée nationale d'actions.
- Dans le cas de la désaffiliation de CSU que le Conseil exécutif amène une proposition de modifications aux prévisions budgétaires 2004-2005 à la baisse pour le Congrès de janvier 2005
- Que l'ASSÉ verse une subvention de 600,00 \$ à l'Association étudiante du Cégep de Matane (AECM)

Mandats non-exécutés :

- Comblent les postes vacants sur le Comité femmes de l'ASSÉ.
- Campagne contre la marchandisation du corps de la femme (collants et affiches).
- Qu'une page « Femmes » soit créée sur le site Internet de l'ASSÉ.
- Que du matériel d'information féministe et pro-féministe soit mis à la disposition des membres.
- Que soit élaboré une position envers le congrès masculiniste d'ici le prochain Congrès régulier de l'ASSÉ.
- Invitation à ce que les associations locales prennent des positions contre les plans de réussite.

- Que des Comités femmes locaux soient créés afin d'organiser des événements pour le 8 mars 2005.
- Que au local un point « Femmes » soit rajouté aux assemblées générales afin d'actualiser leurs revendications et préparer un plan d'action avec un suivi.
- Communiqué pour dénoncer les positions de la Fédération des cégeps sur le démantèlement du réseau collégial

Congrès du 24 octobre 2004

Mandats exécutés :

- Lancer l'appel à la grève en invitant les associations locales à tenir des assemblées générales pour une grève à l'hiver 2005 à l'atteinte d'un plancher de 7 associations étudiantes.
- Qu'un communiqué de presse soit émit pour annoncer le déclenchement de la campagne de grève le plus rapidement possible.
- Trouver des militantes et militants pour remplir les comités.
- Former des comités de mobilisation efficaces.
- Que soit produit un journal sur la grève à la rentrée.
- Invitation à tenir des actions locales et régionales en appui à l'ultimatum d'ici la grève.
- L'organisation d'une manifestation pour le 19 novembre.
- Inviter les associations étudiantes qui ne l'avaient pas déjà fait à lancer le débat sur l'opportunité d'une grève générale à l'hiver contre la conversion des bourses en prêts.

Mandats non-exécutés :

- Diffuser un journal spécial « rapport de force et syndicalisme de combat » pour le 19 novembre.
- Qu'un Congrès ait lieu le 27 novembre afin de procéder aux élections, de prévoir un camp de formation et un Congrès pour la rentrée. Qu'après ce Congrès une journée de formation ait lieu.

Occupation du 8 décembre

Le 8 décembre eut lieu une occupation des bureaux de Pierre Reid à Magog qui commença vers 10h et se termina vers 22h. Une quinzaine de personnes de Montréal et de Sherbrooke ont participé à cette occupation, une douzaine ont occupé les bureaux et quelques personnes sont restées à l'extérieur afin d'assurer un support et un contact avec les gens à l'intérieur. Les exigences des occupants et des occupantes étaient que le ministre de l'Éducation, Pierre Reid, se prononce publiquement face à l'ultimatum de l'ASSÉ. La seule réponse obtenue fut celle de l'attachée de presse de Pierre Reid qui

déclara que celui-ci n'allait pas changer son opinion face à ce dossier. La visibilité médiatique fut tout de même positive. Plusieurs associations étudiantes et organismes communautaires appuyèrent l'action.

Les occupants et les occupantes décidèrent de sortir pour plusieurs raisons : la menace de voir s'accumuler les charges contre eux et elles, le fait que cette action était une action symbolique (de fin de session) et le manque d'équipement pour pouvoir prolonger l'occupation.

En conclusion, même si cette occupation était définie d'avance comme une occupation symbolique, nous dirions que pour une occupation plus fructueuse nous aurions dû avoir une vraie manifestation d'appui et de l'équipement pour pouvoir tenir plusieurs jours.

Manifestation du 14 octobre 2004

Organisée au Campus Notre-Dame-de-Foy près de Québec pendant la semaine de relâche de plusieurs cégeps, la manifestation du 14 octobre 2004, à l'occasion du Forum des Générations, a regroupé quelque 400 militantes et militants de partout au Québec. Les principales associations étudiantes qui ont participé sont celles de Sherbrooke, de la faculté des Sciences Humaines de l'UQÀM, de Saint-Laurent, de Drummondville, de St-Jérôme et du Vieux-Montréal en plus des quelques personnes de Québec qui se sont déplacées pour l'occasion.

La manifestation a certainement été réussie sur deux plans : la perturbation du Forum des Générations et l'impact médiatique. En effet, la manifestation a perturbé la séance et plusieurs délégué-e-s ont été forcé-e-s de la traverser avant de rejoindre leur voiture. De plus, la couverture médiatique a été un succès puisque plusieurs articles sont parus dans les journaux le lendemain, de nombreuses entrevues ont été faites et l'ultimatum de l'ASSÉ lancé au gouvernement a été lu en directe à RDI. L'absence de volonté du gouvernement d'écouter nos revendications a aussi été prouvée lors de cet événement, justifiant la poursuite de notre lutte.

Manifestation du 19 novembre 2004

Organisée à l'occasion de la tenue du Congrès du Parti Libéral du Québec, la manifestation du 19 novembre a attiré un bon nombre de militants et militantes. Un peu plus de 1000 personnes ont participé à l'événement, dont plusieurs provenaient d'associations étudiantes non membres. Les principales associations étudiantes qui ont participé sont celles de Sherbrooke, de l'UQÀM, de Saint-Laurent, de Lionel-Groulx, de Drummondville, de l'Université de Montréal, du Vieux-Montréal, de Shawinigan, de

Saint-Jérôme, de l'Université Laval, de François-Xavier Garneau, de Sainte-Foy et de Lévis-Lauzon. Notons aussi que plusieurs de ces associations avaient voté une levée de cours pour l'occasion, en plus du Cégep du Vieux-Montréal qui était occupé par les militantes et militants et qui a servi de lieu de rassemblement et de repos.

La manifestation s'est en général très bien déroulée, excepté la mauvaise organisation des autobus pour le retour. L'imposante présence policière n'a pas empêché les manifestants et manifestantes de chanter et crier leurs revendications et de déambuler dans les rues qu'elles et ils désiraient, ce qui donna lieu à une marche très animée. La fin de la manifestation ayant lieu au point de rassemblement appelé par la CLAC (Convergence des Luttes Anti-Capitaliste), l'ASSÉ a montré sa solidarité avec ce groupe militant important à Montréal. Malheureusement, la manifestation organisée par ce groupe s'est terminée par de nombreuses remises de constats d'infractions. Des procédures de contestation sont présentement en cours.

La couverture médiatique de cette manifestation fut, elle aussi, réussie puisque, le lendemain, la plupart des journaux en faisaient mention, bien que peu de nos revendications étaient nommées. Il y a aussi eu une entrevue diffusée en directe à RDI, juste avant le départ.

Les actions locales

Bien que ces dernières n'aient pas été extrêmement nombreuses depuis le début durant cette session, il est essentiel de tout de même noter leur présence. Il y a eu la tenue d'un bidonville étudiant pendant toute une semaine à Sherbrooke. Cette action, nécessitant une présence soutenue de militants et militantes, montre bien la motivation de la population étudiante de Sherbrooke. À l'UQÀM ainsi qu'au Cégep de Saint-Laurent se sont tenues des actions théâtrales mettant en scène des policiers faisant payer les étudiantes et étudiants pour avoir accès à leur établissement d'enseignement et brutalisant les non-payeurs. Il y a eu également, et ce à l'UQAM, une marche funèbre pour rebaptiser le bureau d'aide financière aux études en bureau de l'endettement étudiant. Aussi, pendant une semaine complète, l'association étudiante du Cégep de Saint-Laurent a tenu une semaine de la condition étudiante avec des débats et discussion. Au Cégep de Drummondville, il y a aussi eu un débat sur les coupures et la décentralisation du réseau collégial. De plus, la semaine du 25 octobre, il se tiendra des actions festives sur la gratuité scolaire au Cégep François-Xavier Garneau. Ces actions originales montrent qu'il y a un travail soutenu pour informer et mobiliser les étudiantes et étudiants dans quelques associations étudiantes. Bien sûr, à cette liste s'ajoutent toutes les tenues de kiosques ainsi que l'affichage massif qui ont eu lieu sur pratiquement tous les campus du Québec, en plus de toutes les autres actions locales dont nous ne sommes pas au courant.

Plan d'action d'hiver et grève générale illimitée

Au moment d'entamer la session d'hiver, l'appel à la grève générale illimitée a été lancé depuis le 24 octobre. Déjà, au cours de la session d'automne, l'Association étudiante du module de science politique de l'Université du Québec à Montréal (AEMSP-UQÀM) avait obtenu un mandat lui permettant de déclencher la grève à l'atteinte d'un plancher de 8 associations ayant obtenu un mandat similaire. L'association générale étudiante du Cégep de Saint-Laurent (AECSL) se préparait pour son assemblée générale de grève du 26 janvier. La majorité des associations étudiantes membres de l'ASSÉ avait bien entamé le débat autour de la grève et autour des revendications discutées tout au long de l'automne.

À l'extérieur de l'ASSÉ, peu d'associations étaient préparées adéquatement à mener une campagne de grève. Celles qui l'étaient avaient, en règle générale, travaillé en collaboration avec l'ASSÉ durant au moins une partie de la session d'automne. La déconnexion par rapport à la campagne nationale se fit bien évidemment sentir chez les associations qui n'étaient pas affiliées à une organisation nationale. Mais elle existait aussi chez une majorité d'associations affiliées aux fédérations étudiantes puisque celles-ci n'encouragent aucunement l'instauration chez leur membre d'une culture démocratique qui leur aurait permis un débat sur la pertinence de la grève. Dans plusieurs institutions scolaires post-secondaires, le débat autour de la grève ne sera entrepris que quelques jours avant son déclenchement.

Revendications

Des ajustements à la plate-forme dégagée par plusieurs mois de travail en assemblée générale et en Congrès durent être effectués à la suite des discussions désinvoltes des délégué-e-s du Congrès du PLQ sur un éventuel dégel des frais de scolarité et des annonces du ministre de l'Éducation sur l'instauration du RPR et sur le réseau collégial. Furent donc ajoutées à la plate-forme des revendications s'opposant au RPR et à tout dégel des frais de scolarité.

Cependant, au moment de former la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉÉ) lors du Congrès des 29 et 30 janvier au Cégep de Saint-Laurent, la plate-forme de revendications fut de nouveau modifiée dans un souci d'inclusivité. En effet, par crainte d'exclure de la CASSÉÉ des associations étudiantes qui n'auraient pas adopté l'ensemble de la plate-forme, celle-ci fut, *de facto*, radicalement atrophiée. *De facto*, puisque le Congrès prit alors la décision de donner un droit de vote et de participation à la CASSÉÉ aux associations qui adopteraient en assemblée générale les revendications minimales suivantes :

- Que le gouvernement abolisse la réforme de l'Aide Financière aux Études;
- Qu'il renonce à tout projet de décentralisation et d'arrimage au marché du réseau collégial;
- Le tout dans une perspective de gratuité scolaire et d'éradication de l'endettement étudiant.

Pourtant, le Congrès des 26 et 27 février, premier Congrès de la CASSÉÉ, suggéra la plate-forme suivante pour la Coalition :

- Qu'il abolisse rétroactivement la dernière réforme de l'Aide Financière aux Études et retire la coupure de 103 millions;
- Qu'il reconnaisse l'autonomie des étudiantes et étudiants dès le départ du domicile familial;
- Que le gouvernement révisé le système d'Aide Financière aux Études et bonifie le montant en bourse accordé aux familles monoparentales;
- Qu'il renonce au Remboursement Proportionnel au Revenu (RPR);
- Que la politique sur les frais de scolarité des étudiantes internationales et étudiants internationaux soit rigoureusement appliquée; et qu'en ce sens, soient condamnées les hausses unilatérales perpétrées par les universités McGill et Concordia.

De plus, considérant que le réseau collégial est lui aussi grandement menacé par les projets de décentralisation du gouvernement libéral, la Coalition revendique du gouvernement :

- Qu'il renonce à tout projet de décentralisation et d'arrimage au marché du réseau collégial afin d'en garantir l'accessibilité et la qualité.

Ces revendications s'inscrivent dans la perspective d'obtenir une éducation gratuite et de qualité ainsi qu'un régime d'Aide Financière aux Études qui éliminerait l'endettement étudiant par la conversion des prêts en bourses et qui garantirait un niveau de vie au-dessus du seuil de la pauvreté à tous les étudiants et toutes les étudiantes, y compris les étudiantes internationales et étudiants internationaux.

La Coalition se positionne contre le fait que les présentes revendications soient satisfaites au prix d'un dégel des frais de scolarité et de toute autre coupure dans les programmes sociaux.

Malgré le fait qu'une plate-forme de revendications large ait été suggérée, par souci de démocratie directe, seules les revendications adoptées en assemblée générale par l'ensemble des associations membres de la CASSÉÉ furent présentées comme celles de

la Coalition. Ainsi, la plate-forme se trouva considérablement réduite mais la perspective dans laquelle la CASSÉE souhaitait amener ses revendications demeura. Cette perspective fut très importante, tout au long de la grève. D'abord parce qu'elle nous permit de lancer un débat large sur le droit à l'éducation. Ensuite parce qu'elle rendit possible de nous démarquer de la gestion de coupure de la FEUQ et de la FECQ. Dans la mesure, enfin, où, lors des négociations, il devenait possible de différencier les revendications de bases, non-négociables, de la perspective dans laquelle elles étaient amenées et qui ouvraient la voie à la négociation. Toutes les grèves étudiantes du passé ont amené une perspective d'amélioration du droit à l'éducation, même lorsque défensive. Il était important que la huitième n'y fasse pas exception.

Cependant, en définitive, les revendications concrètes et immédiates qui demeuraient ne permettaient que le maintien du statu quo. Ainsi, rien qui permettait de pousser plus avant le droit à l'éducation n'était formulé concrètement; aucune revendication concrète ne permettait d'appuyer la perspective que nous avons amenée. On pourrait rétorquer que les membres du Comité négociation pouvaient toujours amener les revendications concrètes faisant partie de la plate-forme plus large présentée plus haut. Mais une telle analyse est erronée et sort du cadre du syndicalisme de combat. En effet, ce qui permet d'obtenir satisfaction d'une revendication tient dans le fait qu'elle ait été débattue et adoptée en assemblée générale par des gens qui sont prêts à se mobiliser pour la défendre; sans construction d'un rapport visant à défendre des revendications assumées consciemment par la population étudiante, les gains ne seront pas au rendez-vous.

Une autre lacune liée aux revendications fut le manque de recherche permettant de les appuyer sur un argumentaire solide. La production de documents de recherche est utile en vue des négociations mais aussi d'abord et avant tout pour permettre de bien informer la population étudiante. L'élaboration d'une analyse solide appuyant chacune des revendications permet de vulgariser facilement notre argumentaire ainsi que de formuler simplement des solutions concrètes et facilement intelligibles permettant de répondre à ces revendications. S'il est vrai que les ultimatums produits dès l'automne furent d'une aide appréciable en vue de l'accomplissement de cette tâche, ils n'y suffirent pas entièrement.

Recommandations :

Pour les campagnes à venir :

- Présenter des revendications concrètes pour appuyer et illustrer les perspectives amenées dans la plate-forme de revendications. Par exemple, la « reconnaissance de l'autonomie des étudiantes et étudiants dès le départ du domicile familial » est une revendication concrète qui permet d'illustrer la perspective d'éradication de l'endettement étudiant.

- Assurer la production de recherche pour permettre d'appuyer nos revendications sur un argumentaire solide et accessible.

Modalités de déclenchement de la grève

Lors du Congrès des 29 et 30 janvier au Cégep de Saint-Laurent, les délégué-e-s décidèrent d'appeler les différentes associations à tenir leur assemblée générale de grève avant le 25 février. La grève devait être déclenchée automatiquement à l'atteinte d'un plancher de 7 associations étudiantes ayant obtenu leur mandat de grève selon les modalités suivantes :

Sera comptée dans le plancher une association étudiante qui répond aux trois conditions suivantes :

Condition 1 : Revendications

L'association étudiante a minimalement adopté comme revendication l'abolition de la réforme de l'Aide financière aux études en assemblée générale ou en référendum.

Condition 2

2.1 : Mandat de principe de grève

L'association étudiante a adopté en assemblée générale ou en référendum de tenir dans les 3 jours ouvrables suivant l'atteinte du plancher une assemblée générale extraordinaire d'organisation pour déclencher la grève.

Ou

2.2 : Mandat de grève

L'association étudiante est en grève.

Condition 3 : Plancher

L'association étudiante a adopté en assemblée générale ou en référendum un plancher de 7 associations étudiantes ou moins répondant à ces conditions.

On constate que les revendications devant être adoptées par une association étudiante pour être inclues dans le plancher dont l'atteinte est nécessaire au déclenchement de la grève ne furent pas les mêmes que celles nécessaires à la participation à la CASSÉÉ. Cette façon de fonctionner fut adoptée afin de s'assurer que la grève puisse être déclenchée le plus rapidement possible. Il s'agissait là d'une erreur.

S'il n'existe pas assez d'associations prêtes à se lancer dans la grève sur la base de nos revendications, c'est un indicateur du manque de maturité du mouvement. Une grève faite sur des bases incertaines n'en vaut probablement pas la peine. Pour construire un réel rapport de force face au gouvernement il est nécessaire de créer un bloc ferme d'associations étudiantes partageant une base de revendications communes et capables de cohésion lors du déroulement de la grève. Il ne faut non plus pas sacrifier notre analyse, nos revendications et nos perspectives afin de s'attirer des « alliés » qui seront possiblement les premiers à quitter le navire en cas de tempête. La crainte de ne pouvoir déclencher la grève à cause d'une plate-forme de revendications trop large se révéla par ailleurs non-fondée. En effet, des associations étudiantes regroupant près de 70 000 personnes adoptèrent finalement une plate-forme plus large que celle, extrêmement minimaliste, devant être adoptée pour qu'une association fût comptée dans le plancher.

Recommandations :

- Toujours assurer une certaine uniformité de la plate-forme de revendications des associations membres de l'ASSÉ avec celle des associations non membres lors de travail en coalition.
- Défendre au mieux la mise en valeur de notre analyse et nos principes lors de travail en coalition.
- Faire confiance à la légitimité de nos revendications lors de campagnes. Proposer aux non membres d'adopter nos revendications lors des campagnes.

Création de la CASSÉE

Inévitablement, la grève devait être un moment au cours duquel les tensions au sein du mouvement étudiant allaient être exacerbées. La grève devait être un vent balayant le brouillard qui empêchait plusieurs d'apercevoir et de saisir le débat historique au sein du mouvement étudiant entre syndicalisme de combat et « concertationnisme ». Il fallait que soit formé un pôle autour du syndicalisme de combat. Il fallait, donc, former un pôle autour de l'ASSÉ. Cela pour faire face à l'État, mais aussi pour contrer le travail de récupération de l'ensemble du mouvement qu'allaient certainement entreprendre la FEUQ et la FECQ. Dès la fin de la session d'automne, l'ASSÉ entreprit donc de réfléchir à la forme qu'aurait pu prendre la création d'une coalition par l'entremise de l'ouverture de ses structures.

Une coalition était nécessaire afin d'assurer une cohésion des associations étudiantes en grève souhaitant défendre le droit à l'éducation autrement que par la voie proposée par les fédérations étudiantes. Mener une campagne nationale, et à une plus forte raison une campagne de grève, implique que soient efficacement prises en charges d'importantes tâches et responsabilités. À la veille du Congrès des 29 et 30 janvier, des

camarades identifiaient les tâches suivantes comme parties prenantes du travail d'une organisation nationale :

- Lancer des mots d'ordres (appel à la grève, plate-forme, orientations stratégiques, etc.);
- Planifier, coordonner et organiser des actions nationales et régionales (manifestations, occupations, etc.);
- Produire et diffuser du matériel d'information (mobilisation, analyse, suivi des événements, etc.);
- Coordonner la représentation auprès des instances locales (suivi auprès des assemblées générales);
- Préparer les instances nationales (convocations, préparation logistique, regroupement des bilans locaux et national, propositions, etc.);
- Former ne serait-ce que sommairement, les nouveaux militants et nouvelles militantes massivement engagé-e-s dans le mouvement de grève;
- Assurer la représentation médiatique;
- Négocier avec le gouvernement.

Ayant des principes de base et une structure établie et ayant démontré sa capacité à remplir les tâches mentionnées ci-dessus, l'ASSÉ était toute désignée pour devenir un pôle d'organisation national en vue de la grève.

De plus, au moment d'entreprendre la grève, l'ASSÉ comptait trop peu d'associations membres pour espérer, seule, faire plier le gouvernement. Il était donc important pour l'ASSÉ d'ouvrir ses structures afin d'élargir les forces qu'elle allait pouvoir déployer. Le travail en coalition permettait enfin de mettre en commun de plus grandes ressources financières.

Face à ces constats, et après une tentative avortée de certains individus de former une coalition « sans bannière », les délégué-e-s des associations membres de l'ASSÉ, réuni-e-s en Congrès au Cégep de Saint-Laurent les 29 et 30 janvier, établirent les grandes lignes de ce qu'allait devenir la CASSÉÉ en adoptant les mesures extraordinaires suivantes :

1. De donner un droit de vote aux non membres ayant un mandat d'assemblée générale de consulter leurs membres en assemblées générales ou en référendum sur la question de la grève ou s'étant prononcés en assemblée générale ou en référendum en faveur de la grève générale illimitée à l'hiver 2005. Ce droit de vote serait valable pour les points « revendications », « plan d'action » et « coordination de la grève » pour le Congrès des 29 et 30 janvier 2005.

2. Que les associations membres de la coalition assument le partage des coûts découlant des décisions prises en commun au prorata de leurs membres au sein de la coalition par le biais d'un fonds de grève dont la gestion sera déterminée par la coalition.

3. Que la coalition soit créée dès le Congrès des 29 et 30 janvier et qu'elle entre en fonction dès la tenue du prochain Congrès. Que les associations non membres qui auront obtenu un mandat de grève en assemblée générale ou en référendum et ayant adopté les revendications suivantes : Que le gouvernement abolisse la réforme de l'Aide Financière aux Études; qu'il renonce à tout projet de décentralisation et d'arrimage au marché du réseau collégial, le tout dans une perspective de gratuité scolaire et d'éradication de l'endettement étudiant, aient un droit de vote, de proposition et d'appui dans la coalition à l'intérieur des structures de l'ASSÉ.

4. Que ce droit de vote, de proposition et d'appui porte sur les enjeux suivants :

- Mot d'ordre sur la grève
- Revendications
- Actions
- Matériel d'information
- Représentation médiatique
- Négociations
- Fonctionnement de la coalition
- Fonds de grève

5. Que les individus membres des associations de la coalition puissent être élus sur les Comités de travail en ayant un appui de leur Conseil régional ou en ayant un appui d'une instance de leur association locale. Que les membres des associations incluses dans la coalition puissent être élus sur les Comités femmes et journal en ayant un appui d'une instance de leur association locale et d'une association membre de l'ASSÉ. Pour les élections aux comités statutaires de l'ASSÉ, que les candidatures des membres soient traitées en priorité; que les non membres obtiennent le droit de vote pour l'élection des candidatures de non membres.

6. Que, sur les Comités de travail de l'ASSÉ, ainsi que sur le Comité femmes et le Comité journal, puisse être élu un nombre de 6 personnes au lieu de 3, pour la durée de la grève, selon les modalités définies.

7. Que cette coalition assure de mettre en pratique le principe de démocratie directe en garantissant qu'aucune proposition du gouvernement ne sera acceptée avant la consultation de toutes les assemblées générales des associations étudiantes en grève, que seul-e-s les délégué-e-s des associations en grève puissent négocier avec le gouvernement et que des négociations ne soient entamées qu'après la consultation de toutes ces associations et l'accord de la majorité au deux tiers (2/3).

Deux semaines plus tard, au cours du Congrès tenu les 26 et 27 février au Cégep Limoilou, campus Québec, la structure et le fonctionnement de la CASSÉE furent précisés par l'adoption des mesures suivantes :

1. Que soit formé par la Coalition de grève les Comités suivants :

- Comité médias : Le Comité médias est composé de quatre personnes, paritaires membres et non membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, qui ont pour fonction de représenter la Coalition auprès des médias, de s'assurer que la grève ait une bonne couverture médiatique et de faire des entrevues.

- Comité négociations : Le Comité négociations est composé de quatre personnes, paritaires membres et non membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, qui ont pour fonction de représenter la Coalition auprès du gouvernement lorsque celui-ci désirera s'entretenir avec la Coalition des associations en grève. En aucun cas ce Comité peut officiellement accepter une offre du gouvernement sans que celle-ci soit préalablement approuvée par les assemblées générales des membres de la Coalition.

- Comité de coordination : Coordonne l'ensemble des Comités de l'ASSÉ et *ad hoc*, gère le fonds de grève de la Coalition, convoque les instances de celle-ci, les prépare et y amène des propositions. Le Comité est constitué du Conseil exécutif et d'autant de non-membres.

Que ces Comités soient formés d'un ou une membre du Conseil exécutif de l'ASSÉ élu-e par ses membres afin d'assurer une continuité dans le travail déjà amorcé par celui-ci pour la grève.

Qu'en tout temps, ces Comités de la Coalition ne puissent prendre des décisions allant à l'encontre des décisions de la Coalition ainsi que des Statuts et règlements de l'ASSÉ.

Que ces comités soient redevables devant la Coalition.

2. Comité du maintien et de l'élargissement de la grève : Le Comité est composé de 6 personnes, paritaires membres et non membres de l'ASSÉ, hommes et femmes, qui a pour fonction d'organiser des tournées d'associations étudiantes du Québec, des tournées téléphoniques et de favoriser et d'entretenir des liens avec les syndicats, les milieux communautaires et la population en général.

Que ce Comité soit formé d'un ou une membre du Conseil exécutif de l'ASSÉ élu-e par ses membres afin d'assurer une continuité dans le travail déjà amorcé par celui-ci pour la grève.

Qu'en tout temps, ce comité de la Coalition ne puisse prendre des décisions allant à l'encontre des décisions de la coalition ainsi que des Statuts et règlements de l'ASSÉ.

Que ce comité soit redevable devant la Coalition.

3. Attendu que, au cours de la présente campagne de grève, le mouvement étudiant se doit à tout prix d'éviter la béatitude face au comportement de la FECQ et de la FEUQ, béatitude qui a plus d'une fois laissée place à la récupération des mobilisations étudiantes;

Attendu que la prétention à la représentativité du mouvement de grève ne peut et ne doit exister sans que cette représentativité soit octroyée démocratiquement par les assemblées générales des différentes associations en grève travaillant en Coalition;

Que seul un Comité de négociations redevable devant l'ensemble des assemblées générales des associations étudiantes de la CASSÉE ait la légitimité d'aller négocier avec le gouvernement. De plus, advenant le cas où un Comité de négociations n'appliquant pas ce principe aille négocier avec le gouvernement, la CASSÉE devra appeler à la tenue d'un Congrès et d'assemblées générales locales le plus rapidement possible afin de réitérer ce principe et de réaffirmer la volonté de poursuivre la grève tant qu'une négociation démocratique n'aura pas lieu. La CASSÉE devra alors émettre un communiqué expliquant sa démarche et chaque association étudiante devra être encouragée à faire de même.

4. Proposition pour une équipe de communication nationale de la CASSÉE
- Que le Comité médias de la CASSÉE soit assisté par l'équipe des étudiants et étudiantes en communication de l'UQÀM.

- Que l'équipe de communication de l'UQÀM fournisse un-e attaché-e de presse à chaque porte-parole de la CASSÉÉ.
- Que la salle de presse de l'UQÀM devienne le quartier général des relations médias de la CASSÉÉ.
- Que l'équipe de communication de l'UQÀM réponde directement des Comités de coordination et médias de la CASSÉÉ en ce qui a trait au contenu et à la stratégie médiatique du mouvement de grève.
- Que l'équipe de communication mette sur pied une section médias sur le site de la CASSÉÉ destinée aux journalistes et au grand public pour la vulgarisation et l'explication des enjeux du mouvement de grève, sur lequel on trouve des communiqués, des études et divers documents qui appuient nos revendications.

5. D'utiliser le nom « Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉÉ) ».

6. Que les associations étudiantes membres de la CASSÉÉ et ayant été en grève générale illimitée pendant au moins dix jours ouvrables mais ne l'étant plus à un moment donné conserve leur droit de vote à la CASSÉÉ jusqu'à ce que prenne fin la grève au niveau national.

Au cours de la grève, la Coalition tint un très grand nombre de Congrès, pratiquement un par semaine. Cela est d'abord imputable au souci de l'ASSÉ d'appliquer la démocratie directe. La situation évoluant très rapidement, il importait de consulter régulièrement les assemblées générales pour revenir à l'instance nationale armée de mandats sur différentes questions. Mais le trop grand nombre de Congrès est aussi symptomatique de failles dans le travail des délégués, ainsi que de problèmes inhérents à une coalition telle que la CASSÉÉ, comme nous le verrons plus loin. En effet, plusieurs questions auraient dû être tranchées définitivement à certains moments plutôt que d'être constamment ramenées sur la table. D'emblée, à l'abord de certaines de ces questions, les membres de l'ASSÉ auraient clairement dû rappeler les principes de bases de leur organisation...qui étaient les mêmes que pour la CASSÉÉ. Aussi, les délégué-e-s auraient dû voir à plus long terme, notamment au moment d'élaborer le plan d'action. À défaut de permettre de ne pas tenir trop de Congrès, cette façon de faire aurait grandement pu alléger ces instances.

Le travail des Comités de la CASSÉÉ ne fut pas non plus de tout repos. Faisons un bilan sommaire de chacun d'eux :

Comité de coordination

Composé des membres de l'exécutif de l'ASSÉ et d'autant de non membres, ce Comité devait coordonner le travail des autres Comités, gérer le fond de grève et convoquer et organiser les Congrès. Le travail de coordination des comités fut une tâche accomplie très difficilement par le comité de coordination. D'abord à cause des problèmes d'organisation des autres Comités, à différents moments au cours de la grève. Aussi, parce que les non membres de l'ASSÉ participants au travail de ce Comité, à l'exception d'une personne, n'ont pas pris suffisamment au sérieux l'accomplissement de leurs tâches. Le travail du Comité de coordination fut aussi rendu difficile étant donnée l'existence de problème de coordination, de communication, de préparation des réunions et de répartition des tâches; problèmes déjà trop présents au sein de l'exécutif de l'ASSÉ.

Comité maintien et élargissement de la grève

Ici aussi, des problèmes de répartition des tâches vinrent nuire au travail. Peut-être, dès la création du Comité, l'établissement de postes précis aurait aidé à un meilleur fonctionnement. Il aurait aussi fallu établir des priorités claires pour ce comité (maintien de la grève par contact privilégié avec les membres de la CASSÉÉ ou élargissement de la grève par visite d'associations qui n'avaient souvent jamais eu de réel contact avec l'ASSÉ). Ces priorités auraient par ailleurs pu être modifiées au cours de la grève. Encore une fois, certain-e-s membres du comité n'ont pas rempli leurs tâches avec assiduité.

Comité de négociations

Ce Comité devait présenter les revendications de la Coalition au ministre et rapporter les propositions de ce dernier dans les instances de la CASSÉÉ. Après que le ministre ait refusé de négocier avec les « sanguinaires » membres de la CASSÉÉ, le mandat du Comité de négociations dû être renouvelé. Le Comité prit en charge la production de documents de réflexion sur la réforme de l'Aide financière aux études et sur le démantèlement du réseau collégial. Il tenta aussi de faire le suivi des négociations entre les associations étudiantes locales et les différentes administrations. Le Comité eut enfin quelques rencontres, peu fructueuses avec des représentants et représentantes de la Fédération autonome du collégial (FAC) et de la Fédération des enseignants du collégial affilié à la CSQ (FEC-CSQ) afin de pouvoir mettre en valeur nos revendications sur le réseau collégial, entre autres par l'entremise d'une éventuelle conférence de presse conjointe.

Comité médias

Durant les premières semaines de la grève, le Comité médias connut plusieurs problèmes. D'abord, tous les membres du Comité n'étaient pas aptes à bien défendre les

positions de la CASSÉÉ ainsi que ses moyens d'action. Cela fit, entre autres, en sorte que la représentation médiatique de la CASSÉÉ effectuée par des femmes fût grandement négligée.

Autre problème : une personne souhaitant à l'origine être attachée de presse pour la CASSÉÉ fut élue sur le comité et dut donc faire des entrevues, en plus de son travail d'attachée de presse. Il aurait été préférable que soient comblés tous les postes du Comité pour que, ensuite, soient nommé-e-s des attaché-e-s de presse.

Les relations avec l'équipe de communication de l'UQÀM, que le Congrès avait officiellement autorisée à faire un travail de soutien aux Comités médias et coordination, furent aussi difficiles. En effet, la communication entre le bureau de l'ASSÉ et cette équipe fut déficiente. Aussi, certaines tâches de base, telles la production d'une revue de presse quotidienne et d'un bottin de contacts dans les médias, ne furent pas accomplies.

Mais le problème le plus profond encouru avec cette équipe de communication fut d'ordre politique et stratégique. À plusieurs reprises, ses membres ont voulu revoir la ligne politique de la Coalition, en qui à trait à l'argumentaire défendant ses revendications mais aussi à ses moyens d'action. Cette ligne politique devait désormais être formatée selon un cadre médiatique tel qu'établi par l'équipe de communication. Devant le refus du Comité de coordination, les membres de cette équipe ont affirmé qu'ils et elles se sentaient considérées comme de simples machines qui devaient faire leur travail sans que soient entendues leurs opinions personnelles. Le 14 mars, l'équipe de communication mettait fin à sa collaboration avec la CASSÉÉ et deux des membres du Comité médias démissionnaient, suivi par un troisième quelques jours plus tard. Pourtant, le mandat de l'équipe de communication était clair, il devait *assister* le Comité médias de la CASSÉÉ. De plus, le Congrès avait clairement établi que « l'équipe de communication de l'UQÀM [devait répondre] directement des Comités de coordination et médias de la CASSÉÉ en ce qui a trait au contenu et à la stratégie médiatique du mouvement de grève ». Les individus ayant démissionné ont, en fait, ni plus ni moins exigé que soient oubliés certains principes de base de l'ASSÉ ou, encore, ont voulu devancer le Congrès quant à la présentation médiatique des moyens d'action. En aucun moment des individus peuvent se permettre de trancher des questions qui reviennent au Congrès et aux assemblées générales par souci de bien paraître dans les médias; si la CASSÉÉ se réclamait de la démocratie directe, ce n'était pas pour charmer les journalistes!

Après le départ des certains membres du Comité médias, d'autres sont venus prendre la relève très rapidement. Leur travail fut extraordinaire et, sans ces personnes, le Comité médias n'aurait tout simplement plus existé. En définitive, la CASSÉÉ aura joui d'une bonne couverture médiatique. D'un bout à l'autre de la grève, les médias ont reconnu la coalition comme un acteur incontournable dans le conflit. Quoi qu'on en

pense, cela est d'abord et avant tout imputable au travail militant et de coordination et à la spectaculaire mobilisation qui en a découlé. Une couverture médiatique ne se crée pas artificiellement; ou si cela est possible, l'ASSÉ n'en a pas les moyens et encore moins la volonté. Reste que travail médiatique de l'ASSÉ est à améliorer. Pour ce faire, une amélioration à apporter à notre travail serait l'élaboration d'une stratégie médiatique à court, moyen, voire à long terme, qui viserait non pas à se défendre de nos façons de voir et de faire mais plutôt à les mettre en valeur et à les appuyer sur un argumentaire solide. Encore une fois, la production de recherches serait un atout majeur pour accomplir cette tâche.

Mentionnons enfin que l'ASSÉ, avec raison, ne se fie pas aux médias bourgeois pour défendre et faire valoir ses positions. Il faut en effet produire notre propre journal et notre propre matériel d'information pour espérer renseigner adéquatement la population étudiante. Une campagne ne se gagne pas dans les médias mais bien dans les assemblées générales et dans la rue! Malheureusement, le comité information de l'ASSÉ n'a pas su s'acquitter de ses fonctions d'une façon qui aurait permis que son travail complète adéquatement celui du comité média (ou inversement).

Recommandations :

Dans le cadre d'une prochaine campagne exigeant d'ouvrir les structures de l'ASSÉ :

- Que, dans la mesure du possible, le Conseil exécutif accomplisse le travail de coordination sans être ouvert aux non membres de l'ASSÉ.
- Qu'une formation sur l'ASSÉ et le déroulement d'un Congrès soit dispensée le plus régulièrement possible afin de permettre un meilleur travail des délégué-e-s ;
- Qu'une formation sur l'ASSÉ soit dispensée à tous les non membres ayant à travailler sur des Comités de l'ASSÉ ou d'une coalition.
- Que les mandats et la structure des Comités formés pour le travail en coalition soient les plus précis possible.
- Nommer un-e ou des membres de l'exécutif afin que soit élaborée une stratégie médiatique à long terme au départ d'une campagne et qu'elle soit ajustée selon les besoins.
- Assurer la production régulière de matériel d'information produit régulièrement afin d'appuyer nos revendications et pour contrer la désinformation des médias bourgeois.

Critique de la CASSÉE

Pour les raisons mentionnées rapidement plus haut, la mise sur pied de la CASSÉE était nécessaire. Cependant, une critique de cette coalition est nécessaire afin que nous puissions faire mieux dans l'éventualité où le travail en coalition avec d'autres associations étudiantes se présenterait à nous.

Plusieurs associations qui n'y étaient pas préparées se sont retrouvées au sein d'une organisation se réclamant du syndicalisme étudiant de combat. Certaines ont fait preuve d'incompréhension vis-à-vis des principes de base de l'ASSÉ. Elles ont aussi parfois été récalcitrantes face à l'obligation de se conformer à un cadre de démocratie directe. Certaines associations, enfin, ont eu du mal à accepter les moyens d'actions de l'ASSÉ. Ce « choc » est bien compréhensible dans la mesure où plusieurs associations étudiantes étaient, avant la grève, pratiquement inexistantes en termes de syndicalisme étudiant. Pour plusieurs, en effet, la tenue régulière d'assemblées générales populeuses, la participation à des mobilisations de masse et le travail de coordination national représentaient quelque chose de nouveau. Pour pallier à ce manque d'expérience et pour améliorer la coordination nationale ainsi que le travail au local, il aurait été souhaitable de dispenser beaucoup plus de formation au local, comme par la tenue de camps de formation.

Mais le problème du « choc » avec le syndicalisme de combat ne venait pas toujours du manque d'expérience des associations étudiantes. Certaines associations ont en effet fait preuve d'un opportunisme crasse. Celles-là n'étaient autour de la table de Congrès que dans la mesure où elles y avaient un droit de vote. Le plus souvent, elles s'opposaient aux décisions prises selon les principes de base de l'ASSÉ non pas parce qu'ils leur étaient nouveaux que parce qu'elles adoptaient une position idéologique en opposition au syndicalisme de combat. Bien souvent, justement parce qu'ils et elles rejetaient le syndicalisme de combat et son aspect démocratique, c'est en fait avec les membres des exécutifs et non pas avec les assemblées générales que nous devons entrer en conflit. Il ne s'agit pas d'affirmer que tous et toutes autour de la table doivent être en accord; bien au contraire, l'ASSÉ est la seule organisation nationale à pouvoir permettre de réels débats émanant des assemblées générales et y retournant. Il s'agit plutôt de défendre notre analyse de l'éducation dans ses principes de base et de défendre la stratégie et la forme organisationnelle rattachées au syndicalisme étudiant de combat; sans la défense de ces caractéristiques, l'ASSÉ est vidée de sa substance et la CASSÉ par la même occasion. C'est le début de la chute vers le « concertationnisme ».

Lors du travail en coalition, pour éviter de sacrifier la qualité à la quantité, il faut préférer le travail avec des associations étudiantes partageant minimalement nos vues au travail avec le plus grand nombre d'associations possible. Ainsi, il faut établir une plateforme de revendications large et la maintenir plutôt que d'intégrer tout le monde à tout prix en laissant tomber plusieurs revendications importantes. Il faut aussi exiger des associations étudiantes qu'elles fonctionnent de façon démocratique. Face à ces conditions, les associations qui quitteront sont le plus souvent idéologiquement opposées à notre mouvement. Mais il n'y a pas là une fatalité: l'intégration de certaines associations à une coalition autour de l'ASSÉ peut les amener à évoluer vers une démocratisation de leur structure, la prise en compte des revendications de base de

l'ASSÉ et vers le syndicalisme de combat. Il s'agit de bien juger du degré d'ouverture que l'on souhaite lorsqu'on fait le tri à l'aide des leviers que sont les revendications et l'exigence de la démocratie.

Mais le degré d'ouverture souhaitable n'est pas seulement tributaire de la nature des associations avec lesquelles nous envisageons le travail en coalition. Il dépend aussi très fortement de la solidité de l'ASSÉ et des associations qui la forment. Il fallait que l'ASSÉ entame le travail en coalition en ayant en son sein la plus grande cohésion possible. Ainsi, il aurait peut-être été souhaitable que l'ASSÉ tienne un Congrès au début de la session afin de se préparer au travail en coalition et à la grève, avant même de la débiter. La tenue de Congrès de l'ASSÉ parallèlement à ceux de la CASSÉÉ aurait pu être bénéfique (par exemple, Congrès de l'ASSÉ le samedi, celui de la CASSÉÉ le dimanche). À défaut de cela, la tenue de réunions du Conseil InterRégional aurait pu être envisagée.

Notons par ailleurs que l'abandon de revendications par souci d'inclure le plus d'associations possible s'est révélé reposé sur une analyse erronée. En effet, plus de 30 associations étudiantes regroupant près de 70 000 personnes ont adopté la plate-forme de la CASSÉÉ. Cela dans un contexte où les fédérations étudiantes faisaient tout en leur pouvoir pour niveler par le bas les revendications du mouvement. De cela il faut retenir que nous devons faire confiance à notre analyse, à notre pratique et à notre structure. Si nous les prônons, c'est que nous avons espoir qu'elles seront adoptées par un nombre toujours croissant d'associations étudiantes se joignant à l'ASSÉ. Nous devons donc les assumer et les faire valoir et ne pas être trop enclins à les cacher afin de bien paraître, de ne pas effrayer.

Mentionnons aussi que la CASSÉÉ a amené autour de la table de Congrès beaucoup plus de délégué-e-s universitaires qu'à l'habitude. Cela a pu être intimidant pour plusieurs délégué-e-s du collégial qui ont parfois limité leurs interventions devant celles de leurs aîné-e-s. Cette situation fut déplorable. Tous les délégué-e-s, sans égards à leur palier d'études, doivent pouvoir faire valoir les mandats issus de leurs assemblées générales respectives. Encore une fois, la formation prend ici toute son importance afin que tous les délégué-e-s aient une attitude qui permette à chacun et à chacune d'être à l'aise lors des instances. La (re)diffusion du document sur la langue macho pourrait aussi être souhaitable.

Recommandations :

Dans le cadre d'une prochaine campagne exigeant d'ouvrir les structures de l'ASSÉ :

- Qu'une tournée des associations membres de la coalition formée soit organisée afin de dispenser une formation sur les principes de bases de l'ASSÉ, sur sa structure et sur le syndicalisme de combat;

- Qu'on ne rejette pas d'emblée des revendications par souci d'inclure un plus grand nombre d'associations étudiantes au travail en coalition. Qu'on maintienne au contraire une plate-forme contenant toutes les revendications les plus importantes afin d'en faire la promotion mais aussi pour assurer que les associations adhérentes à la coalition forment avec les membres de l'ASSÉ un bloc solide capable de cohésion dans la lutte.

Plan d'action au cours de la grève

Plusieurs actions nationales ont eu lieu au cours de la grève, en voici la liste :

- 3 mars, manifestation à Sherbrooke
- 7 mars, bidonville à Québec
- 9 mars, journée nationale d'actions régionales
- 12 mars, manifestation à Montréal
- 14 mars, journée nationale d'occupation
- 16 mars, contingent de la CASSÉÉ
- 24 mars, manifestation à Québec
- 14 avril, manifestation à Montréal

Il y eut aussi de nombreuses actions régionales dont voici quelques exemples :

- 22 mars, blocage du port de Montréal
- 22 mars, Manifestation à Drummondville : on perturbe le McDonald, une station d'essence, le Wal-Mart et une Banque Nationale.

Plusieurs des actions nationales furent plus ou moins bien organisées et connurent un succès pour le moins inégal. Le Comité de coordination éprouvant les problèmes décrits plus haut, il lui fut difficile d'assurer la prise en charge de l'organisation des actions nationales prévues par le Congrès. Peut-être aurait-il fallu mettre sur pied un comité devant s'occuper spécifiquement des actions et de leur bonne marche.

Au niveau local, il faut déplorer le manque d'initiative dont firent preuve un trop grand nombre d'associations étudiantes. Ce furent surtout les associations membres de l'ASSÉ ainsi que quelques autres telles l'Association générale étudiante du Cégep du Vieux-Montréal (AGECVM) ainsi que l'Association générale étudiante du Cégep de St-Jérôme (AGES) qui prirent sur elles d'organiser des actions. Le tir fut toutefois corrigé au fur et à mesure que s'écoula la grève. Ce manque de combativité est frappant si on compare la dernière grève avec celle de 1996. Peu d'occupations auront eu lieu et toutes furent plutôt courtes. Encore une fois, la formation est un outil incontournable pour stimuler l'initiative locale afin que se multiplient les actions. Lors des actions, la

communication des associations locales avec le bureau national fut aussi déficiente et aurait pu servir à ce que des actions soient mieux diffusées à travers les médias et dans les différentes associations du Québec.

Le débat autour de la soi-disant violence lors de nos actions fut nuisible. Lors de la grève de 1996, il ne fut pas réellement présent. Pourquoi cette année? Probablement d'abord des suites de l'événement « Montebello », perpétré de façon tout à fait hystérique par des fédérations étudiantes dépassées par leur gauche et tentant désespérément de remédier à cela en flirtant avec le « radicalisme ». Le ministre s'en est servi comme prétexte contre la CASSÉE pour nous exclure de la table de négociation. En 1996, un autre prétexte fut trouvé, en 2005, ce fut la violence qui servit à la négociation d'une entente à rabais exclusivement avec des organisations étudiantes nationales prêtes à ramper pour obtenir des miettes qu'elles présentent comme de l'or. Pourtant, nous avons usé d'actions qui font souvent en sorte que des syndicats ou autres groupes sociaux se retrouvent au contraire autour d'une table de négociations de laquelle on les tenait à l'écart. Nos actions étaient légitimes; il faudra démystifier cette question de la violence. Il aurait certainement fallu apporter la question des moyens d'action nécessaires dans les assemblées générales au lieu de la confiner à des comités plus restreints. En trop d'endroits, nous avons laissé la tribune qu'est l'assemblée générale à la droite qui s'est empressée de décrier la « grande violence » de nos actions. Il aurait été possible et souhaitable que soit proposée la tenue d'occupations ou de journées de perturbations économiques dans un plus grand nombre d'assemblées générales.

Recommandations :

- Amener le débat sur les moyens de pression au sein des assemblées générales
- Stimuler l'organisation d'actions locales et régionales face, entre autres, à l'augmentation des frais afférents dans les différentes institutions. Cela en vue de créer une culture combative dans un plus grand nombre d'associations étudiantes.

Regard d'ensemble sur la 8^e grève générale illimitée étudiante

La grève que nous venons de vivre fut très impressionnante de par l'immense quantité d'étudiants et d'étudiantes qu'elle a impliquée. Plusieurs facteurs y ont contribué. Le gouvernement du PLQ, mal aimé, avait collectionné les attaques antisociales au cours des premiers mois de son mandat. L'attaque au droit à l'éducation contre laquelle nous nous mobilisions fut une des plus spectaculaires des dix dernières années. Plusieurs mois de mobilisations avaient précédé la grève. 15 ans de recul en éducation avaient affecté directement la condition économique des étudiants et des étudiantes et la plus récente le faisait encore de façon directe et massive.

Il ne fait pas de doute que l'ASSÉ aura été à l'avant-garde du mouvement tout au long de la grève, autant au plan des revendications qu'au plan des moyens d'action. Sans le travail préparatoire à la grève et qui s'est étalé sur plusieurs mois, on peut se demander si une grève aurait été possible au cours de cette session, du moins dans une forme aussi spectaculaire. Notons sur ce sujet que la création de la CASSÉE a exigé beaucoup de travail. Énormément d'énergie a été « perdue » qui aurait pu être utilisée à d'autres fins si l'ASSÉ avait été plus forte dès avant la grève. Celle-ci a clairement démontré (si cela était encore nécessaire) l'absolue nécessité d'une organisation nationale capable d'organiser et de déployer les forces du mouvement étudiant à l'échelle nationale.

Mais la nature de cette organisation détermine aussi la façon dont nous mènerons notre lutte et ce que celle-ci visera à défendre. Le corporatisme et l'aplat-ventrisme de la FEUQ et de la FECQ auront encore une fois limité le plein potentiel de gain du mouvement de grève. Encore une fois, les fédérations étudiantes ont tenté de récupérer le mouvement pour ensuite le trahir en négociant une entente à rabais. Avant la grève, l'exécutif et d'autres camarades avaient averti les délégué-e-s du Congrès du comportement que les fédérations allaient adopter. Dans un texte de cahier de Congrès précédant la grève, on pouvait lire :

« [...] lors de la présente campagne de grève, on ne pourra s'abstraire de [la] dissension tactique historique du mouvement étudiant et nous devons donc tirer les conséquences politiques pratiques qui s'imposent à nous. Une de ces conséquences de l'existence de deux tactiques différentes dans le mouvement étudiant pourrait bien être une récupération du mouvement de grève. Cette récupération pourrait se faire auprès des médias mais aussi dans le cadre des négociations avec le gouvernement. [...] lors des négociations, le gouvernement voudra négocier avec le regroupement d'associations étudiantes étant prêt à accepter l'offre la plus avantageuse pour lui. Il se tournera donc tout naturellement vers la FECQ et la FEUQ. Celles-ci iront alors négocier une entente à rabais avec le gouvernement en la présentant comme une grande victoire étudiante, sans pourtant que les populations étudiantes locales soient consultées par le biais des assemblées générales locales. »

Le rappel de cet avertissement ne vise pas à faire vanter les mérites divinatoires de certains individus, il s'agit plutôt de démontrer que, une fois de plus, le comportement des fédérations étudiantes était prévisible. En créant la CASSÉE comme pôle de syndicalisme étudiant de combat, nous avons nui au travail des fédérations et empêché qu'advienne une entente à « super » rabais. Reste que les fédérations étudiantes ont pu agir de façon antidémocratique en négociant bien que les représentants de 70 000 personnes furent exclus du processus; elles purent négocier une entente à rabais et priver

le mouvement de son plein potentiel de gains. L'endettement étudiant a, en définitive, explosé de 136 millions de dollars; nous n'avons pu atteindre le maintien du statu quo alors que l'immense rapport de force que nous avons construit face au gouvernement nous permettait amplement de l'espérer.

Afin d'éviter qu'une entente à rabais soit négociée de façon antidémocratique, le Congrès adopta la proposition suivante :

Attendu que, au cours de la présente campagne de grève, le mouvement étudiant se doit à tout prix d'éviter la béatitude face au comportement de la FECQ et de la FEUQ, béatitude qui a plus d'une fois laissée place à la récupération des mobilisations étudiantes;

Attendu que la prétention à la représentativité du mouvement de grève ne peut et ne doit exister sans que cette représentativité soit octroyée démocratiquement par les assemblées générales des différentes associations en grève travaillant en Coalition;

Que seul un Comité de négociations redevable devant l'ensemble des assemblées générales des associations étudiantes de la CASSÉE ait la légitimité d'aller négocier avec le gouvernement. De plus, advenant le cas où un Comité de négociation n'appliquant pas ce principe aille négocier avec le gouvernement, la CASSÉE devra appeler à la tenue d'un Congrès et d'assemblées générales locales le plus rapidement possible afin de réitérer ce principe et de réaffirmer la volonté de poursuivre la grève tant qu'une négociation démocratique n'aura pas lieu. La CASSÉE devra alors émettre un communiqué expliquant sa démarche et chaque association étudiante devra être encouragée à faire de même.

Un Congrès ultérieur ajouta, advenant une entente à rabais :

Qu'une manifestation visant à défendre la démocratie à l'intérieur du mouvement étudiant et le droit à l'éducation soit organisée à l'intérieur de trois jours ouvrables à Montréal.

Plusieurs associations ont adopté des mandats allant dans le sens de ces propositions. Pourtant, nous n'avons pas su réellement appliquer ces mandats à l'échelle nationale. Il n'y a pas eu de manifestation nationale après l'annonce de l'entente. Peut-être aussi aurions-nous dû faire le décompte des associations ayant adopté un mandat exigeant la démocratie directe pour ensuite le présenter aux médias. Reste que la CASSÉE aura eu beaucoup plus de notoriété que la coalition d'associations

indépendantes ayant déclenché la grève de 1996, particulièrement dans les médias. Ceux-ci nous ont reconnus comme acteur incontournable et ont parfois présenté en profondeur notre analyse. Cela fut un pied de nez à la FEUQ qui se targue d'avoir une stratégie médiatique à toute épreuve.

Sur un autre aspect de la grève, mentionnons que de chauds débats eurent lieu au sein de la CASSÉÉ autour de la question de la « stratégie » à adopter. Beaucoup d'emphase fut mise sur une stratégie lobbyiste. Certain-e-s ont insisté sur l'importance d'être autour de la table de négociation, quitte à renoncer à certains moyens d'actions (on ne pouvait pas condamner la « violence » telle que définie par le ministre Fournier sans renoncer à certains moyens d'action). Cette stratégie devait nous permettre de pouvoir contrôler le travail de négociations de la FEUQ et de la FECQ et de pouvoir obtenir ce que nous voulions auprès du ministre. Mais nous n'en avons rien fait, et c'est tant mieux! En renonçant à la combativité, la CASSÉÉ serait devenue une FEUQ avec des revendications plus larges mais sans rapport de force pour les défendre. Notre seule porte de sortie était de pressuriser Fournier et les fédérations de la rue et des assemblées générales tout en exigeant d'être admis autour de la table de négociation. Pour que notre présence à la table de négociation donne des résultats concrets, ce n'est pas nous qui devons ramper, nous devons faire en sorte que le ministre, lui, le fasse devant notre détermination. Les grandes victoires étudiantes ont exigé du ou de la ministre de l'Éducation qu'il ou elle salisse ses beaux habits au contact du sol.

La stratégie médiatique, qui s'articulait le plus souvent à la stratégie lobbyiste, fut aussi beaucoup discutée. Nous avons eu droit à une couverture massive. Contrairement aux grèves précédentes, en plus des médias traditionnels, des réseaux d'information continus (RDI, LCN) couvraient activement la grève. Nous avons pu en profiter souvent. Est-ce à dire que notre seule force était celle du symbolique, de l'image de ce que nous étions concrètement? Bien sûr c'était là un aspect important de la lutte. Mais il ne fallait pas sacrifier l'action à l'image médiatique. Nous avons fait le choix de tenir tête au ministre et de ne pas se plier au cadre médiatique (notion floue par ailleurs; élastique, même). Ce n'était pas une erreur. Est-ce que cela signifie que nous n'avons pas de stratégie? Non! La stratégie était la pression constante. À celle-là, on opposait une stratégie « fantôme » qu'on évoquait constamment sans qu'on puisse la voir. Une fois elle fit une apparition : on proposa de demander aux fédérations de nous inclure autour de la table de négociation en échange d'une trêve médiatique. Pourtant, les fédérations avaient déjà annoncé leur couleur : l'exclusion de la CASSÉÉ appartenait au ministre. Peut-être aurait-elle pu faire une demande formelle. Cela n'aurait fort probablement rien donné et nous aurions alors dû arrêter nos critiques à leur égard dans les médias. Nous n'aurions pu dénoncer la récupération antidémocratique flagrante du mouvement de grève devant mener à une entente à rabais. Une stratégie médiatique définissant l'ensemble de nos actions n'était pas la solution. Une année de stratégie médiatique de la

FECQ et de la FEUQ, championnes en la matière, n'avait pu retirer le moindre engagement du gouvernement. Il fallait la grève puis une démonstration de notre détermination et de notre combativité dans la rue et dans les assemblées générales. Ensuite seulement était possible un réel travail médiatique qui était au reste très important et devait effectivement être pris très au sérieux.

Membres

Il est peu évident de faire un bilan exhaustif de la situation des membres puisqu'au moment d'écrire ces lignes nous n'avons pas encore reçu les bilans locaux qui seront, nous l'espérons, complets et nombreux.

Par contre nous pouvons faire quelques constats généraux sur l'amélioration de certaines choses, notamment l'autonomie locale et l'appropriation des structures nationales (surtout le Congrès). Nous pouvons aussi remarquer la consolidation de certaines associations. Mais le majeur gain des membres de cette année restera d'avoir démontré la cohésion interne de l'ASSÉ; nous avons démarré la grève ensemble et l'avons terminé ensemble!

Autonomie locale

Au niveau du gain d'autonomie au local nous pouvons observer les nombreuses actions qui eurent lieu durant la grève. Habituellement les actions locales exercées hors du cadre d'un plan d'action national étaient rares. Pendant la grève la majorité des actions étaient des initiatives locales.

Il y a aussi de nombreux comités qui furent créés au local durant la grève, ce qui est une avancée car habituellement il est rare qu'il y ait une définition claire et précise des tâches dans une association étudiante locale. Espérons que ces comités auront pu former de nouvelles personnes pour les comités de l'ASSÉ.

Appropriation des structures nationales

Premièrement, il y a longtemps que nous n'avions pas vu une participation aussi massive et active aux Congrès. Durant la session d'hiver presque tous les membres étaient toujours présents avec des délégations bien remplies contrairement à la participation pour la session d'automne qui était plutôt médiocre pour certaines associations. D'ailleurs, certaines associations telles Lionel-Groulx ou Drummondville ont amené des délégations nombreuses et variées d'un congrès à l'autre, ce qui est très formateur. Ensuite, les délégations étaient bien plus préparées, avaient préalablement discuté de ce qui allait être traité et avaient même parfois des propositions déjà prêtes.

Par contre il aurait pu être intéressant que les propositions déjà formulées soient acheminées au bureau de l'ASSÉ afin que nous puissions les inclure au cahier de Congrès. Une autre amélioration notable par rapport aux Congrès est que durant l'année la plupart des délégué-e-s votaient souvent selon des mandats d'assemblées générales.

Ce que la grève permet de faire et qui est un des meilleurs exemples d'application de démocratie directe est le suivi et la préparation des Congrès en AG. C'est-à-dire que dans plusieurs associations membres, lors des AG de reconduction, il y avait toujours un point « retour sur le Congrès » où ils et elles discutaient des positions adoptées et où il était question du prochain congrès et de ce qui y serait discuté afin de formuler des propositions.

Même si de tenir une AG avant et après chaque Congrès demande beaucoup d'effort nous croyons que c'est une pratique qui se doit d'être exercée le plus souvent possible car c'est la base de la démocratie directe. D'ailleurs il ne sera pas moins facile de continuer cette pratique en dehors du contexte de grève puisqu'il y a beaucoup moins de Congrès. Au lieu d'un Congrès à chaque semaine il n'y a que 1 ou 2 Congrès par session en temps normal.

Recommandation :

- Que les associations locales, dans la mesure du possible, tiennent une AG, dans un délai raisonnable, avant et après chaque congrès

Consolidation de certaines associations membres

Même si la grève eut un rôle important à jouer dans la consolidation de Lionel-Groulx, cette association est tout de même un exemple de la nécessité de l'ASSÉ pour pallier au roulement rapide du mouvement étudiant qui rend incertaine la relève. Au début de la session d'automne 2004 la situation de Lionel-Groulx était loin d'être joyeuse; pas de comité de mobilisation et seulement quelques personnes qui tournaient autour de l'association dont aucune intéressée à prendre en charge le rôle d'externe sur leur conseil des représentants étudiants. Heureusement nous avons un contact fiable : le permanent.

Il est clair que la grève a permis une réelle explosion des effectifs militants, mais sans l'ASSÉ, nous ne croyons pas que la situation aurait été la même. Le fait que Lionel-Groulx fut membre de l'ASSÉ leur permit que tout fût mis en branle pour rebâtir l'association. Ce qui leur permit de rentrer en grève. Et durant la grève les militants et les militantes de cette association furent en contacts avec toutes les ressources et les effectifs de l'ASSÉ, ce qui leur permit de se consolider rapidement.

Donc l'ASSÉ fut l'étincelle qui déclencha l'explosion, mais elle fut aussi l'outil qui put canaliser cette éphémère explosion pour la transformer en une force motrice pour l'association étudiante de Lionel-Groulx.

Durant toute la session d'automne 2004 mais surtout durant la rentrée de la session d'hiver il y eut un travail constant de mobilisation fait sur place afin d'informer la population et d'ainsi recruter une équipe pour l'association. C'est un bon exemple pour démontrer l'utilité d'une association nationale; le responsable à l'interne a ciblé les priorités d'intervention (les associations en difficultés) au début de la session et a travaillé à ce que soit mis sur pied un comité jumelage afin de jumeler des associations plus stables avec des associations plus en difficultés. Ce qui a permis au responsable à l'interne de s'adjoindre de collaborateurs et de collaboratrices pour faire un suivi plus serré du cas particulier de certaines associations en difficultés

Donc grâce à une présence continue et d'innombrables tournées afin de tenir un kiosque et distribuer du matériel d'information l'association étudiante de Lionel-Groulx put se constituer une équipe et rentrer en grève. Ce qui fait que maintenant cette association est relativement solide. De plus, avec maintenant St-Jérôme membre et le grand Conseil Régional Avant-gardiste de l'ASSÉ des Laurentides (Grand CRAAL) en place, nous croyons que la région des Laurentides a tout pour être un bastion de syndicalisme de combat actif!

Une autre association qui put être consolidée durant cette année est celle de Drummondville. Avant la grève cette association était plus ou moins active. Il y avait peu de participation aux instances et peu de personnes désiraient s'impliquer pour lutter pour le droit à l'éducation. Mais grâce à plusieurs tournées et un suivi serré la situation put se rétablir. Et durant la grève la participation aux AG fut exemplaire; lors d'une AG près de la moitié de la population du cégep vota pour la reconduction! Aussi sur les lignes de piquetage il y avait plusieurs centaines de personnes à chaque matin. Donc maintenant le Cégep de Drummondville se retrouve avec une importante portion de la population étudiante conscientisée et une relève solide pour l'année à venir.

Nous pourrions aussi mentionner le cas de Saintt-Laurent qui, après 2 ans de négociation d'entente avec la direction et d'assemblées générales atteignant un plafond de 40 personnes, est maintenant devenu un syndicat actif et solide avec un bassin impressionnant de militantes et de militants!

Par contre, malgré la consolidation de beaucoup de membres de l'ASSÉ, il faudra porter une attention particulière à l'association de Matane. Elle a heureusement été des nôtres durant la grève et a maintenant quelques nouvelles recrues mais cette association reste très fragile. Avec un minuscule budget et isolée du reste des associations étudiantes

appliquant le syndicalisme de combat, l'association de Matane à beaucoup de misère à se consolider.

Ensuite il y a la situation de science politique UQAM. Durant l'année il y eut un avis de motion de désaffiliation de déposé en AG. Il y eut alors une campagne d'information avec un débat et une mobilisation constante. Finalement il y eut un vote où une importante majorité décida de rester dans les rangs de l'ASSÉ. À partir de ce moment-là, la participation de science politique aux Congrès fut plus assidue. Récemment nous avons appris qu'un 2^{ième} avis de motion fut déposé. Nous croyons que cette fois-ci il s'agit d'une initiative encore plus isolée. Nous espérons que la situation sera réglée rapidement afin qu'à l'avenir les militants et militantes de science politique puissent se concentrer sur des luttes plus constructives.

Nous aimerions ici faire une parenthèse afin de mentionner que nous avons maintenant 3 nouveaux cégeps membres situés en région; St-Jérôme et St-Jean-sur-le-Richelieu et François-Xavier Garneau. Nous croyons que ces trois associations dynamiques permettront de stimuler les conseils régionaux des Laurentides et du Sud-Est et de créer un Conseil régional dans la région de Québec.

Maintenant étudions la désaffiliation de Concordia. Le bilan suivant est celui qui fut fait pour le Congrès des 29 et 30 janvier au Cégep de Saint-Laurent auquel nous avons ajouté une conclusion.

Depuis le début de la session d'automne 2004, il a été difficile d'avoir des contacts avec l'exécutif de la Concordia Student Union (C.S.U.). D'ailleurs, la représentante aux affaires externes n'a été présente qu'au Congrès extraordinaire du 28 août. Très rapidement dans la session nous avons été informé-e-s de la volonté de l'exécutif de faire un référendum de désaffiliation, mais, les contacts étant périlleux, nous avons eu les dates et modalités du référendum très peu de temps avant la tenue de ce dernier. Depuis que nous avons été mis au courant des intentions de l'exécutif, nous avons appelé, par des réseaux de militants et de militantes à Concordia, à des réunions sur le sujet. Malheureusement, il fut également très fastidieux de rencontrer d'autres militants et militantes. Nous avons toutefois gardé de bons contacts avec deux militantes prêtes à nous aider. Leur aide fut précieuse lorsque vint le temps de former le comité pour l'ASSÉ.

Au cours de la campagne, nous avons distribué une bonne quantité d'information sur le campus. Des équipes de distribution de tracts ont été sur place pratiquement à tous les jours de la campagne. Par contre, il fut très difficile d'afficher sur le campus puisque les communications avec l'exécutif et le comité référendaire n'étaient pas très bonnes, ces derniers étant ouvertement du côté de la FEUQ. Cette campagne nous a tout de même

permis d'informer la population étudiante de Concordia sur l'existence de l'ASSÉ et les luttes qu'elle mène. Elle nous a aussi permis de renforcer nos liens avec la Fédération Canadienne des Étudiantes et Étudiants-section Québec (FCEE-Q), dont Concordia est aussi membre. Notons que les personnes travaillant à la FCEE-Q nous ont énormément aidé-e-s dans la production et la traduction du matériel d'information ayant servi pour la campagne.

Malheureusement, selon les résultats, nous avons perdu le référendum, mais de manière très serrée. Toutefois, certaines personnes de Concordia travaillent à contester cette consultation entre autres parce que les questions figurant sur les bulletins de vote ont été modifiées par rapport à celles qui ont été votées au *Council*, instance responsable des modalités du référendum.

Le seul suivi que nous avons eu sur ce dossier est un courriel d'un exécutant de CSU qui exigea que nous enlevions le nom de CSU de la liste des membres de l'ASSÉ plusieurs mois après la supposée contestation. Finalement cette contestation fut refusée selon le directeur du référendum.

Nous croyons qu'il est aussi intéressant de mentionner que celle qui était l'externe de CSU durant l'année passée (Arielle Reid) vient d'être élue au poste de coordonnatrice à la recherche sur l'exécutif de la FEUQ, quelle coïncidence!

Malgré toute cette campagne douteuse nous n'avons autre choix que de reconnaître la désaffiliation de CSU.

Critiques

Durant la grève, dans plusieurs associations membres les conseils exécutifs ne se réunissaient plus, pensant que le conseil de grève serait immédiatement autonome, comprendrait et prendrait en charge toute les tâches inhérentes au bon fonctionnement d'une association alors que les tâches étaient multipliées vu le contexte de grève. Les résultats furent plus ou moins désastreux selon l'endroit (par exemple à Saint-Laurent l'association fonctionnait tout de même bien mais à Sherbrooke il y eut peu d'actions de planifiées) mais nous croyons qu'il est important que tout le monde analyse les sources et les impacts de cette désorganisation pour ne pas reproduire les mêmes erreurs lors de la prochaine grève.

Une autre critique est le fait que les Conseils régionaux furent complètement inactifs durant la grève alors que cela aurait été un des meilleurs moments pour pleinement exploiter et démontrer le potentiel organisationnel de ces structures. De plus, cela aurait pu être un excellent moyen de faire la promotion du syndicalisme de combat

et de la nécessité de s'organiser dans l'ASSÉ. Il y avait bien sur les Congrès mais vu la longueur et la lourdeur procédurale, ce qui était d'ailleurs un problème, ce n'est pas ce qui était le plus rassembleur pour des associations plus ou moins proches de l'ASSÉ...

De manière plus concrète voici ce que les Conseils régionaux auraient pu apporter dans les régions suivantes :

- Conseil Régional de l'ASSÉ à Montréal (CRAM) : Durant la grève il y avait déjà beaucoup de communication entre quelques associations à Montréal mais, selon nous, des réunions du CRAM auraient pu donner une occasion de débattre, notamment sur les moyens d'actions. Mais surtout les réunions du CRAM auraient pu permettre d'inclure plus d'associations dans les actions.
- Conseil d'Actions Solidaires du Sud-Est Étudiant (CASSEÉ) : Malgré le fait que peu d'associations du sud-est se soient démontrées intéressées au syndicalisme de combat le CASSEÉ aurait pu permettre de développer une plus grande combativité, notamment en bâtissant des liens avec des personnes de l'université de Sherbrooke. De plus, les associations auraient eu encore plus de moyens pour s'entraider mutuellement et préparer des actions régionales.
- Conseil régional de Matane : Quoique la Coalition de l'ASSÉ Élargie à permis à Matane d'avoir des fonds pour des autobus pour pouvoir participer aux manifestations, un conseil régional leur aurait permis d'être encore plus autonome et d'organiser des actions régionales.

Aussi, durant la grève l'association étudiante du Cégep de Rimouski (membre actif de la FECQ) à tenter d'organiser une sorte de conseil régional ponctuel basé sur aucune revendication. Un conseil régional déjà instauré aurait alors permis de démontrer le but de s'organiser dans une structure permanente avec un budget et une plate-forme prônant le syndicalisme de combat. Un conseil régional aurait aussi pu rassembler la région du Bas-Saint-Laurent.

Le Grand Conseil Régional Avant-gardiste De l'ASSÉ des Laurentides (Grand CRAAL) : Si Lionel-Groulx et St-Jérôme ont créé le grand CRAAL au sortir de la grève c'est que ces associations ont agi de pair durant toute la grève et ont vu la nécessité d'avoir une structure permanente et bien définie (bref un cadre) pour le faire.

Les Conseils régionaux possèdent donc un grand potentiel qu'il s'agira d'actualiser au cours des sessions. Ce qui signifie que malgré l'aspect négatif de cette critique le but recherché n'est pas de s'apitoyer sur ce que les Conseils régionaux auraient dû être mais de le constater afin de concevoir et de mettre en place tout ce que les conseils régionaux seront!!!

Conclusion

Donc, l'ASSÉ ressort renforcie de la 8^{ième} grève générale illimitée. La plupart des associations étudiantes membres ont pu se consolider et se structurer au travers de cette grève. Par contre nous avons encore beaucoup de travail qui nous attend, ce sera une lourde tâche de détruire le lobbyisme et le corporatisme afin que le syndicalisme de combat triomphe! Une des meilleures stratégies pour s'assurer de mener ce combat à terme est de premièrement s'assurer de la solidité de l'organisation qui va nous permettre de la mener. Car même si l'ASSÉ s'est renforcie durant la grève, elle reste une organisation fragile sur certains points. Donc nous répétons qu'une des priorités majeures de la session à venir sera de fortifier les structures de l'ASSÉ et de consolider les associations membres avant de commencer à lutter pour affaiblir la FECQ et la FEUQ (nous allons d'ailleurs revenir sur comment concrètement consolider l'ASSÉ dans la partie portant sur la croissance et la consolidation de l'ASSÉ à l'interne et à l'externe).

Recommandation :

- Afin d'assurer la solidité des bases sur lesquelles nous mèneront les luttes à venir; Afin d'assurer la croissance de l'ASSÉ par la démonstration de la nécessité et de l'efficacité de l'ASSÉ;
Que l'on fasse de la consolidation interne (soutien aux membres, suivi des conseils régionaux et des comités) une priorité durant l'année à venir.

Instances

Conseil InterRégional et Conseils Régionaux

Selon le point 2 de l'article 17 des *Statuts et Règlements*, « Le Conseil régional sert à coordonner et développer le syndicalisme étudiant au niveau de sa propre région et à faire le lien entre les différentes luttes étudiantes à caractère régional. Pour se faire, il doit être un lieu d'échanges et de discussion entre les différentes associations locales afin de défendre leurs intérêts ». Notons que chaque Conseil régional possède sa propre charte.

Pour plus de détails sur les Conseils régionaux exécutif, consultez le Chapitre 4 des *Statuts et Règlements* de l'ASSÉ.

Depuis la fin du Front Régional des Associations de Québec de l'ASSÉ (FRAQ-ASSÉ), lors de la désaffiliation du Cégep de Ste-Foy, le Conseil Régional de l'ASSÉ à Montréal (CRAM) resta le seul conseil régional actif. Par contre, cette année renversa la vapeur puisque le Conseil d'Action Solidaire du Sud-Est Étudiant (CASSEÉ) devint de plus en plus actif et élu des délégué-e-s à la fin de la session d'automne 2004. Aussi, il

teint une réunion et organisa une journée de formation. De plus, un nouveau conseil régional fut officiellement formé à la fin de cette dernière session, c'est-à-dire le Grand Conseil Régional Avant-gardiste de l'ASSÉ dans les Laurentides (Grand-CRAAL) qui a été formé par l'Association Générale des Étudiants et Étudiantes du Cégep de Lionel-Groulx et l'Association Général Étudiante de Saint-Jérôme. Ce nouveau venu laisse présager un meilleur fonctionnement et davantage d'implication au Conseil InterRégional de l'ASSÉ et ça ne peut qu'être bénéfique! Par contre, beaucoup de travail reste à faire si nous voulons avoir trois conseils régionaux stables et actifs pour la prochaine session.

Recommandation :

- Qu'une des priorités de travail pour l'interne de l'ASSÉ au cours de la prochaine année soit la consolidation des conseils régionaux existants et la formation de celui du Bas-St-Laurent.

Selon l'article 21 des *Statuts et Règlements*, « Le Conseil InterRégional vise à lier les luttes en cours dans les diverses régions du Québec et à coordonner les campagnes nationales; il est responsable de mettre en oeuvre, conjointement avec le Conseil exécutif, les décisions du Congrès; il doit superviser les activités du Conseil exécutif et l'appuyer dans ses fonctions. »

Pour plus de détails sur le Conseil interrégional, consultez le Chapitre 5 des *Statuts et Règlements* de l'ASSÉ.

Lors de la session d'automne 2004, il n'y a eu qu'une réunion du Conseil InterRégional d'appelée lorsque des délégué-e-s ont été élu-e-s au CASSEÉ. Par contre, 4 réunions ont eu lieu au courant de la session d'hiver. La représentation des femmes ayant souvent été un problème au Conseil Interrégional, on peut noter une amélioration cette année car chaque conseil régional a délégué une femme aux réunions. Il faudrait cependant améliorer la représentation des femmes au sein de l'exécutif si nous désirons que le CIR soit davantage représentatif. Les comités étant très importants au fonctionnement du CIR, il est certain que la faible présence de militants et militantes sur les comités n'a pas aidé celui-ci. En effet, les seuls comités actifs au cours de l'année ont été le Comité journal, le Comité information et le Comité femmes, ce dernier grâce à l'implication d'une non membre lors de la formation de la CASSÉÉ. Nous espérons fortement, pour le CIR et pour l'ASSÉ en général, que ce dernier comité sera plus actif la prochaine année, surtout que ce comité a droit de proposition et d'appui au CIR ainsi qu'aux congrès. La place des femmes au sein de l'ASSÉ est un aspect important de notre lutte qui a été trop souvent oublié cette année et les précédentes et un comité femmes dans lequel les étudiantes ont le goût de s'impliquer aidera notre réflexion sur ce problème. Notons aussi qu'une membre a été élue récemment sur le comité recherche et

réflexion, comité qui n'avait pas eu de participation depuis longtemps et qui permettra à l'ASSÉ de ne pas perdre de vue cette partie du travail aussi souvent négligé.

Malheureusement, il est à noter que le CIR fut plus ou moins actif pendant la grève puisque sa place vis-à-vis la Coalition de l'ASSÉ Élargie n'a pas été définie et que les conseils régionaux formés n'ont pas tenu de réunion pendant cette période. Par contre, il fut très important lors des longues réflexions sur la formation de celle-ci. Les réunions du 14 janvier et du 13 février ont majoritairement servi à cette réflexion. En général, les CIR se sont avérés indispensables pour donner des mandats plus précis aux comités actifs, à préparer les actions et à amener des propositions aux congrès. Cette dernière tâche est très importante si nous voulons que les réflexions faites sur les différents comités de l'ASSÉ soient soumises au débat avant le congrès.

Recommandations :

- Trouver des militants et militantes pour combler en priorité les postes sur les comités journal, femmes, information et formation.
- Considérant que seulement deux femmes ont été élues à des postes sur les comités permanents de l'ASSÉ au cours de l'année 2004-2005;
Que le Congrès d'orientation se penche sur la sous-représentativité des femmes à l'ASSÉ.

Congrès

<p>Selon le point 1 de l'article 9 des <i>Statuts et Règlements</i> : « Le Congrès de l'ASSÉ est l'instance suprême de l'organisation. Il a le dernier mot sur toutes les décisions qui la concernent. » Pour plus de détails sur le Congrès, consultez le Chapitre 3 des <i>Statuts et Règlements</i> de l'ASSÉ.</p>

À l'automne dernier, nous avons prévu 4 Congrès, dont un extraordinaire. La tenue de ce Congrès extraordinaire s'est avérée nécessaire afin de préparer le plan d'action, ce qui n'avait pas été fait au Congrès annuel précédent. Alors, c'est dans l'optique de bien préparer la prochaine session ainsi que la rentrée qu'il faut s'y attaquer au Congrès annuel. Ce nombre de Congrès est inhabituel pour l'ASSÉ et on peut l'expliquer par le fait que le CIR n'était pas actif au courant de cette session. Par contre, il faudrait éviter que cette situation se reproduise puisque les congrès demandent un long temps de préparation et engendrent plusieurs coûts, autant pour le budget de l'ASSÉ que pour les associations locales. C'est entre autres pour ces raisons que nous avons dû annuler le dernier congrès qui était prévu. Même si cette annulation a été jugée nécessaire par le 2/3 des membres, il faudra toutefois prévoir une telle procédure dans les *Statuts et Règlements* de l'ASSÉ pour éviter toute confusion à ce sujet dans l'avenir. En général,

gardons en tête que les nombreux congrès ne favorisent pas la participation d'un bon nombre de délégué-e-s et que leur préparation demande beaucoup d'énergie pour plusieurs instances (Conseil Exécutif, Conseil Interrégional, associations locales). Par contre, les réunions du Conseil InterRégional, lorsque cette instance est fonctionnelle, demandent moins de préparation et durent beaucoup moins longtemps, ce qui fait en sorte que la participation à cette instance peut-être beaucoup plus importante!

La participation des membres aux congrès de la session d'automne n'a pas été nombreuse et, à maintes reprises, nous avons obtenu le quorum de justesse. Cette situation est déplorable et est la conséquence directe du grand nombre d'instances. À chaque fois que nous prévoyons un congrès, nous devons nous demander si nous avons le temps de préparer une telle instance pour qu'elle soit efficace. Toutefois, cette situation s'est rétablie à l'hiver pour les circonstances que nous connaissons. Encore une fois, mais pour d'autres raisons, les congrès se sont faits nombreux à l'hiver. Nous pouvons les compter aux nombres de 8 pour une seule session, incluant le présent congrès. L'organisation de ces instances a été beaucoup de préparation pour tous et toutes, mais nous pouvons en retirer certains avantages : la préparation des délégations s'est améliorée au courant de l'année, les propositions votées ont été plus fidèles aux mandats d'assemblée générale et plusieurs militantes et militants ont été formé-e-s par ces instances. La grande partie de ces huit congrès ayant été destinée à la CASSÉE, il est important d'en dire quelques mots. Ces congrès ayant été nombreux, les délais entre eux ont souvent été d'une semaine. Ces échéances ont bien sûr rendu difficile la préparation de ces instances. Aussi, plusieurs nouvelles associations ont fait leur première apparition dans les instances nationales lors de ces congrès. Ces deux constats, augmentés d'une présence de souvent plus de 70 délégué-e-s autour d'une même table, ont rendu pénibles certains congrès, ont donné lieu à de longs débats souvent peu fertiles et ont fait en sorte que nous sommes à quelques reprises revenus sur des décisions. Dans les circonstances, nous nous en sommes tout de même sortis...

Malheureusement, la tenue d'autant de congrès pour cette session a fait en sorte que nous avons dû remettre à plus tard le congrès d'orientation qui était prévu. Ce congrès est absolument nécessaire pour nous permettre de faire un bilan de l'ASSÉ dans ses quatre années d'existence afin de bien nous préparer pour le « Forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat ».

Recommandations :

- Privilégier la tenue de CIR entre les congrès pour éviter de tenir trop de congrès, instance coûteuse qui demande beaucoup de préparation.
- Tenir un congrès d'orientation **avant** le « Forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat ».

- Proposer, dans la réforme générale des *Statuts et Règlements*, une procédure d'annulation pour les congrès.
- Tenir une séance de formation avant les congrès afin de remémorer les procédures et de rendre à l'aise les nouveaux et nouvelles délégué-e-s.

Conseil exécutif

Selon l'article 28 des *Statuts et Règlements*, « Le Conseil exécutif se doit de voir à la mise en application des mandats et des décisions pris par le Congrès et le Conseil interrégional. »
Pour plus de détails sur le conseil exécutif, consultez le Chapitre 6 des *Statuts et Règlements* de l'ASSÉ.

Comme vous avez pu le constater, l'équipe du Conseil exécutif n'a pas été très stable cette année. Sur l'équipe élue lors du congrès annuel, 2 personnes seulement sont restées et une d'entre elles a participé à la transition avec l'ancien exécutif. Pendant une bonne partie de l'année, l'exécutif a été composé de trois personnes, mais heureusement qu'une quatrième s'est jointe à l'équipe pour la session d'hiver! Aussi, sur cette dernière équipe, 2 personnes provenaient de l'extérieur de Montréal, soit de Québec et de Sherbrooke. Ces conditions n'ont pas été faciles pour le travail de l'exécutif, mais nous avons fait avec, du mieux que nous pouvions. Pour pallier à ce manque, nous avons énormément travaillé en équipe pour plusieurs dossiers et fait appel à plusieurs personnes pour nous soutenir, notamment celles des comités. Pendant les vacances d'hiver, nous avons tenu des réunions élargies pour permettre à plusieurs personnes de partager leur vision et mettre la main à la pâte. Ce travail a été très productif et nous a permis de faire un travail de préparation de la grève énorme avant la rentrée. Un gros merci aux collaborateurs et collaboratrices!

Une grosse partie de notre temps a été mobilisé pour la préparation des instances qui ont été nombreuses, aussi pour l'organisation du dernier camp de formation puisque personne ne siégeait sur le comité formation. Aussi, l'organisation des actions a occupé beaucoup de temps car elles ont été nombreuses au courant de l'année. Bien sûr, nous avons aussi eu des collaboratrices et collaborateurs pour ces tâches qui n'auraient pas été accomplies aussi bien sans eux et elles.

Plusieurs choses ont été mises de côté durant la grève, choses qui méritent d'être mentionnées pour leur importance. D'abord, sur recommandation du CIR, le Conseil Exécutif devait produire des bilans de son travail à chaque semaine. Bien que cette tâche soit importante et facilite la communication avec les membres, elle a été mise de côté pendant la grève, vous comprendrez pourquoi. Autre tâche négligée tout au long de l'année et qui est mentionnée puisqu'elle était une recommandation du dernier exécutif :

le travail en coalition avec les syndicats. Entre autres, nous n'avons assisté qu'à une rencontre de la Coalition des cégeps qui est pourtant une bonne instance pour se rapprocher des syndicats du domaine de l'éducation et connaître le calendrier syndical, bien qu'elle ne soit pas l'instance privilégiée pour bâtir un rapport de force et diffuser nos revendications.

Encore une fois cette année, la permanente a été pratiquement la seule à assumer les tâches reliées aux finances de l'ASSÉ. Cette situation ne devrait plus se produire, considérant qu'un suivi rigoureux devra être fait pour les années à venir vu l'état des finances avec le départ de Concordia. Non pas que le travail effectué par Valérie n'était pas rigoureux, bien au contraire, mais bien parce que la quantité des tâches qu'elle a à effectuer ne lui permet pas de faire un rapport détaillé à chaque semaine de l'évolution des finances, ce qui sera sans doute nécessaire. De plus, ce suivi ne devrait pas être de sa responsabilité, vu le statut d'employée qu'elle occupe au sein de l'ASSÉ.

Recommandations :

- Que le Conseil exécutif de l'ASSÉ fasse des bilans de son travail de façon hebdomadaire aux membres de celle-ci par le biais de la liste asse-support et de leur courriel individuel.
- Que le Conseil exécutif de l'ASSÉ ne néglige pas le travail de coalition avec les syndicats et les mouvements sociaux pour l'année à venir.
- Rappelons-nous de l'importance du poste de trésorier ou trésorière.

Camps de formation

Bien qu'elle ne soit jamais à la hauteur de nos attentes, la participation aux camps de formation de cette année a été plutôt bonne. Il faut tout de même noter qu'un camp de formation précédant une grève de cette ampleur aurait nécessairement dû compter davantage de militantes et militants. Aussi, la plupart des ateliers ont plu aux participants et participantes. Malgré le fait que le bilan de l'exécutif de la dernière année recommandait de tenir un camp plus pratique à l'automne et plus théorique à l'hiver et que cette idée soit tout à fait logique, la recommandation n'a pas été appliquée cette année puisque le déclenchement de la grève nécessitait des ateliers plus pratiques. C'est pour cette raison qu'il a comporté des ateliers comme l'ABC d'une occupation, la réforme des prêts et bourses, la réforme du réseau collégial, la grève étudiant de l'UNAM et l'organisation locale lors d'une grève générale illimitée. Notons aussi qu'il devait s'y donner une formation sur la permanence des associations étudiantes, formation qui n'a pu être dispensée. Par contre, nous avons eu des demandes pour des formations au local afin de mieux coordonner le travail des permanents et permanentes des associations étudiantes et d'améliorer la communication entre eux et elles ainsi que les exécutifs locaux.

Recommandation :

- Dans les formations dispensées au local au courant de la prochaine année, avoir un volet « communication avec la permanence et coordination de son travail par l'exécutif ».

Relations avec la permanence

Selon le contrat de la permanence, le Conseil exécutif est chargé des relations avec la permanente. Comme mentionné plus haut, il serait premièrement important que la tâche des finances n'incombe pas seulement à ce poste et que la permanente travaille en collaboration avec une personne de l'exécutif pour les finances de l'ASSÉ. Ce problème existe depuis longtemps à l'ASSÉ et il faisait même l'objet d'une recommandation du dernier Conseil exécutif.

Tout au long de l'année, cette relation fait partie des éléments qui ont souffert de l'éloignement des diverses personnes de l'exécutif, du peu de personnes élues et des problèmes de communication. Comme Valérie l'explique dans son rapport, le point traitant du poste de permanence et des tâches à lui attribuer était souvent celui qui écopait lors des réunions, celui réglé en vitesse. Non pas que Valérie n'est pas capable de prioriser elle-même ses tâches, ce qu'elle a du faire de toute façon, mais bien parce que ce rôle revient à l'exécutif. Toutefois, nous avons fait tout ce qui était possible pour qu'elle assiste le plus souvent aux réunions d'exécutif. De plus, lors de la grève, période où le temps manquait le plus et où il était difficile de prioriser les tâches, nous nous sommes assurés qu'au moins une personne ferait de la permanence au bureau avec Valérie à chaque jour. Ce besoin n'a pas été identifié au tout début de la grève, mais lorsqu'elle fut appliquée, cette mesure aida le travail de Valérie de manière substantielle.

Finalement, nous amenons, ainsi que le CIR, au congrès la proposition suivante : Que le Conseil InterRégional propose au Congrès annuel de prolonger le contrat de la permanente jusqu'au premier Congrès de l'automne 2005 selon les conditions actuelles, étant entendu que le présent contrat prévoit une période de vacances de trois semaines.

Nous en sommes venus, avec la suggestion de Valérie, que cette proposition serait le meilleur équilibre entre les deux mondes : le non-renouvellement ou le renouvellement pour un an du contrat de la permanence. Comme vous le savez et comme il sera expliqué au point finance, l'avenir financier de l'ASSÉ est plutôt flou au moment où nous écrivons ces lignes. De grandes décisions seront à prendre lors de ce congrès et celui d'automne concernant les finances de l'ASSÉ et les prévisions budgétaires. Pour le moment, nous n'estimons pas que nous avons tous les outils nécessaires pour décider si nous gardons, à la vue des finances pour les années à venir, le poste de permanence à l'ASSÉ. Cependant, nous savons que Valérie ne peut terminer son mandat avant l'été

puisque beaucoup de choses restent à faire pour finir le travail entamé cette année, surtout que la grève ne lui a pas permis de débiter ces tâches en temps prévu. Donc, nous repoussons la prise de décision sur le poste de permanence à l'automne tout en permettant une période de transition pour terminer le travail commencé. De plus, si le contrat devait se terminer à l'automne ou si l'ASSÉ décide d'engager une autre personne, cette période servira à la transition entre Valérie et l'exécutif ou la prochaine personne qui occupera son poste. Aussi, l'été lui permettra d'effectuer, comme à l'habitude, la transition entre les deux Conseils Exécutif puisque son aide est très précieuse lors de cette période. Puis, nous proposons que ses heures de travail pour l'été soient en partie consacrées à la rédaction d'un document pour faciliter soit la transition avec le prochain exécutif, soit celle avec le prochain ou la prochaine employé-e, soit le renouvellement de son contrat. Dans ce dernier cas, le document servirait à mieux identifier ses tâches, à établir une liste de priorité à chaque semaine en toute connaissance de cause et à assumer certaines tâches en collaboration avec elle pour le prochain exécutif.

Recommandations :

- Que le Conseil InterRégional propose au Congrès annuel de prolonger le contrat de la permanente jusqu'au premier Congrès de l'automne 2005 selon les conditions actuelles, étant entendu que le présent contrat prévoit une période de vacances de trois semaines.
- Que les heures de travail de la permanente au cours de l'été 2005 soient en partie consacrées à la rédaction d'un document de transition pour les tâches qu'elle a effectuées au cours de ses années de travail pour l'ASSÉ.
- Que, dans la mesure où la composition du Conseil Exécutif le permette, les tâches comptables soient assurées par le ou la secrétaire aux finances, doublement vérifiées par la permanence, ceci afin de faciliter la transmission de l'information aux membres et de respecter le système comptable en place.

Croissance et consolidation de l'ASSÉ à l'interne

Comme il fut mentionné auparavant (dans la section sur les membres) nous allons devoir nous concentrer, durant l'année à venir, à consolider l'ASSÉ c'est-à-dire consolider les associations membres et travailler à rendre toutes les parties de sa structure fonctionnelle. Car si la grève a permis à l'ASSÉ de démontrer sa nécessité au sein du mouvement étudiant, elle n'en reste pas moins fragile. C'est en se lançant dans une campagne réfléchie et ordonnée que nous pourrions assurer des bases vraiment solides à l'ASSÉ afin que lors de la prochaine grève la lutte soit victorieuse sur tous les plans.

Concrètement cela signifie que même si l'année à venir risque d'en être une parsemée de désaffiliations de la FEUQ et peut-être de la FECQ et qu'il est tentant de vouloir participer à toutes les campagnes de désaffiliation, nous allons devoir surtout

nous concentrer à solidifier nos bases. C'est en démontrant que faire partie de l'ASSÉ c'est faire partie de la seule structure réellement combative, démocratique, indépendante et c'est en démontrant notre efficacité autant au local par des associations membres actives qu'au national par des actions ciblées et des plans d'actions connectés à la réalité étudiante que nous allons attirer des associations à s'affilier.

Conseils régionaux

Comme il fut mentionné si nous voulons consolider l'ASSÉ durant l'année à venir nous devons porter une attention particulière à sa structure, un des éléments importants de cette structure est les Conseils régionaux. Les Conseils régionaux sont d'une importance vitale pour atteindre plusieurs objectifs :

- Assurer et faciliter une consolidation des membres de manière permanente;
- Donner des outils aux régions afin qu'elles puissent être autonomes et actives;
- Promouvoir le syndicalisme de combat.

De plus, les Conseils régionaux sont aussi des outils indispensables pour que le Conseil InterRégional (CIR) soit fonctionnel. Et celui-ci est indispensable pour coordonner les campagnes nationales et lier les luttes dans les diverses régions où l'ASSÉ est présente. De plus, c'est la seule instance où les comités ont une place pour échanger et coordonner leur travail.

De manière plus concrète le travail à faire face aux conseils régionaux est le suivant :

- Il est essentiel d'aider à mettre sur pied un conseil régional à Matane. C'est une nécessité si nous voulons briser l'isolement de cette association et lui donner les moyens de participer aux plans d'action nationaux ou d'organiser des actions régionalement.
- Il faut s'assurer que celui du sud-est, le CASSEÉ, soit actif
- Il faut faire un suivi de la construction du très prometteur du Grand CRAAL, le conseil régional des Laurentides.
- Pour le CRAM il serait important de porter une attention particulière à communiquer l'information au bureau de l'ASSÉ, c'est-à-dire faire le suivi des activités du CRAM et envoyer les procès-verbaux des réunions au bureau.

Un outil intéressant pour aider les Conseils régionaux est que chacun d'entre eux se dote d'un coordonnateur ou une coordonnatrice afin de s'assurer que les convocations soient faites suffisamment à l'avance, que des tournées téléphoniques soient faites pour l'annoncer, qu'il y ait un suivi des dossiers, des finances, des procès verbaux, etc.

Recommandations :

- Mettre sur pied un conseil régional à Matane.
- S'assurer que le CASSEÉ soit actif.
- Faire un suivi de la construction du Grand CRAAL.

- Porter une attention particulière à la transmission d'information entre le bureau de l'ASSÉ et le CRAM.
- S'assurer que chaque Conseil régional ait un coordonnateur ou une coordonnatrice en contact constant avec l'exécutif

Comités

Avec l'effervescence créée par la grève et le nombre de personnes qui furent formées nous espérons que les comités seront remplis. Car depuis la création de l'ASSÉ jamais les comités ne furent pleins.

Durant les dernières années le travail de la plupart des comités fut en majeure partie exécuté par le Conseil exécutif et quelques collaboratrices et collaborateurs. C'est d'ailleurs une des raisons pour lesquelles le travail d'exécutant ou d'exécutante nationaux est aussi épuisant et que beaucoup de travail ne fut pas effectué aussi efficacement qu'il l'aurait été avec des comités pleins.

La plupart d'entre vous connaissez déjà les rôles des comités, mais nous aimerions nous pencher sur les impacts concrets de la non-participation des membres pour chaque comité, entre autres durant la grève.

Recherche et réflexion

Malheureusement ce comité est inactif depuis un bon bout. Nous avons quand même eu quelques excellents documents tel le recueil de textes sur le mouvement étudiant ou le mémoire sur les universités (qui fut produit l'année passée) mais il serait essentiel d'avoir d'autres documents aussi efficaces et documentés que celui sur l'évasion fiscale ou celui sur l'état de l'accessibilité à l'éducation. Il serait aussi vraiment important que d'autres académiques soient produits, c'est un outil vraiment utile de mobilisation autant pour conscientiser les militants et les militantes que la population étudiante en général. Sur simplement un 8 1/2 par 11 recto-verso il y a suffisamment d'information pour avoir un aperçu de sujets relativement complexes.

Il est dommage que ce comité fût inactif car la grève était le moment parfait pour diffuser à grande échelle un large éventail de recherches approfondies. De plus, ce comité est essentiel pour élaborer notre argumentaire.

Information

Le comité d'information se doit d'être rempli. La tâche de mobilisation est déjà assez énorme, si au moins nous avons toujours du matériel efficace à temps (durant la dernière année il fut fréquent d'avoir du matériel d'information à la dernière minute, par exemple l'affiche pour la manifestation contre le forum des générations qui fut imprimée la semaine même de la manifestation).

Aussi, certaines personnes critiquaient le fait que notre matériel d'info manque d'originalité et n'est pas artistique. Il peut être fort intéressant de prendre le temps de se pencher sur l'aspect artistique d'un tract mais selon nous, la priorité d'un tract est son contenu. Donc pour que nous puissions prendre le temps de travailler l'aspect visuel du matériel d'information nous devons avoir un comité plein dont une partie se charge déjà du contenu... À ce sujet nous désirons d'ailleurs remercier le travail précieux de collaborateurs et de collaboratrices durant la grève qui nous a permis d'avoir du matériel d'information de qualité et original.

Formation

Le besoin de formation au local se fait toujours ressentir. Et il n'y a qu'un seul camp de formation par session... Il est donc important qu'un comité se charge de dresser une liste de tous les ateliers pertinents et de tenir à jour une liste de personnes pouvant se déplacer pour donner ces ateliers. Durant la grève le manque de formation se faisait cruellement ressentir à plusieurs endroits alors que c'est un des moments les plus pertinents pour organiser des caravanes de tournées.

Femmes

La création d'un comité femmes au local est extrêmement difficile puisque cela relève souvent de la triple tâche (certaines femmes doivent conjuguer militance, études, et création d'un comité femmes). De plus, les plans d'action femmes sont (trop) souvent remis au second plan. Tout ceci en plus du perpétuel besoin de conscientisation sur le féminisme au sein même des effectifs militants. C'est pour ces raisons qu'il est nécessaire que cette lutte prenne une part importante dans le plan d'action et que des ressources suffisantes y soient allouées. Durant la grève il aurait pu être intéressant que la lutte féministe soit davantage mis de l'avant, par exemple lors du 8 mars où il n'y eut pas suffisamment d'actions ou d'activités locales.

Journal

Heureusement c'est un des comités dans lequel il y eut souvent des gens car il est vital pour l'ASSÉ (par contre il manque toujours de monde dans ce comité car le travail à effectuer est d'ampleur!). L'ASSÉ, sans un outil de mobilisation de base comme un journal perd beaucoup de son sens. Un journal est LE premier outil de mobilisation qu'une organisation désirant mobiliser une population doit se doter. Heureusement que des militantes ont pris en charge le journal de la rentrée d'hiver car ce journal a assurément bien aidé au déclenchement de la grève.

Recommandation :

- Afficher en permanence dans les associations locales les affiches faisant la promotion des comités (cette revendication en était d'ailleurs une de l'exécutif de l'année passée).

Camp de formation

Tous les camps de formation sont extrêmement importants, mais celui de la session d'automne 2005 revêt une importance particulière.

La grève a permis à des centaines de nouvelles personnes de s'intéresser au syndicalisme de combat. Donc presque toutes les associations se retrouvent avec de nombreuses recrues. Pour certains et certaines ce camp pourrait leur faire réaliser que la lutte pour le droit à l'éducation est un combat de tous les jours et qu'ils et elles ont un rôle à jouer dans cette lutte. Pour d'autres ce camp leur permettra d'approfondir leur analyse. Donc le camp de formation va être un des éléments qui va faire en sorte que la grève aille être vraiment utile, c'est-à-dire augmenter le nombre de personnes conscientisées et intéressées à lutter pour le syndicalisme de combat. Tout ceci afin qu'encore plus de personnes travaillent à consolider l'ASSÉ pour préparer la prochaine grève.

Afin que ce camp soit un succès nous avons tous et toutes à mettre la main à la pâte :

Au local : Nous devons commencer à approcher les recrues et leur faire comprendre l'importance de leur présence à ce camp le plus tôt possible pour qu'elles réservent cette date dans leur agenda à l'avance. Nous devons impérativement amener le plus de monde possible et confirmer ces personnes le plus tôt possible au bureau, ce qui nous évite bien des pertes monétaires (transport, bouffe) et facilite notre tâche.

Au national : Premièrement, ce camp doit commencer à être préparé le plus tôt possible (entre autres il serait utile que la date soit fixée le plus tôt possible) afin que les personnes qui donnent les ateliers aillent un maximum de temps de préparation. Aussi il serait intéressant que chaque atelier soit accompagné d'un mini-document le résumant. Si le travail de préparation est convenablement fait, nous pourrions espérer avoir à réserver un endroit pouvant loger plus de 100 personnes. Il serait bien sûr intéressant de trouver un moyen de réduire les dépenses au maximum pour pouvoir offrir des prix de groupes vraiment avantageux. Donc le futur Comité formation à du travail sur la planche!

Recommandations :

- Pour les associations locales : Recruter le plus de personnes possible pour le camp de formation et confirmer leur présence rapidement.

- Pour le Comité formation : Commencer à préparer le camp de formation le plus tôt possible (appeler les personnes pour les ateliers, faire des tournées téléphoniques, etc.)

Enfin, un problème que nous ramenons constamment; la communication. Afin d'avoir une association nationale bien rodée et un mouvement organisé et concerté il doit y avoir une communication efficace d'instaurée. Cela signifie que chaque responsable à l'externe des associations locales effectue une tournée téléphonique des autres associations locales (membres de l'ASSÉ en priorité...) à chaque semaine et en fait un rapport à l'exécutif de son association. Ensuite ça signifie que, préférablement à chaque jour, le responsable à l'externe téléphone au bureau de l'ASSÉ afin de prendre des nouvelles sur la situation nationale et de faire un mini-bilan de ce qui se passe au local. Aussi, lors de chaque événement majeur, il est important que le responsable à l'externe le communique au responsable à l'interne de l'ASSÉ. À noter aussi que le l'interne possède des moyens de communications hautement technologiques (tel un téléavertisseur) et est disponible à intervenir en cas de besoin.

Toutes ces simples tâches nous aident à faire le suivi de la dynamique interne de chaque association membre afin de pouvoir cibler les priorités d'intervention. Ce sont aussi des mesures qui aident à dynamiser les associations (il est toujours motivant de voir tout ce qui se passe au national...) et à mieux faire circuler l'information.

Croissance et consolidation de l'ASSÉ à l'externe

L'ASSÉ s'est placée comme pôle incontournable au sortir de la grève. Elle a gagné beaucoup de notoriété au sein de la population étudiante. Au cours de la grève, les associations ont choisi leur camp : il n'y eut pas de forum national des associations indépendantes. Il s'agit là d'un gain important. De cela découlent plusieurs possibilités d'affiliations. Déjà les associations des cégeps de St-Jean-sur-le-Richelieu, de St-Jérôme et de François-Xavier Garneau ont joint les rangs de l'ASSÉ.

Les fédérations étudiantes sortent au contraire de la grève discréditées aux yeux de plusieurs associations étudiantes, dont certaines en sont membres. Des désaffiliations sont à prévoir. L'association étudiante de la faculté des sciences de l'UQÀM a, par exemple, adopté de tenir une consultation pour remettre en questions son affiliation à la FEUQ en automne prochain.

Mais nous devons garder la tête froide et nous assurer de consolider l'ASSÉ en priorisant un travail interne avant de tout consacrer aux affiliations. Celles-ci doivent aussi primer sur la recherche de désaffiliations des associations membres des fédérations étudiantes.

Nous devons par ailleurs miser sur le Forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat pour amener un nombre toujours croissant d'associations étudiantes à prendre position par rapport au syndicalisme de combat et à la concertation.

À l'extérieur du mouvement étudiant, nous devons surveiller de près le travail des syndicats qui pourraient bien être amenés à se mobiliser autour de la question des conventions collectives des travailleurs et travailleuses du secteur public. Comme cela a été mentionné dans la première partie du présent bilan, sans tout miser sur une lutte syndicale qui pourrait bien avorter advenant la signature de conventions, nous devons rester prêts au travail en coalition avec les syndicats.

Enfin, mentionnons, n'oublions pas l'existence de la Coalition-Cégep. Celle-ci n'use certainement pas d'un cadre de travail compatible avec celui de l'ASSÉ. Pourtant, elle peut être un excellent moyen de créer des liens avec les syndicats des professeurs qui seront possiblement très mobilisés au cours de l'automne; la rumeur de grève générale illimitée circule même.

Recommandations :

- Rester alertes en vue d'un travail en coalition avec les syndicats.
- Que l'externe maintienne des liens avec les ex-membres de la CASSÉE, entre autres en vue d'éventuelles affiliations.

Matériel d'information et de mobilisation

L'ASSÉ a produit, au cours de la dernière année, une quantité importante de matériel d'information. La plupart du matériel d'information produit s'est inscrit dans le cadre de la campagne de mobilisation pour la grève générale illimitée.

En automne, le matériel d'information produit a surtout été concentré autour des revendications de la campagne de mobilisation. Un tract en anglais et en français a été créé sur la coupure dans l'aide financière aux études (« 103 millions coupés dans l'aide financière aux études, conséquence : Hausse de l'endettement étudiant ») et un autre sur la décentralisation de cégeps et le DEC national (« Arrêtons la destruction du réseau collégial »). Une très belle affiche est venue, vers le milieu de la session, s'ajouter à notre arsenal (« Contre les coupures de 103 millions dans l'aide financière aux études / Pour la conversion des prêts en bourses »). Vers la fin de la session, le tract « Questions et réponses sur la grève générale illimitée » est apparu. Celui-ci a été sans aucun doute fondamental dans la mobilisation pour la grève générale illimitée. Si ce tract a eu autant de succès, c'est qu'il abordait sans détour la plupart des questions soulevées par la population étudiante par rapport à la grève. En complément à tout ce matériel de

mobilisation, une série d'affiches faisant la promotion des comités de l'ASSÉ a été produite vers le début de la session.

Durant les vacances d'hiver et la session d'hiver, plusieurs autres tracts et affiches sont venus compléter notre éventail de matériel d'information. Une série de trois tracts a vu le jour : coupures dans l'aide financière aux études, décentralisation du réseau collégial et gratuité scolaire. Quoique ceux-ci ont été utiles, ils auraient pu être améliorés au niveau de l'esthétique et de la clarté des informations présentées. Notons aussi la production de la série « Prêt\$ pas prêt\$, j'y vais! Vers la grève générale illimitée! ». Dans cette série, un tract et une affiche en noir et blanc ont été produits ainsi qu'une affiche glacée en couleur. Cette dernière, ainsi qu'un collant intitulé « Le saccage de l'éducation, ça s'arrête ICI! » ont été produits en grande quantité et distribués largement. Enfin, deux affiches sur la grève de 1996 ont été faites (« Déroulement et actions de la grève générale illimitée de 1996 »).

Lors de la grève, le matériel d'information a pris la bannière de la CASSÉÉ. Celle-ci a diffusé un tract sur les revendications visant la population en général ainsi que du matériel de mobilisation sur les actions nationales soient la manifestation à Sherbrooke du 3 mars, la manifestation familiale du 12 mars à Montréal et une autre manifestation nationale à Québec le 24 mars. Durant cette période, beaucoup de matériel d'information pour les actions locales et régionales a été produit sans avoir été diffusé nationalement.

Durant la session, du matériel a été conçu afin d'apporter un support aux campagnes d'affiliation : dépliant de présentation de l'ASSÉ, tract « Affilions-nous à l'ASSÉ dès maintenant! » et affiche couleur « Affilions à l'ASSÉ! ».

Deux livrets ont été également produits durant l'année : « Recueil de textes sur l'histoire du mouvement étudiant québécois » et « Document de réflexion sur le féminisme ». Ces deux livrets nous ont valu énormément de commentaires positifs. Le document « Qu'est-ce que l'ASSÉ », qui explique l'historique et les principes de base de l'ASSÉ, a également été très utile pour la promotion de l'ASSÉ.

En ce qui concerne le journal de l'ASSÉ, l'*Ultimatum*, deux numéros ont été produits à chaque session, comme à l'habitude. Les deux numéros d'hiver, par contre, ont eu un beaucoup plus grand tirage. Celui de janvier 2005 a été imprimé en très grande quantité, et a servi énormément à la campagne de mobilisation pour la grève. Il n'est resté même pas un ballot au bureau de l'ASSÉ. Quant au numéro de mars 2005, il a également été distribué largement, surtout lors des manifestations nationales de la grève. Plusieurs *Ultimatum express* ont aussi été produits durant l'année. À partir de la session d'hiver, la

mise en page de celui-ci a été améliorée et un graphisme beaucoup plus beau est devenu la norme.

Le site Internet de l'ASSÉ a été, tout au long de l'année et plus particulièrement durant la grève, d'une importance capitale. Une quantité astronomique d'information s'y trouve et c'est un outil utilisé et apprécié par les associations étudiantes et le public en général. Lors de la campagne de grève, le site Internet a permis à un nombre énorme de personnes de suivre l'évolution des mobilisations. Au point culminant, plusieurs milliers de visites par jour au site étaient enregistrées.

Cette grande collection de matériel d'information et de mobilisation a permis une conscientisation significative de la population étudiante, une mobilisation d'ampleur historique et un accroissement important de crédibilité envers l'ASSÉ en tant que syndicat étudiant national. Le succès qu'a connu l'ASSÉ auprès de la population étudiante cette année a certainement été possible en bonne partie grâce à ce travail. Par contre, ce travail n'a pas été parfait et donc quelques critiques doivent être apportées.

Premièrement, une très grande partie du matériel d'information et de mobilisation imprimé et diffusé par l'ASSÉ a été conçu par des collaborateurs et des collaboratrices et non par le comité information. Nous devons nous efforcer à remplir ce comité afin qu'il puisse produire plus de matériel et qu'il puisse possiblement donner des formations de base aux membres dans ce domaine. Nous sommes par ailleurs extrêmement reconnaissants et reconnaissantes envers tous et toutes qui ont contribué à la conception de matériel et nous rappelons que cette forme de contribution est toujours bienvenue.

Deuxièmement, très peu de matériel d'information a été produit en anglais cette année. Malgré le départ de CSU en tant que membre de l'ASSÉ, nous devons nous efforcer de produire plus de matériel anglophone. Avec le passage de la 8^{ème} grève générale illimitée, plusieurs comités de mobilisation ont vu le jour dans des institutions anglophones. Une plus grande disponibilité de matériel en anglais favoriserait l'implication de ces comités aux luttes menées par l'ASSÉ.

Troisièmement, le site Internet pourrait être amélioré. Avant tout, une meilleure organisation de la documentation et du matériel d'information favoriserait leur accessibilité. Ensuite, étant donné qu'en ce moment seule la permanence peut modifier le site, il faudrait que cette tâche soit facilitée par la possibilité de faire des mises à jour à distance. Puis, une amélioration du « design » du site serait sans doute bénéfique. Dernièrement, un système de forums de discussion sur le Web et non par courriel serait plus facile à gérer et plus accessible.

Quatrièmement, beaucoup de matériel d'information et de mobilisation produit localement n'a jamais eu la chance d'être diffusé au national. L'ASSÉ encourage l'initiative des associations étudiantes locales dans ce domaine mais nous avons remarqué au cours de l'année que peu de ce matériel a été acheminé des membres au bureau de l'ASSÉ, pour que nous puissions le diffuser plus largement. Quelques copies des journaux étudiants produits localement devraient aussi être acheminées au bureau de l'ASSÉ.

Cinquièmement, plusieurs tracts et affiches produits durant l'année pour des actions l'ont été trop tardivement, ce qui a nuit à la mobilisation pour ces actions. À l'avenir, il faudra s'assurer que le matériel de mobilisation nécessaire soit disponible le plus à l'avance possible des actions.

Finalement, les considérations environnementales reliées à la production de matériel d'information à grande échelle auraient pu être prises en compte de façon plus importante. Nous devons tous et toutes nous efforcer à utiliser, dans la mesure du possible, du papier réutilisé ou recyclé lors de l'impression de notre matériel. Nous devons également encourager de façon plus explicite la conservation, la réutilisation et le recyclage du matériel d'information et de mobilisation que l'ASSÉ produit.

Recommandations :

- Que des mesures soient entreprises afin de rétablir le fonctionnement du comité information;
- Que des mesures soient entreprises afin d'effectuer la traduction de matériel existant en anglais et que la conception de matériel d'information anglophone soit favorisée pour les campagnes et les actions nationales;
- Que la section anglaise du site Internet soit revitalisée;
- Que le site Internet soit revu de façon globale, afin de favoriser l'accès à la documentation et à l'information, de faciliter le processus de modification du site, et d'en améliorer l'esthétique;
- Que les forums de discussion par courriel de l'ASSÉ soient remplacés par un système de forums sur le Web;
- Que les associations étudiantes soient encouragées à partager le matériel d'information pertinent et les journaux étudiants produits localement au niveau national, par le biais de l'ASSÉ.
- Que l'on s'assure de produire le matériel de mobilisation pour les actions **au moins** une semaine avant la tenue de ces actions;
- Que soit développée, en harmonie avec ses principes de base, une politique environnementale de l'ASSÉ.

Recherches

Durant l'année, peu de travaux de recherche ont été entrepris. La raison principale de cet état de fait est l'absence de membres sur le comité recherche et réflexion durant une bonne partie de l'année et l'absence de membres sur le Conseil exécutif aux deux postes des affaires pédagogiques. Les modifications mi-annuelles au budget de l'ASSÉ ont aussi amputé de poste budgétaire relié à la recherche, afin de prioriser d'autres postes comme le matériel d'information.

Malgré tout, un certain travail de recherche a été effectué. La CASSÉÉ, durant la grève, a produit une analyse fort développée sur le réseau collégial (« Décentralisation et arrimage au marché du réseau collégial : La mission éducative des cégeps en péril ») et une autre sur la réforme de l'aide financière aux études (« Recherche : Réforme de l'aide financière aux études : Endettement, contrôle et autres mauvaises surprises »). Une autre recherche a été faite par l'Institut de recherches et d'information sociaux-économiques (IRIS), à la demande de l'ASSÉ, sur la privatisation de l'aide financière aux études. Finalement, un feuillet-recherche sur la fiscalité québécoise (« La crise des finances publiques : Un mensonge honteux de l'État néolibéral ») a été conçu afin de rendre plus accessible l'analyse de l'ASSÉ en matière de finances publiques.

En matière de recherche, il ne faudrait pas négliger le travail effectué dans la rédaction d'articles de l'*Ultimatum* ou de l'*Ultimatum express*. De nombreux enjeux, autres que ceux qui ont fait l'objet de recherches, ont été analysés dans cette optique au cours de l'année.

Recommandations :

- Qu'un travail de recherche pertinent soit entrepris dès l'adoption d'un plan d'action annuel;
- Que soit approfondi l'argumentaire de l'ASSÉ sur la gratuité scolaire;
- Que soit mise à jour la recherche sur l'évasion fiscale;
- Que du travail de recherche en lien avec les profits des grandes entreprises soit effectué;
- Que soit développée davantage la série « Académiques »;
- Que des liens soient établis avec des organisations qui font de la recherche socio-économique.

Perspectives

L'année à venir comportera de nombreux défis auxquels nous devons tous et toutes faire face. Suite au mouvement de grève générale illimitée le plus massif en 40 ans de syndicalisme étudiant, des changements importants au sein du mouvement étudiant

québécois sont à prévoir. Que l'on se garde bien de jouer aux fatalistes car ces changements ne seront pour la plupart pas à observer : ils seront à nous de construire.

Au sein de l'ASSÉ, ces changements sont déjà perceptibles. Alors que le travail des dernières semaines, en collaboration étroite avec les associations étudiantes, nous a valu deux nouvelles affiliations, une cohorte de militants et militantes, dont plusieurs émergé-e-s lors de la grève, s'affairent un peu partout à s'impliquer et à s'organiser. L'implication de ces personnes au sein d'associations membres et dans les comités de l'ASSÉ laisse présager une période de brassage d'idées et d'activité intense.

Afin de permettre une meilleure implication, qualitativement et quantitativement, l'ASSÉ devra, au cours de l'année qui suit, porter une grande attention aux besoins de formation des membres et des non membres qui en font la demande. Des ateliers devront être mis sur pied et coordonnés. Ces formations devront avoir comme but d'outiller ces militants et militantes pour qu'ils et elles puissent mobiliser plus efficacement et s'organiser collectivement d'une manière productive et agréable.

L'ASSÉ devra aussi supporter de son mieux les conseils régionaux, qui ont connu un certain essor récemment. Le Conseil d'action solidaire du Sud-est étudiant (CASSEÉ) et le Grand conseil régional avant-gardiste de l'ASSÉ dans les Laurentides (Grand-CRAAL), formés récemment, auront besoin de se développer davantage afin d'être porteurs de mobilisation dans leur région et afin d'intéresser des associations étudiantes non membres à les rejoindre. Avec le Conseil régional de l'ASSÉ à Montréal (CRAM), ces trois conseils régionaux, s'ils deviennent et continuent d'être actifs, auront un rôle dynamisant au Conseil InterRégional (CIR) et pour l'ASSÉ en général.

En plus des Conseils régionaux, les comités de travail ont toutes les chances d'être investis cette année. Afin d'être efficaces, ces comités devront être coordonnés entre eux et avec le comité exécutif. Le travail de communication interne devra à tout prix être encouragé et effectué. Si cette communication n'a pas lieu, cela mènera rapidement au désintéressement et à la démotivation. Danger! Au contraire, si tous et toutes prennent la peine de se communiquer et de coordonner son travail, par les divers moyens à notre disposition (permanence, réunions, téléphone, courriel), la motivation sera maintenue et l'intérêt de travailler au sein de l'ASSÉ se répandra sans aucun doute.

Bref, une implication plus grande et mieux coordonnée augmentera le rapport de force de l'ASSÉ envers le gouvernement. Mais à quoi devra servir ce rapport de force? Nous nous trouvons en ce moment dans une intersection et toutes les avenues qui se présentent à nous devraient être examinées et évaluées.

La grève qui vient d'avoir lieu a évidemment été bénéfique pour le mouvement étudiant mais en termes concrets, au niveau du système d'éducation, les gains ont été minimes. À notre avis, l'ASSÉ ne devra absolument pas négliger les revendications qui ont sous-tendu les mobilisations de la grève. N'oublions pas que ces revendications ont été débattues et adoptées en assemblée générale et qu'elles représentent, pour l'ASSÉ et les autres membres de la CASSÉÉ, une plate-forme commune qui continuera d'avoir un effet unificateur.

Par contre, nous devons, au cours des mois qui vont suivre, préciser notre argumentaire et nos revendications dans ces deux axes (aide financière aux études et réseau collégial). Par exemple, les points de l'ultimatum envoyé au gouvernement en octobre, qui n'ont pas été repris par la CASSÉÉ, auront l'occasion d'être discutés en assemblée générale. L'ASSÉ devra saisir cette occasion. Il sera également pertinent de faire la « liste d'épicerie » que nous n'avons pas établie en hiver par peur de se perdre ou d'effrayer les associations étudiantes. Nous avons vu qu'un grand nombre d'entre elles seraient prêtes à s'y associer, surtout que l'épicier Fournier et ses commis FECQ et FEUQ nous ont expulsé-e-s du magasin.

En termes de frais de scolarité, les hausses de frais afférents sont à surveiller tant au collégial qu'à l'université. L'ASSÉ devra se tenir prête à mobiliser afin de contrer ces hausses qui, après tout, deviennent des plus en plus régulières. Le dégel des frais de scolarité à venir est une autre éventualité que nous devons anticiper. Dans le mois qui suivent, nous devons apprendre les intentions du gouvernement. La résolution qu'il a adoptée en congrès, de dégeler les frais de scolarité au prochain mandat est claire, mais comme nous le savons trop bien, quand le gouvernement prend des engagements, ceux-ci ont la fâcheuse tendance d'être modifiés en cours de route de façon très peu transparente. Si Charest allonge son mandat et qu'il ressent peu de chance de se faire réélire, ce dégel a toutes les chances de nous tomber dessus avant des élections.

À notre avis, le meilleur moyen pour le mouvement étudiant de se défendre contre le dégel n'est pas de simplement s'opposer à celui-ci. Le mouvement étudiant doit, pour réellement faire échec à la stratégie néo-libérale du gouvernement, exiger la gratuité scolaire. Une telle « offensive défensive » est nécessaire d'autant plus que la CASSÉÉ a réussi à porter ce débat jusque dans les médias et dans la population en général. Maintenant que la question est largement posée, le mouvement étudiant et l'ASSÉ se doivent de répondre de manière solidement argumentée : gratuité! Un plan d'action dès l'automne qui se fixerait comme objectif de faire réitérer ce principe dans les assemblées générales membres et de le faire adopter dans le plus d'assemblées générales non membres possible est une avenue que nous devons envisager.

La grève a également permis de mettre la lumière sur deux faits importants du mouvement étudiant : d'une part la nécessité d'une organisation nationale démocratique et combative et d'autre part la nuisance que représentent la FECQ et la FEUQ. Les récentes affiliations démontrent que la nécessité d'une organisation telle que l'ASSÉ est de plus en plus comprise. Celle-ci devra continuer à encourager de nouvelles affiliations et à les soutenir lorsqu'elles auront lieu. Le comportement de la FECQ et de la FEUQ durant la grève, leur manque de solidarité, de vision sociale et encore plus leur acceptation de l'entente à rabais, leur vaudra certainement, dans un futur rapproché, plusieurs désaffiliations. Ces désaffiliations seront à surveiller et l'ASSÉ devra les appuyer lorsqu'on lui demandera de le faire. Le Forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat d'automne prochain sera sans doute un point tournant de ces débats.

Pour conclure, il faudra envisager énormément de travail de consolidation à l'interne : organisation de formations et ateliers, croissance des conseils régionaux, amélioration de la coordination et de la communication. Par rapport à la plate-forme nous devons procéder au développement sans précédent de notre argumentaire : gratuité scolaire, aide financière aux études, réseau collégial et fiscalité responsable. En ce qui concerne le plan d'action, nous devons tenter par tous les moyens d'anticiper les manœuvres du gouvernement en matière d'éducation. Afin de contrer celles-ci de manière efficace, il faudra envisager sérieusement une campagne massive pour la gratuité scolaire, afin que ce principe fondamental soit adopté dans le plus d'assemblées générales possible. Ce faisant, cette revendication pourra redevenir caractéristique du mouvement étudiant québécois, et, par le fait même, l'amorce d'une base commune unificatrice.

Camarades, bien des défis nous attendent, à nous de les affronter d'un pied ferme, résolu et solidaire.

Recommandations :

- Que le Congrès évalue la pertinence de mener une campagne sur les thèmes suivants au cours de l'année scolaire 2005-2006. Qu'il établisse un ordre de priorité entre ces thèmes en ayant à l'esprit qu'ils puissent être abordés de différentes façons (campagne de mobilisation, campagne d'information, consultation des différentes assemblées générales, etc.). Les thèmes suggérés sont :
 - **Frais afférents, dégel des frais de scolarité et gratuité scolaire.** Une campagne d'actions locales et régionales concertées pourrait se faire sur la question des frais afférents. À cette campagne pourrait s'articuler l'élaboration et la diffusion d'un argumentaire opposant la nécessité et la

faisabilité de la gratuité scolaire à la question du dégel des frais de scolarité.

- **Prêts et bourses.** Il serait possible de poursuivre la campagne amorcée cette année en exigeant la satisfaction complète de nos revendications (c'est-à-dire l'abolition de la réforme de l'Aide Financière aux Études). Il serait aussi possible (et peut-être préférable) de lancer une campagne de consultation des assemblées générales des différentes associations étudiantes sur les améliorations à apporter au système d'Aide Financière aux Études en vue d'une campagne offensive sur cette question au cours des prochaines sessions. Notons, que, par exemple, plusieurs associations étudiantes ont adopté en assemblée générale d'exiger du gouvernement qu'il reconnaisse l'autonomie des prestataires de l'Aide Financière aux Études dès le départ du domicile familial.

- **Réseau collégial.** Cette question est brûlante. Nous devons impérativement mettre à jour et approfondir notre analyse de la réforme du réseau collégial. Une fois ce travail accompli, il faudra déterminer si nous lancerons une campagne d'information ou de mobilisation sur cette question.

- Que les éléments touchant les frais de scolarité et l'aide financière aux études soient articulés directement en fonction de la nécessité d'instaurer la gratuité scolaire à tous les niveaux;
- Que l'ASSÉ encourage fortement les associations membres à réitérer le principe de la gratuité scolaire dans leur assemblée générale et que celle-ci fasse la promotion de cette revendication dans le plus d'assemblées générales d'associations étudiantes non membres.
- Que dès la rentrée d'automne 2005, l'ASSÉ interpelle publiquement le gouvernement à prononcer ses intentions en matière d'éducation.

Dans la section perspective, il est essentiel de glisser un mot sur le Congrès d'orientation et le Forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat. Ces deux instances sont d'une grande importance pour l'année à venir et leur préparation devra être effectuée avec grand sérieux. À cet effet, le calendrier que nous proposons (page 112) au Congrès devra être examiné scrupuleusement pour que nous nous assurions que les dates fixées nous donnent des échéances réalistes.

Pour ces événements importants, nous vous avons préparé un plan de travail (page 112) bien précis puisque la préparation de ces deux instances demandera beaucoup de travail pour le Conseil exécutif, les comités et les associations membres de l'ASSÉ.

Ce plan de travail propose les objectifs du congrès d'orientation que l'on peut résumer à : identifier les principales lacunes de l'organisation et des mesures prioritaires pour assurer une continuité et une relance, faire le point collectivement sur l'évolution et la situation de l'ASSÉ, projeter l'organisation dans l'avenir et élaborer collectivement un discours et une analyse à promouvoir lors du Forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat. Pour arriver à ces objectifs, plusieurs thèmes sont proposés pour structurer la production de bilans, thèmes qui englobent toutes les facettes de l'ASSÉ afin de faire un bilan complet.

Aussi, lors du Congrès d'automne, il sera important de bien définir les modalités pour le Forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat. Ce forum, proposé lors du congrès des 25 et 26 septembre 2004, propose d'inviter toutes les associations étudiantes du Québec pour discuter des perspectives d'avenir pour le mouvement étudiant en général. Il sera l'occasion pour ces associations de confronter leur vision du mouvement étudiant et de remédier à l'actuel manque d'organisation et de cohésion. Pour la préparation de celui-ci, nous devons nous poser plusieurs questions lors du congrès d'automne pour bien en définir les modalités : Quel type de forum sera-t-il? Que proposons-nous comme mode de discussion? Chaque bilan aura-t-il un temps de présentation? Puis, pour ce forum, nous vous proposons que le congrès d'orientation pose les bases d'un discours à présenter, discours collectif de l'ASSÉ qui sera finalisé par un comité bilan. Pour ce faire, toutes les échéances doivent être respectées et toutes les composantes de l'ASSÉ devront être actives et mobilisées dans ce processus. Bref, la période de l'été sera un endroit privilégié pour la préparation de ces instances et des bilans nécessaires à leur fonctionnement. Nous proposons d'ailleurs que cette période soit l'occasion de faire des rencontres élargies sur le sujet pour toute la préparation qui nous attend!

Recommandations :

- Considérant que seulement deux femmes ont été élues à des postes sur les comités permanents de l'ASSÉ au cours de l'année 2004-2005 et que, depuis deux ans, il ne siège qu'une seule femme sur le Conseil Exécutif;
Que le congrès d'orientation se penche sur la sous représentativité des femmes à l'ASSÉ.
- Qu'une réflexion visant à améliorer certains points des Statuts et Règlements et du Code de Procédures de l'ASSÉ soit faite lors du Congrès d'orientation.

Bilan annuel de la permanence, 2004-2005

Par Valérie Soly

Quelques rappels

C'est lors du Congrès annuel de l'ASSÉ tenu les 4 et 5 mai 2002 au Cégep de La Pocatière qu'une proposition a été adoptée pour créer un poste de permanence salariée. C'est le Conseil InterRégional du 20 juin 2002, qui a défini une proposition d'embauche et qui a mis sur pied le Comité de sélection, responsable des entrevues.

Je suis entrée en poste à l'ASSÉ le 2 septembre 2002, à raison de 25 heures par semaine. Le premier contrat était d'une durée de 40 semaines et fut renouvelé pour une seconde année lors du Congrès annuel des 3 et 4 mai 2005. À ce contrat, fut ajoutée la période de trois semaines de vacance durant l'été. Le troisième contrat fut renouvelé pour un an lors du Congrès annuel des 24 et 25 avril 2005. Une augmentation salariale de 0,50 \$/heure a été entérinée et ajoutée au contrat, portant le salaire horaire de 14,50 \$ à 15,00 \$.

Description des tâches de la permanence :

- Organisation du secrétariat, réception, dactylographie, impression de documents, envois postaux, dépouillement (et réponse) et classement du courrier.
- Centre de documentation : Classement de documents, entretien général des archives, faire des dossiers de presse ou des recherches sur demande, commander des documents pertinents.
- Assurer un soutien à la réalisation des activités de l'association
- Participer à la dactylographie, à l'impression et à l'envoi des publications de l'association.
- Assurer la gestion administrative et comptable de l'association.
- Conseiller les étudiantes-s sur les dossiers politiques et généraux.
- Effectuer toute autre tâche que lui confie l'employeur en regard des activités normales de l'association étudiante et dans les limites de ses compétences.

Depuis l'été 2004, je m'occupe également des mises à jour du site Internet de l'ASSÉ.

Été 2004

Le Congrès annuel des 24 et 25 avril 2005 terminé, de nouveaux et nouvelles membres élu-e-s sur les Comités, la période plus calme du mouvement étudiant allait débutée. Pour mon travail, cette période en est une de « mises à jour ». Chaque été depuis mon embauche à l'ASSÉ je fais la mise à jour des archives. Chaque année, un peu plus

de documentation est disponible au bureau de l'ASSÉ : journaux étudiants, recherches, communiqués de presse, documents produits par l'ASSÉ, par les associations étudiantes membre et non membres, finances, etc. Beaucoup de cette documentation est informatique, ce qui en facilite la diffusion. La récente grève générale a généré une énorme contribution de documentations de toute sorte qui devra être archivée. Il n'est pas toujours évident d'assurer un suivi régulier sur l'ensemble des archives. Les priorités de mes tâches sont directement liées aux plans d'action de l'ASSÉ et, selon le travail à faire, les archives se trouvent souvent dans les dernières priorités. Par contre, la revue de presse, les factures et documents financiers, les documents produits par l'ASSÉ et le courrier sont généralement archivés chaque semaine.

Recommandation :

- Pour assurer une mise à jour plus régulière et pour collecter davantage de documents, je recommande au Congrès annuel de mandater le Comité recherche et réflexion et le Comité aux affaires académiques et pédagogiques de participer au travail de collecte et de classement des documents pour les archives de l'ASSÉ.

Durant l'été je participe activement à la transition entre l'ancien et le nouveau Conseil exécutif. Bien que les élections soient faites au Congrès annuel, qui se déroule généralement vers la fin du mois d'avril, les nouveaux et nouvelles élu-e-s au Conseil exécutif n'entrent pas en poste avant le 1^{er} juin. Cela permet de faire la transition, autrement dit la transmission des connaissances et des pratiques de travail. La transition de l'été dernier a été affectée par le manque de préparation et la difficulté de trouver des disponibilités communes entre l'ancienne et la nouvelle équipe. Pour assurer la meilleure transition possible, plusieurs éléments doivent être assurés : la disponibilité de documents faisant état de la situation interne et externe, des différents dossiers pris en charge par le précédent Conseil exécutif, des habitudes de travail (tournées, préparation des instances, communications, etc.) et les disponibilités suffisantes des membres de l'ancien et du nouveau Conseil exécutif pour les rencontres de transition. J'ai participé aux rencontres pour la transition et j'ai fait la mise à jour d'un document que je remets au nouveau Conseil exécutif chaque année et qui a pour but de nommer et d'expliquer certaines habitudes de travail qui existent entre le Conseil exécutif et moi ainsi que les différentes tâches qui l'occuperont durant l'année.

Recommandation :

- Je recommande au Congrès annuel que le Conseil exécutif et la permanence produisent 2 fois par année (décembre et mai) un bilan de leur travail.

Je crois que la période de transition, et les formations qui doivent l'accompagner, est très importante. Aucune formation n'est inutile et le temps disponible durant l'été doit être pleinement utilisé. Comme il arrive régulièrement que des postes sur le Conseil

exécutif soient comblés aux Congrès d'automne et d'hiver, cette recommandation me semble d'autant plus importante étant donné que le temps disponible pour la formation est grandement réduit durant ces périodes.

Durant l'été 2004, plusieurs réunions élargies du Conseil exécutif ont eu lieu. Ces réunions ont eu pour but de consulter les membres pour préparer la rentrée et le plan d'action de l'automne 2004. J'ai participé à ces réunions et j'ai également été mandaté pour faire une courte recherche sur les partenariats public-privé (PPP), ce qui a été accompli. Durant le mois d'août, une partie de mon travail a été concentré sur le Congrès extraordinaire du 28 août 2004 et l'autre sur la rentrée d'automne. Mes tâches reliées à la tenue des Congrès¹ sont la préparation et l'envoi de la convocation, la mise en page et la correction des textes et documents publiés dans le cahier de Congrès et le cas échéant, la production de documents (états financiers, textes, etc.), le suivi avec l'association hôte du Congrès des détails logistiques (locaux, repas, etc.), le suivi des confirmations des présences, le secrétariat lors du Congrès selon les cas, la mise en page et la correction du procès-verbal et la production du résumé des mandats. De l'été jusqu'à la désaffiliation de Concordia Student Union (CSU), j'ai également fait la traduction des convocations. Pour le Congrès extraordinaire, j'ai fait la production de 8 affiches (chaque affiche en version française et anglaise) présentant chaque Comité ainsi que les différents postes du Conseil exécutif. Ces affiches furent distribuées lors de ce Congrès et sont toujours disponibles et d'actualité. De plus, j'ai participé à l'organisation du Congrès extraordinaire du 28 août et j'ai y fait le secrétariat. Étant donné que le Congrès s'est tenu sur une journée, l'organisation s'en est trouvée simplifiée par la prise en charge de la logistique par les membres de l'AFESH-UQÀM et de l'AEMSP-UQÀM. Malgré le fait que les cours à l'université n'avaient pas encore débutés, il fut somme toute assez simple de rejoindre les différentes associations étudiantes; j'ai toutefois noté que les confirmations demeuraient tardives.

Durant l'été 2004, j'ai participé à la majorité des réunions du Conseil exécutif qui se sont tenues de façon généralement équitable entre Sherbrooke et Montréal, d'où provenaient respectivement deux membres du Conseil exécutif. Je souligne que cette rotation entre les régions d'où proviennent les membres du Conseil exécutif, tout autant que pour les Comités et les instances de l'ASSÉ, est très importante et doit être davantage appliquée.

L'année financière de l'ASSÉ se terminant le 30 juin de chaque année, j'ai finalisé et examiné, durant le mois de juillet, les différents documents financiers de l'ASSÉ. Ce travail terminé, j'ai rencontré le comptable qui produit la mission d'examen, entre d'autres termes, les états financiers de l'ASSÉ, afin de lui remettre les différents

¹ Tout au long de ce bilan, je ferai référence à ces tâches en ce qui a trait aux autres Congrès tenus durant l'année 2004-2005.

documents nécessaires et d'en faire une présentation. Ce travail s'est poursuivi jusqu'au début de la session d'automne et vous a été présenté lors du Congrès des 29 et 30 janvier 2005. Le poste de Secrétaire aux finances n'étant pas occupé, je me suis occupée des finances de l'ASSÉ durant tout l'été 2004. Cela implique de faire la mise à jour régulière des tableaux comptables, le suivi des comptes et la production des états financiers mensuels. Ce travail représente une durée raisonnable dans mes heures de travail lorsqu'il est fait de façon régulière, l'été étant une période plus tranquille pour les finances, cela s'est très bien déroulé.

Chaque été jusqu'à présent, j'ai été mandaté pour travailler sur un projet. L'été dernier, celui-ci fut de faire le travail préparatoire à une éventuelle refonte de la plateforme de revendications de l'ASSÉ. La première partie de ce travail fut de regrouper, par Congrès, toutes les revendications adoptées par l'ASSÉ depuis sa fondation. Ce travail a donné lieu à un cahier des revendications dont chaque association membre pourra bientôt bénéficier. La deuxième partie du travail fut de regrouper les revendications qui traitaient des mêmes enjeux (prêts et bourses, gratuité scolaire, femmes, principes d'actions, etc.). Suite à la présentation du travail fait, le Conseil exécutif a pris le projet en charge et une refonte devait être présentée au Congrès d'automne, cela n'a toutefois pu être fait, mais sera fait durant le présent Congrès annuel.

L'été est une période propice où il est souhaitable de « prendre de l'avance », sur la préparation du plan d'action et des différents éléments de travail qui le compose. Toutefois, l'implication bénévole des militants et militantes tout au long de l'année, la réalité « fin de session », les emplois d'été et le besoin de repos sont les différents éléments qui limitent la disponibilité des gens à cette période. C'est ce que je constate chaque année et je crois que les instances de l'ASSÉ doivent le prendre en considération.

Recommandation :

- Pour améliorer la tâche estivale du Conseil exécutif et des Comités, que le Congrès annuel, au regard des décisions prises pour le plan d'action, établisse les priorités du travail devant être accompli durant cette période.

Le Conseil InterRégional peut également appuyer le travail fait par le Congrès à ce sujet, mais il faut également considérer les difficultés de tenir cette instance régulièrement durant l'été, c'est pourquoi ma recommandation s'adresse au Congrès annuel.

Automne 2004

La rentrée 2004 fut chargée dès son départ. Les multiples réunions du Conseil exécutif pour préparer le calendrier de travail ont sonné le coup d'envoi officiel. En

l'espace de quelques jours le téléphone s'est mis à sonner régulièrement, les courriels arrivaient en abondance, les comptes aussi. Mes tâches reprenaient d'ampleur et le Conseil exécutif entraînait dans le rythme des tournées. La préparation du Congrès des 25 et 26 septembre 2004 a pris beaucoup de mon temps. La majorité de ce temps a été consacrée au cahier de Congrès, et une bonne partie l'a été à la production des états financiers 2003-2004 et la production du texte de présentation qui l'accompagnait. L'aide précieuse de François Baillargeon qui a occupé le poste de Secrétaire aux finances en 2003-2004 fut grandement appréciée. J'ai également produit 2 affiches pour les élections présentant les postes disponibles et les mandats des Comités et du Conseil exécutif. L'aspect logistique a quant à lui été grandement facilité par le travail fait par l'exécutif de l'AECS. J'ai aussi participé au Congrès de Sherbrooke pour la tâche du secrétariat. Durant ce Congrès, une démission a été déposée et une élection s'est faite au Conseil exécutif. La transition n'a pas été possible, du moins il y a eu très peu de temps à y consacrer. Le « rush » étant bien amorcé, le travail entre l'exécutif et moi s'est précisé. C'est particulièrement dans ces périodes qu'il est possible d'identifier facilement les problèmes et les bons coups. L'adoption de l'ultimatum au gouvernement à ce Congrès a certes eu un impact sur mes tâches. J'ai ainsi aidé le Conseil exécutif à préparer la sortie de presse annonçant son envoi et me suis occupée de sa diffusion auprès des associations.

Comme chaque année, la préparation du camp de formation, tenu les 11 et 12 octobre, a pris une partie de mes tâches et, puisqu'il n'y avait pas de membres élus sur le Comité formation, le Conseil exécutif devait en assumer l'organisation, tâche qui fut majoritairement faite par Marie-Michèle Whitlock, membre du Comité journal. Ce ne fut pas une mince tâche et plusieurs difficultés furent rencontrées. Le temps a manqué pour bien évaluer les besoins de formations et déterminer les ateliers. Pour assurer une diversité et une pluralité des ateliers et le faire dans de courts délais, il faut avoir un carnet d'adresses rempli de gens intéressés à donner des ateliers qui sont prêts, ce qui ne fut pas le cas pour ce camp de formation. Bien que toujours intéressée par les thèmes abordés par les camps de formation, je n'ai pas participé à celui d'automne 2004.

Recommandation :

- Que le Comité formation, en collaboration avec le Conseil exécutif et la permanence, produise un document sur les différents ateliers disponibles afin d'en assurer la tenue et la diffusion.

Le plan d'action de l'automne 2004 prévoyait dès la sortie du Congrès extraordinaire du 28 août une augmentation significative de mes tâches. Les actions locales, les journées d'étude, les conférences et formations et la manifestation du 14 octobre à l'occasion du Forum des générations ont contribué à cette augmentation. Concrètement, cela veut dire plus de temps passé au téléphone en raison du nombre

d'appels importants². J'apprécie grandement cette tâche et avec le temps, j'ai consolidé l'organisation de mon travail de façon à me permettre d'effectuer mes tâches tout en étant à l'écoute.

Les finances ont aussi pris une place importante dans mes tâches. Il n'a pas été possible tôt dans la session qu'un ou une membre du Conseil exécutif travaille avec moi sur les finances. Du retard dans la mise à jour a été pris plus d'une fois et il fut souvent difficile de faire le suivi avec l'exécutif. Plusieurs réunions tout au long de la session n'ont pas permis de traiter ce point et je n'ai pas pu assister à chacune d'entre elles. À quelques reprises, cette situation a été problématique et fut difficile à gérer. Le poste de Secrétaire aux finances n'est pas celui qui est le plus convoité. Si ce poste n'est pas occupé, le Conseil exécutif doit tout de même en assurer les tâches. L'automne a été une période d'adaptation entre le Conseil exécutif, moi et les finances de l'ASSÉ. Julie Lachance effectue le suivi depuis la mi-automne 2004 et a travaillé sur les prévisions budgétaires et les états financiers avec moi, ce qui fut très apprécié.

Recommandation :

- Pour assurer le suivi des tâches dont les postes du Conseil exécutif et des Comités ne sont pas comblés, je recommande que le Conseil exécutif détermine en collaboration avec la permanence et ce, dès son entrée en poste, une répartition de certaines tâches spécifiques.

Faisant suite à la date butoir du 23 octobre de l'ultimatum envoyé au gouvernement, la préparation du Congrès du 24 octobre sous le thème « Bilan des mobilisations et perspectives de grève » a mobilisé beaucoup de mon temps de travail. Durant le temps alloué pour sa préparation, le Conseil exécutif a fortement été occupé par les tournées et de nombreuses réunions ont eu lieu pour préparer cette instance. Le Congrès a changé de lieu à la dernière minute ce qui n'a pas aidé à diminuer certains retards pris dans mes tâches. La production des procès-verbaux du Conseil exécutif a souvent été l'un de ces retards. J'ai participé à ce Congrès, toujours au secrétariat. C'est par plaisir d'assister aux instances et parce que celles-ci ont une incidence directe sur mon travail que je participe au plus grand nombre d'entre elles. Comme je dois également produire le résumé des mandats et figurer le procès-verbal, cette tâche me permet de joindre l'utile à l'agréable. La démission d'un membre du Conseil exécutif a été plutôt difficile et a créé un refroidissement des relations de travail. Le travail constant de recherches et de formations de la relève à la mi-session n'a pas été de tout repos, mais

² Quelques exemples... Durant les semaines qui précèdent les instances, Congrès et camp de formation et les actions le nombre moyen d'appels reçus et faits va de 50 à 80 appels par jour. Les jours précédents la tenue de ceux-ci, cela peut aller jusqu'à 100 appels par jour. Évidemment, la durée varie allant de 2 minutes à 20 minutes.

a permis à des militants et militantes qui ne l'envisageaient pas, de se présenter aux élections lors du premier Congrès d'hiver 2005.

Au sortir du Congrès du 24 octobre, l'ASSÉ est dans une période charnière de la mobilisation de la session : manifestation du 19 novembre à Montréal et perspectives de grève générale sont dans la mire du travail à faire. Le Conseil exécutif fait le tour du Québec alors que se tiennent dans plusieurs associations des assemblées générales. L'association étudiante de l'Université Concordia, CSU, entame un référendum de désaffiliation, la présence sur le terrain représente beaucoup de travail et après trois Congrès, une certaine fatigue est palpable chez le Conseil exécutif et également chez les membres. J'ai participé à l'organisation de la manifestation du 19 novembre et au suivi des procédures du référendum de CSU.

Après les manifestations du 14 octobre et du 19 novembre, le besoin d'avoir un ABC de la manifestation s'est fait sentir. Un document appuyant les associations étudiantes dans leur travail de mobilisation était un outil de formation que nous n'avions que pour les occupations. Lors d'une réunion élargie du Conseil exécutif où il en a été question, j'ai exprimé mon intérêt à participer à un tel projet. Avec Marie-Michèle Whitlock, membre du Comité journal, et Héroïse Moysan-Lapointe, collaboratrice au Comité journal, nous avons travaillé sur ce projet dès la fin de la session. Celui-ci s'est poursuivi durant les vacances d'hier et bien que nous étions en voie de le compléter, il n'a pas été possible de le faire. Rentrée 2005 et grève générale en sont les principales raisons. Ce projet sera terminé et disponible avant la rentrée d'automne 2005.

Suite à la désaffiliation de CSU, l'exécutif avait le mandat de modifier les prévisions budgétaires pour l'année en cours afin d'assurer le moins d'impact possible pour l'année financière suivante. J'ai participé au travail visant à modifier à la baisse les prévisions. Deux réunions ont spécifiquement traité du sujet et c'est non sans difficultés que celles-ci ont été modifiées.

Les relations avec le Conseil exécutif se sont généralement bien déroulées. La communication est encore selon moi un élément qui doit être constamment amélioré. Si le bureau de l'ASSÉ peut accueillir plusieurs personnes, il m'arrive régulièrement d'y travailler seule. La nécessité de communiquer est d'autant plus importante. Je considère qu'une bonne communication, régulière et étoffée, agit comme principal facteur sur le temps consacré à une tâche et à ses résultats. Les habitudes à prendre sont simples mais pas toujours évidentes à respecter. Pour mon travail, l'habitude a été prise lors des réunions du Conseil exécutif de traiter d'un point « permanence », ce point ayant pour but de faire un bilan de la dernière semaine et d'évaluer et déterminer les tâches de la semaine en cours et des semaines à venir. Il fut et il est encore difficile d'accorder un temps respectable à ce point. Je l'ai exprimé plusieurs fois lors des réunions du Conseil

exécutif et je traîne une certaine déception à ce sujet. C'est un peu essoufflant pour moi de ne pas pouvoir prendre régulièrement le temps de m'asseoir avec le Conseil exécutif, qui sont ceux et celles avec qui je travaille le plus étroitement. La dynamique dans l'équipe a également eu ses hauts, ses bas et ses moments stables. Je crois que pour favoriser une bonne dynamique de travail, il faut que celle-ci soit fondée sur le travail collectif. Évident à dire, pas toujours évident à faire. Cela se développe certes dans une bonne communication et une bonne coordination, et certainement aussi à l'extérieur des réunions.

Hiver 2005

Devant ce qui était des perspectives de grève, les vacances d'hiver ont été le lieu de nombreuses réunions élargies du Conseil exécutif, sous le même principe que lors de l'été 2004. Je n'ai pas pu participer à la majorité d'entre elles car il fut difficile de trouver des disponibilités qui convenaient à tous et toutes. La rentrée d'hiver s'annonçait extrêmement chargée. Mon retour de vacance coïncidait avec le début de la session universitaire, les associations membres travaillaient déjà pour la majorité sur la préparation de leur assemblée générale de consultation sur la grève, un retour en force vous dites! Le climat d'effervescence qui était déjà palpable dans plusieurs associations étudiantes est devenu contagieux et bien que les tâches se soient succédées rapidement et nombreusement, ce début de session fut des plus agréables.

La préparation du Congrès des 29 et 30 janvier 2005 tenu au Cégep Saint-Laurent a sans aucun doute occupé beaucoup de mon temps. Le cahier de Congrès de 87 pages a été un vrai défi. J'ai passé de nombreuses heures à réviser chaque document et texte. L'organisation logistique a encore une fois bénéficié de l'initiative de l'association hôte, l'AECSL. Je note d'ailleurs que les associations locales font de l'excellent travail, qui est bénéfique au travail du Conseil exécutif tout autant que du Congrès lui-même. Comme à l'image de la session d'automne, j'ai participé aux réunions de préparation du Congrès et j'étais, lors de ce dernier, à l'ordinateur pour prendre le procès-verbal. Ce Congrès fut empreint d'une ambiance pré-grève dynamique, bien que la création de ce qui sera un mois plus tard la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉE) ne se fit pas sans difficulté. Pour ce Congrès, j'ai noté une amélioration dans la communication des confirmations des présences.

À la sortie de ce Congrès le travail imposant qui se cache derrière le déclenchement de la grève s'est précisé et a démontré toute son ampleur. Le Conseil exécutif fut presque toujours en tournées : Dans les assemblées générales, les débats, les kiosques, etc. Rapidement, j'ai été dépassée par le nombre d'appels reçus et faits. La moyenne est rapidement montée à 100 appels par jour et le maximum atteint durant la grève se situe entre 130 et 180 appels par jour. Heureusement, je ne fus pas toujours

seule pour répondre à cette tâche. Durant les semaines précédents le premier Congrès de la CASSÉÉ, j'ai assisté Xavier Lafrance et Julie Lachance dans leur travail avec les médias. Une tâche importante qui n'a pas été toujours facile à concilier avec mes autres tâches. La préparation de ce premier Congrès de la CASSÉÉ occupa encore beaucoup mes tâches. Celles-ci ont été faites en collaboration avec le Comité organisateur élu pour la préparation de ce Congrès, composé des quatre membres du Conseil exécutif et d'autant de non-membres. L'association étudiante du Cégep Limoilou, campus Québec a grandement contribué à la logistique de ce Congrès. Des difficultés de coordination ont toutefois causé certains retards, pour la production et la diffusion du cahier de Congrès notamment.

Durant le mois entre le Congrès de janvier et le premier Congrès de la CASSÉÉ, il m'apparaissait essentiel de discuter de mes tâches à venir avec l'exécutif. 25 heures par semaine et la possibilité de plus en plus certaine du déclenchement de la 8^{ième} grève générale illimitée étudiante du Québec étaient difficilement conciliables. Après une brève réflexion, j'ai communiqué au Conseil exécutif mes disponibilités et mon intérêt à travailler activement à cette campagne. C'est vers la mi-février qu'ont été évaluées les possibilités d'augmenter les heures salariées de mon poste. Le premier Congrès de la CASSÉÉ des 26 et 27 février 2005 a entériné d'augmenter mes heures salariées, 15h heures de plus furent ajoutées et prises en charge financièrement par la coalition. À partir du 28 février, j'ai travaillé 40h par semaine. En réalité, j'ai travaillé en moyenne 60h par semaine et, depuis septembre 2002 j'ai fait au total plus de 900 heures bénévolement.

L'atteinte du plancher d'associations ayant obtenu un mandat principe ou un mandat effectif de grève et le déclenchement officiel, le 24 février 2005, aura été une journée inoubliable, les jours qui l'ont précédé tout autant. C'est en grève générale que le premier Congrès de la CASSÉÉ s'est tenu. J'ai y ai participé au secrétariat et à la présentation des finances. La suite des choses fut pour moi un véritable défi, duquel il m'est encore difficile d'avoir une véritable vue d'ensemble afin d'en faire le bilan. Pour en sortir les éléments marquants, j'arrête ici l'aspect chronologique de ce bilan pour m'y consacrer.

La formation des différents Comités de la CASSÉÉ (Comité de coordination, Comité maintien et élargissement de la grève, Comité de négociations et Comité médias) auront permis d'assurer une répartition nécessaire des différentes tâches de coordination nationale de la grève. Durant toute la grève, j'ai eu à travailler avec tous les membres élus de ces Comités.

Avec le Comité médias, ce travail s'est précisé assez rapidement. La nécessité d'avoir rapidement toutes les données sur le développement de la grève fut le premier mandat que j'ai accompli et qui servi grandement au travail du Comité médias.

Concrètement, ce travail fut de rassembler chaque association étudiante en grève, avec la date du déclenchement et le nombre d'étudiantes et d'étudiants représenté-e-s par chacune d'elles. Ce travail a rapidement pris de l'ampleur : il fallait consigner les dates d'assemblées générales à venir, les résultats des reconductions de la grève et les différents mandats adoptés (revendications, positions, actions, etc.). Chaque jour de la grève, j'étais en communication constante avec le Comité médias. Les associations étudiantes appelaient régulièrement au bureau tout comme plusieurs journalistes, j'ai fait le suivi des appels reçus avec l'attachée de presse, Isabelle Monette, dont le téléphone fut littéralement assailli. La revue de presse, tâche qui m'incombe habituellement, fut pris en charge par l'équipe de communications de l'association facultaire étudiante de lettres, langues et communications de l'UQÀM. Suite à la démission des membres de l'AFELLC-UQÀM du Comité médias et de l'équipe de communication dans la journée du 14 mars, j'ai dû appuyer, dans les jours qui ont suivi, le travail des nouveaux membres du Comité médias et faire face à divers ajustements. Par la suite, mon travail avec le Comité médias a repris la même importance et s'est très bien déroulé. Il fut généralement agréable de travailler avec le Comité médias du début à la fin de la grève.

Comme je l'ai mentionné, dès le début de la grève j'ai travaillé sur un document visant à établir le portrait des associations en grève. Plus les associations étaient nombreuses, plus ce travail devenait difficile à accomplir seule. En effet, il fallait contacter chaque association étudiante pour collecter toutes les informations nécessaires. Je fus rapidement dépassé par l'ampleur de ce travail, j'ai donc demandé au Comité de coordination qu'une solution soit rapidement mise en place afin de m'aider. Celle-ci fut que ce soit le Comité maintien et élargissement de la grève qui le prenne en charge. Les membres du Comité maintien ont fait un travail de taille qui ne fut pas toujours évident. Ils et elles se sont occupé-e-s de la mise à jour du document et me communiquaient les informations pour que je puisse faire la mise à jour « en direct » des informations sur le site Internet de l'ASSÉ. Ce travail en était un d'importance : chercher à connaître toutes les informations sur les associations en grève ne demandait pas que de faire de nombreux téléphones, il demandait également une bonne coordination et une bonne diffusion de l'information. C'est sur ces deux derniers points qu'il y a eu quelques problèmes. Cela a été causé à mon avis par le fait que trop de gens travaillaient à cette tâche. Pour chaque nouvelle personne qui a travaillé sur cette tâche, j'ai dû faire le suivi du travail qui devait être fait, ce qui m'a pris beaucoup de temps.

Avec le Comité maintien, j'ai aussi eu à entendre, lire et faire le suivi des bilans de leur travail dans les différentes associations étudiantes : bilan de la mobilisation, des assemblées générales, des nouvelles associations qui entraient dans la CASSÉÉ et de celles qui avaient besoin d'une présence sur le terrain ou de formations. Une fois encore, la principale lacune dans ce travail a été la coordination et la communication des informations. Finalement, ce fut un plaisir de travailler avec les membres du Comité

maintien qui ont donné beaucoup de leur temps entre autres pour m'aider avec les nombreux appels reçus au bureau.

Durant la grève, le Conseil exécutif a fait place au Comité de coordination. Non seulement les membres du Conseil exécutif étaient membres du Comité de coordination, mais ils et elles l'ont été également, selon le cas, du Comité médias et du Comité maintien et élargissement de la grève. L'ampleur de la tâche a rapidement causé l'impossibilité de tenir des réunions du Conseil exécutif, du moins dans le vif de la grève. Ce qui fut problématique car, bien que la CASSÉÉ était au premier plan de la grève, l'ASSÉ existait encore et des tâches incombaient donc à l'exécutif tout comme moi. J'ai participé à la majorité des réunions du Comité de coordination. Les lacunes ne diffèrent pas de celles soulevées tout au long de ce bilan : la communication et la coordination du travail. Quant aux priorités de mes tâches, il n'y a eu guère de temps dans les réunions du Comité pour en traiter. Cela a causé une désorganisation dans mon travail, de laquelle je retiens le côté le moins positif durant la grève.

Comme je l'ai mentionné, j'ai fait la présentation des finances dans tous les Congrès de la CASSÉÉ (sauf celui de Québec, les 2 et 3 avril). Qui dit présentation dit aussi préparation, ce à quoi j'ai consacré plusieurs heures durant la grève. Remboursements et dépôts nombreux ont alourdi la tâche de mise à jour des finances de la CASSÉÉ. Comme il en a été décidé lors du premier Congrès de la CASSÉÉ, les finances devaient être comptabilisées à part de celles de l'ASSÉ, ce qui voulait dire doubler le travail. Généralement, cela s'est bien déroulé et ce parce que depuis près de trois ans je m'occupe de la comptabilité de l'ASSÉ, travail auquel je suis habituée. Par contre, étant donné le nombre de Congrès (et d'autant d'états financiers!) ce travail ne fut pas accompli sans difficulté. La première fut le manque de communication des dépenses de location des autobus de la part des associations membres de la coalition, ce qui ne nous permettait pas au fil de la grève d'avoir un portrait réel des dépenses. La deuxième fut de continuer de faire les états financiers de l'ASSÉ. Bien que la grève ait été au centre d'une bonne partie de la session, l'ASSÉ continuait d'assumer des revenus et dépenses. Ainsi, aucun état financier n'a pu être produit pour le mois de février, seules les mises à jour dans le reste du système comptable ont pu être faites régulièrement. Généralement, je crois que j'ai réussi à faire un travail de taille avec les finances de la CASSÉÉ et de l'ASSÉ durant la grève.

J'ai aussi fait mention du travail de mise à jour du site Internet de l'ASSÉ, qui a été mis à la disposition de la CASSÉÉ durant la grève et qui a facilité la transmission des informations relatives aux associations en grève et à la coalition. Ce travail fut beaucoup plus lourd que je l'avais prévu. Faire l'ajout d'une ou deux associations en grève prenait cinq minutes, mais lorsqu'il fallait faire une vingtaine de mises à jour par jour et faire l'ajout de matériel d'information et de mobilisation, d'une convocation pour un Congrès

et des actions, cela augmentait le temps consacré à cette tâche, d'autant plus que les mises à jour se faisaient du début à la fin de la journée. Pour cette tâche également je crois que j'ai accompli un bon travail, dont l'appréciation m'a souvent été communiquée.

Finalement, je tiens à souligner les nombreux encouragements et commentaires positifs que j'ai reçus tout au long de la grève de plusieurs personnes venant d'associations étudiantes à travers le Québec. Mon travail dans la grève n'a été qu'une petite partie de la totalité de celui qui a été fait et pour cela, je vous lève mon chapeau. Les revendications de la CASSÉÉ n'ont pas été satisfaites et il y a encore des heures de sommeil à prendre. Je crois qu'un plus grand recul est nécessaire pour dégager les gains pour le mouvement étudiant et pour l'ASSÉ, c'est d'ailleurs pourquoi je ne fais pas de recommandation, j'espère que l'automne prochain sera l'occasion de le faire, afin que la mémoire n'efface pas cette partie importante de l'histoire du mouvement étudiant au Québec!

Conclusion et perspectives

Chaque année depuis mon embauche à l'ASSÉ je me questionne sur le contenu de mon bilan. Est-il trop ou pas assez précis, exprime-t-il ce que les membres de l'ASSÉ ont besoin de savoir à propos du travail que je fais, et j'en passe. Perfectionniste, oui. Mordue de l'organisation, oui et vigoureusement! Chaque année à la présentation de mon bilan je pose ces questions au Congrès annuel, à vous membres de l'ASSÉ, et en général les réponses que je reçois vont dans le sens d'une appréciation positive de mon travail; et il ne ferait aucun sens que je demeure à la permanence de l'ASSÉ si ce n'était pas le cas. J'en parlerai à nouveau cette année.

Avant de mettre le point final sur ce bilan, deux éléments : la communication et la coordination du travail. Je crois que les lacunes dans la communication seraient faciles à régler, à condition que tous et toutes mettent la main à la pâte. Une chose est sûre : aucune information n'est futile et doit être communiquée. Cela est toujours bénéfique au travail des membres, dans les associations et Comités, et au mien. Les moyens de communication qui peuvent être utilisés sont variés et généralement au moins un est disponible que vous soyez à Montréal ou à Matane. Ainsi je ne crois pas que les lacunes dans la communication résident dans les moyens, mais probablement plus dans la coordination. Faire le tour du Québec, participer à de nombreuses réunions, étudier et travailler, pour ne nommer que ceci, n'est pas toujours évident à concilier. Coordonner le travail à faire c'est, je crois, considérer le temps et les besoins nécessaires pour son accomplissement tout en considérant le temps et les ressources qui sont réellement disponibles. La différence peut sembler mince mais son impact peut être brutal si on n'en prend pas compte. Encore plusieurs heures seront nécessaires pour améliorer la coordination du travail des membres et du mien. Le Congrès d'orientation sera l'occasion

de s'y pencher et doit à mon avis permettre de solidifier l'ASSÉ et ses 4 ans et quelques poussières d'expérience de travail.

Finalement, suite à ma suggestion, le Conseil InterRégional propose de prolonger mon contrat jusqu'au premier Congrès d'automne. Il en a été question plusieurs fois dans les réunions du Conseil exécutif et ce, parce que les finances pour l'année 2005-2006 ne permettaient pas de confirmer la possibilité de renouveler le contrat de permanence pour une année complète. Je crois que cette solution est la plus viable à court terme car elle me permettra de terminer le travail que je dois faire d'ici la fin de l'année scolaire, tout en travaillant à la transition avec le nouveau Conseil exécutif et en préparant le terrain, si le contrat n'est pas renouvelé ou si une autre personne prend le relais. J'espère qu'il sera possible pour l'ASSÉ de maintenir le poste de permanence et je crois que ces treize pages en sont l'expression sincère.

Conseils régionaux et Conseil InterRégional

Bilan annuel du Conseil régional de l'ASSÉ à Montréal (CRAM)

Par Philippe Gauvin, AFESH-UQÀM

De mai 2004 à mai 2005

Pour constater les progrès réalisés au Conseil régional de l'ASSÉ à Montréal (CRAM), il est nécessaire de remonter à l'an dernier. Lorsqu'il était fonctionnel, le CRAM a permis de mobiliser une vingtaine de personnes dans une tournée de mobilisation mobile afin de visiter environ 8 institutions d'enseignement dans une seule et même journée. Toutefois, en mai 2004, il s'est avéré difficile d'atteindre le quorum... Cela n'a tout de même pas empêché les personnes réunies de tenter de mettre sur pied une action visant à dénoncer le forum sur l'avenir du réseau collégial qui se tenait, rappelons-le, à la fin juin 2004, soit après la fin des cours... Étant donné cette circonstance et les problèmes de mobilisation y étant reliés, nous avons dû nous ajuster et simplement appeler à un rassemblement au Square Phillips pour distribuer de l'information sur ce forum qui menaçait directement l'existence même des cégeps. Environ 7 personnes s'y rassemblent, ce qui constitue un maigre succès...

Il faut ensuite attendre l'automne pour que se tiennent de nouvelles réunions. Cependant, les réunions sans quorum se succèdent, permettant de créer des contacts entre les associations étudiantes. En novembre, le besoin d'action et d'organisation se faisant sentir, les associations régulièrement présentes au CRAM décident de prendre les choses en main. Une liste des membres actifs est établie en bonne et due forme, en se basant sur

les présences des dernières rencontres³. Suite à cette réorganisation, le CRAM se dote de deux délégué-e-s pour les conseils inter régionaux. Il prépare également une journée de mobilisation mobile à travers Montréal. Armé-e-s de tracts et d'un autobus, les participantes et participants devaient faire la tournée de près d'une dizaine d'institutions d'enseignement. Les résultats de ce projet sont toutefois décevants : trop peu de gens y participent, trop de tracts sont produits et les coûts de la location de l'autobus et de la production du matériel sont très élevés. C'est sur la base de ce constat d'échec que seront dorénavant organisées des journées de mobilisation dites volantes. Il s'agit simplement de mobiliser quelques personnes (entre 2 et 5) des diverses associations membres du CRAM afin de passer d'une demi-journée à une journée complète dans une seule institution d'enseignement. Cela s'organise avec les militantes et militants de l'institution en question, ce qui permet de resserrer les liens entre les bases militantes issues de diverses institutions. Ce concept est d'abord élaboré à l'automne mais ne sera appliqué efficacement qu'à la session d'hiver.

Depuis novembre, voire même avant pour un bon nombre d'associations membres, le CRAM s'organise de mieux en mieux et peut compter sur des membres fidèlement présents aux réunions. Ce lieu de communication permet le développement de solidarités entre des membres qui partagent certaines affinités et visent l'éclatement de la grève à moyen terme. On constate par exemple le rapprochement des associations du Vieux Montréal, de Saint-Laurent et de l'AFESH lors de la grève des 18 et 19 novembre au Vieux Montréal pour souligner le Congrès du parti libéral du Québec. Puis, à la fin de novembre, lorsque le CRAM se rassemble, il est pris au dépourvu par l'annulation de dernière minute du dernier congrès d'automne de l'ASSÉ. Constatant que bien du travail reste à faire pour la grève à venir, en ce qui concerne le rapprochement entre les associations membres de l'ASSÉ et indépendantes notamment, le CRAM appelle à la tenue d'une réunion entre ces associations afin d'établir les bases d'une éventuelle coalition. Cette réunion, qui s'est tenue le 11 décembre 2004 et qui a rassemblé une quinzaine d'associations étudiantes, a été somme toute un succès, considérant les limites de temps (2 semaines) et la période de l'année (fin de session et tempête de neige). Elle a aussi permis de faire un bon travail d'externe⁴ afin de prendre le pouls des associations étudiantes du Québec sur la question de la grève générale illimitée et d'en propager l'idée. Elle a surtout permis d'amorcer un débat qui tardait à venir, tant au sein de l'ASSÉ que chez les associations indépendantes en général sur la coalition nécessaire pour la grève. Au sortir de cette réunion, le concept d'ASSÉ++, qui deviendra plus tard la CASSÉÉ, s'avère être la meilleure option pour bien des associations et individus qui y étaient auparavant réfractaires.

³ Sont considérées membres actives : AEMSP, AGEBB, AECSL, AFESH, Libertad-AGECVM, SOGEECOM.

⁴ Le travail d'externe a été fait conjointement par des associations membres de l'ASSÉ et par des non-membres, ce qui facilitait parfois l'approche et montrait que la coopération était possible et souhaitable.

À l'hiver, les bases du CRAM sont plus solides. Un troisième délégué est élu en janvier tandis que trois signataires sont élu-e-s et des prévisions budgétaires sont adoptées. Dans le courant des deux premiers mois de la session, nous avons eu la visite d'un délégué de l'association de Rosemont (!) et nous avons reçu comme membres trois autres associations (histoire UdeM, Lionel-Groulx et Ahuntsic). Enfin, dès la première réunion de la session, un comité *ad hoc* chargé d'organiser des tournées de mobilisation pour la région est formé (comité de mob-externe), de même qu'un comité d'action (le CRAM-CA) à la deuxième. Ces deux comités jouent un rôle important dans les semaines qui suivent. Au début, les mobilisations volantes ont un peu de difficulté à rassembler des participantes et participants mais cela s'améliore sans cesse. Ainsi, ce sont plus d'une quinzaine de mobilisations volantes dans plus d'une dizaine d'établissements d'enseignement qui sont organisées⁵. Notons le cas intéressant de Lionel Groulx où, par les efforts combinés du CRAM, de l'interne de l'ASSÉ et du permanent, nous avons su stimuler l'essor d'un comité exécutif et d'un comité de mobilisation où il n'en existait tout simplement pas... En temps de grève, plusieurs personnes ayant participé de près ou de loin aux mob-volantes continuent les visites, se présentant notamment dans diverses assemblées générales. Quant au CRAM-CA, il a notamment organisé la manifestation de déclenchement de grève à Montréal et les personnes s'y étant impliquées seront à l'origine de bien des actions pendant la grève.

D'ailleurs, nous avons pu observer pendant la grève l'un des impacts positifs majeurs du CRAM : la tenue d'actions plus radicales et coordination entre les associations membres du CRAM. Bien que le CRAM ne se soit tenu avec quorum qu'une fois pendant la grève, les liens entre les associations qui en sont membres sont demeurés. Ce n'est pas le fruit du hasard si la plupart des actions étaient organisées par des gens du Vieux Montréal, de Saint-Laurent et/ou de l'AFESH, les blocages économiques par exemple. Même Ahuntsic a organisé un blocage économique (autoroute 40, ni plus ni moins)! Ce n'est pas un hasard non plus si Montréal et les environs ont été au cœur de la grève : la proximité des associations n'est pas pour nuire mais ce sont surtout le travail constant, l'effort de mobilisation coordonné et les liens entre les associations qui l'auront permis.

D'un côté plus négatif, mentionnons qu'il y a eu diverses pommes de discorde entre le CRAM et le Conseil InterRégional (CIR). Ce dernier a commencé à se tenir alors que seul le CRAM était un conseil régional actif. Toutefois, les sujets sur la table et les propositions n'étaient pas connus d'avance, ce qui a eu pour effet que les délégué-e-s se retrouvaient au CIR sans mandats. De plus, peu de propositions en CIR sont venues des conseils régionaux : la plupart étaient des propositions d'exécutif ou de comités de travail. Cela n'a toutefois pas empêché que des décisions s'y prennent... Il y aurait

⁵ Si ma mémoire est bonne : Saint-Laurent, Lionel-Groulx, Université de Montréal, Marie Victorin, Ahuntsic, Bois de Boulogne, Montmorency, André-Laurendeau, Science-UQAM, Maisonneuve.

beaucoup de travail à faire pour que le CIR devienne véritablement efficace. Depuis, la situation s'est améliorée, notamment par le fait que d'autres conseils régionaux se sont activés, d'abord le CASSE (Sud-Est), le Grand CRAAL (Laurentides) et, espérons-le pour bientôt, celui de Québec. De plus, les ordres du jour ont commencé à être préparés et communiqués d'avance, espérons que les propositions le seront aussi bientôt. Notons aussi que des différences de vues importantes sont apparues entre le CRAM et le CIR, concernant notamment la coalition et les affiliations. Le fait que plusieurs associations non membres de l'ASSÉ soient membres du CRAM n'est pas étranger à cela. Toutefois, la confrontation des idées aura permis, à mon sens, d'en arriver à des positions de compromis qui auront permis d'avoir un front relativement uni dans les congrès.

Évidemment, le CRAM a des lacunes importantes. Par exemple, le CRAM a quelques problèmes de communication avec les instances de l'ASSÉ mais aussi avec les associations étudiantes en général. N'ayant pas de coordonnatrice ou de coordinateur officiel-le, les convocations sont faites par les membres à tour de rôle, avec plus ou moins de rigueur. De plus, il y a une mauvaise circulation des informations entre le CRAM et l'exécutif de l'ASSÉ. Pour l'an prochain, élire une personne ou deux à la coordination pourrait améliorer le travail fait au sein du CRAM. Revoir la charte du CRAM pour la rendre plus efficace pourrait aussi s'avérer utile pour régler les problèmes de membership notamment.

Un autre des problèmes récurrents du CRAM est le manque de préparation pour les réunions. Prenons pour exemple le point *Femmes* qui se trouve toujours à l'ordre du jour mais qui n'est pratiquement jamais préparé. Prenons aussi exemple des prévisions budgétaires qui ont été souvent oubliées et qui ont été proposées dans l'urgence et sans trop de réflexion. Ce problème apparaît assez généralisé dans les instances de l'ASSÉ en général et il nous faudra trouver des pistes de solution pour qu'il y ait amélioration à ce niveau. L'une des choses qui pourraient aider serait que des documents de travail soient produits en avance, histoire d'avoir une base sur laquelle travailler. Probablement qu'un meilleur encadrement pourrait aussi aider, avec possibilité de faire des formations.

On peut donc dire que le CRAM, malgré ses imperfections, est un lieu de rencontre important pour la région de Montréal et qu'il a su démontrer sa pertinence en cette année de grève, à la fois au niveau de la communication entre les associations, de la mobilisation et des actions. Gageons qu'il sera activement de la partie pour notre plan d'action pour l'an prochain et qu'il sera, encore, un acteur incontournable!

Bilan annuel du Conseil InterRégional (CIR)

Par Mathieu Jobin, membre du CRAM et délégué du CIR

Au cours de l'année 2004-2005, le CIR s'est réuni à 5 reprises et ce principalement pendant la session d'hiver. En fait, le seul CIR qui a eu lieu à la session d'automne fut celui du 22 décembre. Ceci s'explique par le peu de conseils régionaux fonctionnels et la lenteur de la reprise des activités de ceux-ci au début de la session d'automne. Le manque d'implication dans les conseils régionaux rendait donc futile la tenue de CIR depuis la fin de la session d'hiver 2004. Le premier CIR fut donc tenu le 22 décembre avec la participation du conseil exécutif, des deux délégué-e-s du CRAM, d'une personne du comité journal ainsi que d'une douzaine d'observatrices et d'observateurs pour pallier l'annulation du congrès du 27 novembre. Ce sont ensuite suivis des CIR le 14 janvier, le 13 février, le 6 mars et le 20 avril.

Durant ces réunions, le CIR s'est acquitté de plusieurs tâches dont les grandes lignes sont les suivantes :

- Voter des appuis à différentes luttes sociales (appui à la grève de la SAQ (SEMB), contre la déportation de Gorka et Édouardo, appui à la grève des syndicats des enseignantes et enseignants du réseau des cégeps (FAC, FEC-CSQ, FNEEQ-CSN).
- Élection aux différents comités de l'ASSÉ.
- Coordination des mobilisations nationales, des congrès de l'ASSÉ, d'un camp de formation, des comités de l'ASSÉ, de la production de matériel d'information, du travail du conseil exécutif de l'ASSÉ, etc.
- Recommandations au congrès (mesures extraordinaires pour la grève, affiliations à l'ASSÉ, permanence, etc.).

Ainsi, le CIR a rempli le rôle que lui attribuent les statuts et règlements de l'ASSÉ, excepté pour la session d'automne 2004. On remarque aussi que le CIR fut discret durant la grève mais c'est tout à fait normal puisque le « Conseil interrégional est responsable de la prise de décision de l'ASSÉ entre les Congrès »⁶ et que des congrès de la Coalition de l'ASSÉ Élargie (CASSÉÉ) se réunissaient à chaque fin de semaine pendant cette période. Le résumé des mandats s'avère intéressant pour constater le rôle que joue le CIR au sein de l'ASSÉ mais des remarques sur son fonctionnement et la dynamique qui l'anime s'imposent pour faire un bilan complet. Ainsi, la prochaine partie du bilan n'est pas le reflet des positions du CIR mais bien mes réflexions personnelles, issues de mon expérience comme délégué du CRAM et membre du CIR.

⁶ Chapitre 5, article 22 des Statuts et règlements de l'ASSÉ

Si on se fie à la dynamique qui anime le CRAM depuis au moins deux ans, les conseils régionaux sont principalement des outils de mobilisation et de coordination des actions régionales. Par contre, le CIR n'agit pas comme un lieu de coordination des luttes des diverses régions de la province mais plutôt comme une instance de coordination nationale. Ainsi, la majorité des décisions prises au CIR concerne la coordination des campagnes nationales et l'activité des différents comités. Ces tâches sont très importantes mais elles semblent s'éloigner des préoccupations des conseils régionaux. Ainsi, la seule fois cette année où le CRAM s'est, par-lui même, intéressé à la coordination nationale c'est lors de la réunion du 11 décembre 2004 visant à élaborer les bases d'une éventuelle coalition en vue de la grève. Cette réunion ne visait pas à prendre un leadership au niveau national mais plutôt à palier le manque d'instance de coordination nationale à la veille de la grève.

Lors du CIR du 13 février 2005, la proposition suivante fut adoptée : « Que le CIR suggère aux conseils régionaux de tenir une réunion à l'intérieur d'une semaine avant la tenue d'un CIR, dans la mesure du possible. Qu'en ce sens, un cahier de CIR soit acheminé aux conseils régionaux dans un délai raisonnable. » Cette proposition visait à recentrer le rôle des membres du CIR vers un rôle de délégué plutôt qu'un rôle de représentant. Cette manière de procéder s'avère une amélioration dans la prise de décision du CIR. Par contre, on constate que la coordination nationale, outre le travail de l'exécutif, s'effectue par des représentantes et des représentants élu-e-s ainsi que par des délégué-e-s de conseils régionaux (qui représente à leur tour plusieurs associations étudiantes). On constate donc qu'il y a de nombreux intermédiaires entre les prises de décision du CIR et les assemblées générales.

Recommandations :

Tout d'abord, il faut noter que le rôle du CIR est important au sein de l'ASSÉ et que la proposition suivante vise à rendre plus efficaces et démocratiques les instances de l'ASSÉ. De plus, cette recommandation n'est pas l'objet d'une réflexion très rigoureuse (fin de session oblige) et doit encore être soumise à de plus amples débats afin de l'améliorer ou encore la rejeter pour parvenir à d'autres correctifs. Ainsi, ces recommandations n'impliquent que l'auteur du présent bilan.

Remplacer le CIR par deux autres instances : un comité de coordination et un conseil général. L'ensemble des fonctions et des pouvoirs du CIR serait redistribué dans ces deux nouvelles instances.

- Le comité de coordination serait composé du conseil exécutif de l'ASSÉ et des membres des différents comités de l'ASSÉ (comité femmes, comité journal, comités de travail ainsi que de représentantes et de représentants pour les comités

ad hoc). Son but principal serait d'assurer la continuité et la coordination du travail de ses membres. Il pourrait se réunir aussi souvent que nécessaire.

- Le conseil général serait composé d'un ou deux délégué-e-s par associations membres de l'ASSÉ (on pourrait aussi envisager d'y inclure des associations non-membres comme c'est déjà le cas dans certains conseils régionaux). Cette instance servirait notamment à coordonner les campagnes nationales, à fournir des appuis aux luttes progressistes, à préparer les congrès ainsi que les camps de formation, à régir les comités (élection, mandats, création de comité ad hoc, etc.). Les pouvoirs qui lui seraient conférés ne le seraient que pour assurer la coordination entre les congrès. De plus, les décisions qui y seraient prises ne pourraient pas aller à l'encontre d'une décision d'un congrès. Cette instance serait moins longue qu'un congrès et pourrait se tenir sur une journée, une soirée, etc.

Membres

Bilan annuel

Par l'Association générale étudiante du Cégep de Drummondville

La transition de l'hiver 2004 à l'automne 2004, puis hiver 2005

L'AGECD, à l'hiver 2004, ne comptait pas beaucoup d'effectifs de gauche en son sein. Le travail de la mobilisation s'en trouvait entravé, surtout que l'exécutif s'était donné une sorte de mandat apolitique, suite à une assemblée générale qui n'avait même pas son quorum. L'actuel coordonnateur général n'occupait aucun poste à l'époque, mais s'est beaucoup impliqué et a appris beaucoup sur le fonctionnement de l'association, ce qui l'a aidé par la suite à la redresser. À la fin de la session d'hiver 2004, seulement deux personnes restaient sur l'exécutif de la session suivante, soit le coordonnateur général et celui à l'information, les deux éléments de droite, justement. Pratiquement aucun travail ne fut fait durant les vacances.

C'est à l'automne 2004 toutefois que l'actuel coordonnateur général entra sur l'exécutif de l'association, comme externe, en même temps qu'une femme de gauche à l'interne et un homme de gauche à la vie étudiante. La gauche et le militantisme étaient toujours minoritaires sur ce C.E. de 7 personnes, mais des progrès s'annonçaient déjà. C'est à cette session que le comité de mobilisation fut créé, avec une femme et un homme (l'actuel coordonnateur général) à sa tête. Il commença alors à faire du travail d'information, en organisant des séances d'information et de débats, au sujet de la réforme de l'AFE surtout. Ce comité se chargea également d'organiser la participation aux manifestations nationales, ce qu'il réussit assez bien d'ailleurs. Au niveau national, le

camp de formation, les différents matériels et les militant-e-s de l'ASSÉ furent plutôt utiles à l'organisation de la mobilisation à Drummondville.

Durant les vacances de l'hiver, un groupe de militantes et militants s'est rendu au Brésil pour un voyage humanitaire et politique. Revenu au Québec deux semaines après le début des cours, ce groupe a littéralement noyauté l'association étudiante, en prenant le contrôle dès la première A.G. De ce groupe fut issu le coordonnateur général, l'externe, le coordonnateur à la vie étudiante et celui à l'information. Le nouvel interne est l'ancien à la vie étudiante (de gauche), et le nouvel archiviste est un littéraire de gauche, faisant partie de la même bande. L'exécutif fut un peu retouché après la grève, mais encore pour le mieux, et avec des personnes qui seront à l'association pour encore un an au moins, parfois deux.

L'implication locale à l'AGECD

L'assemblée de déclenchement de grève s'est déroulée dans un climat relativement houleux. Les étudiants et étudiantes étaient tous très impatients de voter et ne se souciaient guère des droits de parole. Les revendications adoptées étaient les suivantes :

- Le retrait de la réforme et de la coupure des 103 millions de dollars dans le régime de prêts et bourses, et ce dans une perspective d'éducation gratuite
- Le retrait de toute menace de décentralisation des cégeps
- La reconnaissance de l'autonomie des étudiants et étudiantes dès le départ du domicile familial
- Le tout dans une perspective de gratuité scolaire et d'éradication de l'endettement étudiant.

Nous avons adopté un plancher de déclenchement de grève de 7 associations étudiantes. La grève a été déclenchée à environ 66 %.

Les assemblées au cours de la grève étaient au nombre de 2 par semaines. L'opposition à la grève s'est considérablement affaiblie après le déclenchement et les propositions de reconduction de grève ont toutes été adoptées à très forte majorité et parfois même à l'unanimité jusqu'à la toute dernière semaine. Les assemblées générales de grève se déroulaient dans le calme et le respect et les étudiants et les étudiantes ont assimilé les règles de procédure.

Le protocole d'entente au début de la grève spécifiait qu'il devait y avoir une ligne de piquetage de 140 étudiantes et étudiants (9 % de la population étudiante totale) tous les matins devant le cégep. Cela a été respecté tout au long de la grève.

Les négociations avec la direction se sont, en général, bien déroulées. Les deux partis respectaient le protocole d'entente et cela n'a pas amené de dissension jusqu'au

moment où la direction a décidé d'appeler tous les élèves à la maison pour les convier à une séance d'information sur les conséquences de la grève. L'AGECD s'est insurgée contre cette démarche et, à partir de ce moment, les étudiants et étudiantes ont réclamé davantage de la direction. Les négociations sont devenues plus corsées et se soldaient par des gains significatifs pour les étudiants et étudiantes.

Les étudiants et étudiantes drummondvillois ont été fréquemment informés. Dès la deuxième semaine de grève, ils et elles savaient tous qu'ils faisaient partie de la CASSÉE et en étaient fiers. D'ailleurs, au cours des manifestations locales, les étudiantes et étudiants ont souvent scandé le slogan : « Est-ce que la FECQ nous représente? NON. Est-ce que la FEUQ nous représente? NON. Qui nous représente? LA CASSÉE. CASSÉE, CASSÉE... ». Plusieurs d'entre eux et elles se sont impliqués à fond dans la vie étudiante. D'ailleurs, la vie au cégep est maintenant effervescente et un nombre record de gens s'impliquent encore.

Les médias de la ville ont couvert toutes nos assemblées et nos actions ont souvent été placées à la une des journaux.

Nous avons rejoint peu de syndicats locaux, mais certains organismes locaux ont participé à nos manifestations, notamment pour la journée des femmes. Nous avons aussi rejoint un groupe de citoyens militants qui nous ont soutenus. Nous avons collaboré avec des écoles secondaires de la région.

Vie étudiante pendant la grève 2005

Pendant la grève, un comité de grève a été mis sur pied. Tous les étudiants et étudiantes pouvaient participer et s'impliquer. En moyenne, une quinzaine de personnes étaient présentes aux réunions. Le comité se réunissait tous les jours à midi pour discuter des actions et activités futures. À partir de ce comité, une vie étudiante a pu être mise en place durant la grève.

Il y a eu des spectacles de musique, des activités sportives au piquetage le matin, des conférences, de l'improvisation musicale et théâtrale, et ce incessamment. Un film sur la manifestation contre le Walt-Mart a été réalisé, deux « bed-in » ont été organisés, une murale souvenir a été produite.

De nombreuses manifestations ont eu lieu dans les rues de Drummondville, telles qu'une manifestation pour marquer le début de la grève, une marche pour la journée de la femme et une manifestation contre le Wal-Mart. Dans le cadre de la semaine de perturbation économique, les étudiantes et étudiants ont orchestré le blocage du service d'un Shell, le blocage aux accès du Mc Donald et du Loblaws, le tout à des moments différents de la journée. Dans la même semaine, le pont La Traverse a été bloqué pendant toute l'heure de midi et une manifestation s'est ensuite tenue dans les rues de la ville.

Enfin, une manifestation avec des étudiants et étudiantes du secondaire a été faite à la dernière semaine de grève.

La session d'hiver 2005 au national

Lors de la grève, la forte participation aux assemblées générales étudiantes et aux réunions de grévistes assidu-e-s a permis d'informer adéquatement une grande partie de la population étudiante. Ainsi, il serait véridique d'affirmer que la majorité des étudiantes et étudiants savaient que l'AGECD se trouvait membre de l'association nationale de l'ASSÉ et que l'ouverture des structures de l'ASSÉ aux établissements non membres avait permis de créer la CASSÉÉ. Ayant adopté le mandat que la FECQ et la FEUQ ne la représentaient pas, la population étudiante se sentait fière d'appartenir à la CASSÉÉ et portait une grande confiance aux décisions prises en congrès. La seule position que ne partageaient pas la majorité des membres de l'AGECD et la CASSÉÉ s'avérait celle sur la violence. En effet, l'AGECD s'est munie d'un mandat anti-violence et a fait la proposition à la CASSÉÉ de condamner les actes de violence commis par ses membres, en allant à l'encontre d'une position prise les années antérieures en faveur de la diversité des tactiques.

L'AGECD a été représentée par des délégué-e-s à chacun des six congrès de la CASSÉÉ et a même été l'hôtesse du troisième congrès, tenu les 19 et 20 mars 2005. Par contre, aucun membre de l'AGECD ne s'est impliqué-e dans les comités de la CASSÉÉ, ni dans ceux de l'ASSÉ. Toutefois, cela ne témoigne pas d'un désaccord de l'AGECD avec les actions organisées par la CASSÉÉ. En effet, bien que l'AGECD se soit montrée en défaveur de l'utilisation de la violence - se manifestant pour elle par le vandalisme et toute atteinte à l'intégrité physique ou morale d'un individu - elle a bien reçu la semaine de perturbation économique et y a organisé des actions beaucoup plus percutantes qu'elle était habituée d'orchestrer. Cette même semaine a sans doute permis aux événements de s'accélérer et de promouvoir les revendications de la CASSÉÉ à la population québécoise. Cette semaine s'est sans doute mise en branle trop tardivement, à la quatrième semaine de grève. Néanmoins, nous ne pouvons nier que la CASSÉÉ a tenté d'instaurer d'autres journées d'actions nationales perturbantes, qui n'ont malheureusement pas eu le succès escompté; ne pensons qu'à la journée nationale d'occupation. Par ailleurs, bien que l'on dise que l'exécutif de la FECQ et de la FEUQ prenait beaucoup de place dans les médias, nous considérons que la tribune médiatique de la CASSÉÉ n'a certainement pas été négligeable. Les porte-parole de la CASSÉÉ ont très bien représenté cette dernière et ont été ceux et celles qui ont permis au débat de la place de l'éducation au Québec de faire le plus de chemin. De plus, la nomination d'un comité médias au sein de la CASSÉÉ a sans doute été un avantage pour celle-ci. En effet, du point de vue des Québécois et Québécoises, la CASSÉÉ semblait être une association qui comportait plusieurs voix et qui n'était pas centralisée, au contraire des fédérations

étudiantes dont les emblèmes médiatiques étaient constitués de leur présidente et président. Que la CASSÉÉ ait eu comme porte-parole plusieurs personnes se montrant toutes extrêmement compétentes lui apportait beaucoup crédibilité.

La CASSÉÉ a apporté un grand soutien à l'AGECD en faisant un suivi constant de la situation dans l'établissement. Également, quelques membres de la CASSÉÉ sont venu-e-s intervenir dans certaines assemblées générales qui ont sans doute permis d'informer davantage les étudiants et étudiantes et qui ont eu une influence positive sur la continuité de la grève. De plus, plusieurs membres de la CASSÉÉ ont fourni des conseils importants à l'exécutif de l'AGECD afin de faciliter ses négociations avec la direction et de se montrer plus intransigeant avec cette dernière.

La formation de la Coalition de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante Élargie a généralement été positive pour l'ASSÉ. Lorsque les différents référendums et votes pour l'affiliation à l'ASSÉ seront terminés, il sera plus facile de faire un diagnostic de l'impact de la CASSÉÉ sur l'ASSÉ, mais pour l'instant, en constatant que deux nouvelles associations étudiantes s'avèrent maintenant membres de l'ASSÉ (l'AGECSJR et l'AGES), nous pouvons affirmer que la CASSÉÉ a été bénéfique pour l'ASSÉ. En effet, la CASSÉÉ a offert une plus grande visibilité à l'ASSÉ. Elle a indirectement causé des campagnes de désaffiliation de la FEUQ et permit des campagnes d'affiliation à l'ASSÉ dans différentes associations collégiales. Par ailleurs, il est à noter que les relations entre les membres de la CASSÉÉ non membres de l'ASSÉ et de l'ASSÉ n'ont pas toujours été très harmonieuses. En effet, certaines associations étudiantes plus modérées semblaient mal cadrer avec les principes et revendications de l'ASSÉ. De plus, les nombreuses incitations directes de l'ASSÉ à l'affiliation des non membres ont sans doute augmenté la tension entre les différentes associations de la CASSÉÉ.

L'entente de principe des fédérations étudiantes avec le ministre Fournier a été très mal reçue par l'AGECD qui s'est empressée de la rejeter. Par contre, cette entente a fait en sorte que la fin de la grève à Drummondville a été difficile à exécuter. En effet, plusieurs étudiantes et étudiants refusaient de cesser la grève dans l'optique qu'il était incohérent de rejeter une entente à rabais et d'arrêter la grève, ce qui assurait de ne plus avoir aucun gain. À l'assemblée générale du 7 avril, lorsque l'exécutif a proposé de mettre un terme à la grève, les étudiants et étudiantes ont décidé à 50,7 % de continuer le moyen de pression et d'attendre le « mot d'ordre » du congrès des 9 et 10 avril de la CASSÉÉ. Lors de l'assemblée générale du 11 avril, suite à la suggestion de la CASSÉÉ de considérer la pertinence d'un repli stratégique, 73 % des étudiantes et étudiants ont préféré cesser la grève. Ce résultat témoigne bien que la grève est venue à son terme par la décision des membres ayant toujours été en faveur de la grève, et non par celle des membres ayant toujours été en défaveur du moyen de pression.

Bien que l'exécutif ait rencontré plusieurs fois la direction du Cégep de Drummondville pour discuter du retour en classe, ce dernier s'est effectué sans protocole d'entente signé. L'AGECD a toutefois demandé de ne pas avoir d'évaluations, ni de remises de travaux pour la première semaine de cours. Par la suite, les enseignants ont accepté un calendrier proposé par la direction selon lequel la session se terminerait officiellement le 20 juin, mais officieusement le 15 juin. Le retour en classe s'est très bien effectué, sans qu'il n'y ait de tension entre les étudiantes et étudiants et entre la population étudiante et les enseignants et enseignantes.

Non seulement l'exécutif de l'an prochain est déjà formé, mais il sera aussi constitué d'étudiantes et étudiants militantes et militants motivé-e-s et dont la cohésion s'avère très bonne jusqu'à maintenant.

Bilan annuel

Par l'Association générale étudiante du Cégep de Saint-Jérôme (AGES)

La transition Hiver 2004- Automne 2004

Au local

La transition entre l'ancienne et la nouvelle équipe s'est très bien passée puisque plusieurs sollicitaient un deuxième mandat et que les membres du comité d'été se sont tous et toutes présenté-e-s sur le conseil d'administration. De plus, un nouveau permanent a été engagé au cours de l'été. Sa formation a été assez rapide puisque celui-ci avait déjà oeuvré dans le milieu étudiant. Afin de former la nouvelle équipe, un camp de formation d'une fin de semaine a été mis sur pied traitant du syndicalisme de combat, de l'historique du mouvement étudiant national et local, des postes exécutifs ainsi que du type d'organisation de l'association.

Les relations avec notre administration se sont gâtées depuis notre accréditation (printemps 2003) qui concorde avec le départ de l'asso péquiste et ont pris une ampleur démesurée depuis la campagne contre le gouvernement libéral du 14 avril 2004. Par la suite, on nous a annoncé que des réaménagements de locaux auraient lieu durant l'été dans notre aile et que nous aurions un nouveau local. La première nouvelle voulant que notre local serait plus grand et à un meilleur emplacement que l'ancien. L'administration nous a laissés avec cette idée durant un bon 2 mois. Quand le temps est venu de déménager, on nous a temporairement installés dans le café étudiant, sans nous dire exactement les délais de relocalisation. Puis, surprise, notre nouveau local est beaucoup plus petit.

Comme il est mentionné plus haut, la direction continue de faire preuve de mauvaise foi devant une association étudiante qui se veut de type syndicale et combative.

Au national

Durant la période estivale, nous n'avons pas participé aux instances de l'ASSÉ. Compte tenu des forces militantes présentes à l'époque nous n'avions pas besoin de l'aide de l'ASSÉ afin de préparer la rentrée scolaire.

Comme il est coutume depuis maintenant plus de 3 ans, nous avons utilisé divers matériels de mobilisation dont ceux de l'ASSÉ.

La session d'automne 2004

Au local

Sur le plan organisationnel, la rentrée s'est déroulée dans les règles de l'art, un conseil d'administration et exécutif se sont formés avec une bonne base militante honnête et combative.

Sur le front local, l'administration nous a déclaré la guerre avec leurs tactiques anti-syndicales et leur ingérence interne.

Premièrement, la direction a décidé de manière totalement arbitraire de refuser de nous verser nos cotisations étudiantes; dans le but avoué que nous ne soyons pas en mesure de rémunérer un de nos permanents (il est important de noter que notre autre permanent continuait d'avoir sa paye via le service des ressources humaines du collège) et de paralyser toute tentative de lutte.

Ensuite, notre DSAE, M Claude Jacob, que nous préférons appeler « Jacouille » a entamé une croisade contre l'AGES, mensonges et calomnies étaient alors à l'ordre du jour lors de ses tournées de classes dans le but de lancer une nouvelle campagne électorale, car l'équipe en place, démocratiquement élue, ne lui plaisait guère.

Il ne s'agit ici que des plus grandes manifestations de l'arrogance de la direction et que de faire l'énumération de chaque lutte serait trop long pour ce présent texte.

Après cette session ardue, les membres du CA se sont essouffé-e-s et/ou ont cru bon de s'impliquer ailleurs. Ce qui s'est soldé par plusieurs démissions handicapant ainsi la transition à la session hiver 2005.

Au national

L'urgence de lutter pour la reconnaissance et la légitimité de l'AGES nous a obligés, vous le comprendrez, à concentrer nos énergies et nos forces sur les mobilisations internes. Cependant, nous avons cru bon de faire une mobilisation régulière pour une éventuelle affiliation à l'ASSÉ, mobilisation qui s'est matérialisée par des kiosques, ainsi que des points d'information sur l'ASSÉ, lors de chacune de nos AG. Dans le même ordre d'idées, nous avons participé aux congrès.

La session d'hiver 2005

Au local : La Grève

Préparation de la grève

La première chose que nous avons eu à faire a été l'embauche d'une nouvelle équipe de 3 permanents qui a reçu comme mandat de reconstruire l'association étudiante.

Une lutte de ligne a alors éclaté au grand jour. La première voulait que l'association étudiante se relève à travers la mobilisation pour la GGI et l'autre ligne qui stipulait qu'il fallait remplir le conseil exécutif avant de se lancer dans une campagne nationale.

L'histoire a donné raison à la minorité qui soutenait ardemment la première ligne.

Nos assemblées générales se sont bien déroulées. Il y avait énormément de membres et le taux de participation s'évaluait à 1000 personnes en moyenne (notons ici que notre première AG comptait plus de la moitié de nos membres et que la grève a été déclenchée à 90 %). Nos revendications furent celles de la CASSÉE.

Les négociations

Les négociations avec la direction furent correctes la première semaine débouchant sur un protocole à notre avantage. Ensuite, lors de la deuxième semaine, la direction brisa celui-ci et refusait de respecter les décisions de l'Assemblée générale et en profita pour imposer un lock-out, nous privant ainsi l'accès à notre quartier général.

Une carence organisationnelle se fit alors sentir, surtout lors des assemblées générales, qui devenaient de plus en plus désordonnées. Il est bien important de noter

qu'à partir de ce moment les relations avec la direction ont été rompues et ce jusqu'à la fin de la grève, et qui perdure toujours.

La grève au quotidien

Pour une raison obscure, les membres du CA n'ont pas cru bon de se réunir ce qui a entraîné les grévistes à prendre en main leur combat en créant un conseil de grève. Ouvert à tous ceux et celles voulant s'impliquer dans la GGI, le conseil de grève permettait à chacunEs la liberté de prendre de l'initiative au sein de la grève.

Brutalité et bavures policières furent le quotidien des héroïques grévistes ce Cégep de St-Jérôme. En effet, jour après jour, les porcs en uniforme, venaient briser, physiquement, nos lignes de piquetage. Un des grévistes a reçu un uppercut en plein ventre, un autre a eu le pouce fracturé. Une militante s'est fait intercepter au volant de son véhicule en se faisant dire qu'ils avaient les grévistes à l'oeil. Sans oublier les arrestations honteusement arbitraires lors des différentes manifestations dans les rues de Saint-Jérôme.

Actions

Alors que nos relations avec la direction étaient encore passables, nous avons fait deux bed-in, dont un, au même moment qu'un conseil d'administration du collège. Lors de ce CA, il était prévu d'augmenter nos frais d'inscription; ce qui a provoqué la colère d'une soixantaine de militantEs qui se sont précipitéEs afin de saboter la réunion. Alors que le sabotage se transforma en occupation, les flics sont aussitôt intervenus, prêts à faire une arrestation de masse, ce qui fut évité après avoir négocié la fin de l'occup contre une amnistie. Le CA a été ajourné.

Plus tard, le même soir, un bureau de la direction a été défoncé et des graffitis y sont apparus. Le lendemain, la direction nous disait que la hausse de frais ne serait pas effective et nous demandait de nous calmer.

Diverses manifestations ont été organisées à Saint-Jérôme, dont une qui s'est soldée par 4 arrestations ciblées, suite à une délation d'un vil ennemi du peuple. Nous avons aussi préparé plusieurs actions avec les étudiantEs du Cégep Lionel-Groulx, ce qui nous a poussés à offrir à l'AGEECLG de mettre sur pied un conseil régional.

Au national

La CASSÉE

Malgré la confusion présente, à distinguer la CASSÉÉ de l'ASSÉ, la coalition était assez bien perçue par les membres de l'AGES qui ne reconnaissaient qu'en elle, le seul syndicat étudiant légitime et apte à diriger la GGI 2005.

L'idée d'ouvrir les structures de l'ASSÉ, aux non-membres étaient une initiative qui a nos membres et nous a aidés dans la mobilisation des masses étudiantes. Au courant de la grève, nous avons d'ailleurs réitéré notre mandat anti-FECQ/FEUQ.

Pour ce qui est de l'efficacité de la coalition, disons qu'il y avait certaines lacunes, surtout du côté des premiers plans d'actions nationaux, ceux-ci manquaient de mordant et que l'escalade des moyens de pression n'était pas assez accentuée. De plus, bien que nous comprenons tous et toutes l'importance d'une stratégie médiatique, celle-ci a trop pris de place, surtout durant les premières semaines, au détriment des actions, ce qui a handicapé le rapport de force réel, malgré une excellente visibilité médiatique.

Pour ce qui est des actions organisées par la CASSÉÉ, la plupart étaient justes et pertinentes, tandis que d'autres semblaient être des actions pour faire plaisir à leurs organisateurs-trices et ne favorisaient pas vraiment la participation des masses étudiantes et de la population en générale.

Comme nous l'avons dit plus haut, nos relations avec la direction étant nulles, aucune négociation ne s'est effectuée au sujet d'un protocole de retour en classe. À l'heure où l'auteur écrit ces quelques lignes, nous sommes toujours en train de lutter afin de pénaliser le moins possible les étudiants-es.

Bilan annuel

Par l'Association étudiante du Cégep de Saint-Laurent (AECSL)

Note : Le texte qui suit n'a pas fait l'objet d'un vote officiel dans les instances de l'AECSL. Les opinions qui y sont exprimées ne représentent donc pas nécessairement les positions de l'AECSL, mais plutôt des réflexions personnelles de ses membres.

Transition Hiver – Automne 2004

Négociations « Collège-Association »

Au terme de la session hiver 2004, l'AECSL était encore et toujours embourbée dans une campagne interne de négociations avec le Collège, au sujet de la Convention « Collège-Association ». Ces négociations avaient débuté en janvier 2003. Sans vouloir faire ici le bilan de cette campagne, il est néanmoins essentiel de revenir sur les causes et les origines du conflit pour pouvoir comprendre la transition vers la session d'automne 2004.

Depuis l'instauration de la Loi sur l'accréditation, en 1983, l'Association a toujours refusé de s'accréditer étant donné qu'elle disposait déjà d'une entente avec le Collège qui établissait sa reconnaissance et son droit de gestion. Comme beaucoup d'autres associations étudiantes, l'AECSL rejette donc la nouvelle loi qu'elle considère comme une atteinte à l'indépendance du mouvement étudiant. Plus tard, en juin 1988, l'Association (toujours pas accréditée) signe une convention avec le Collège qui, comme les ententes précédentes, prévoit la perception obligatoire de la cotisation. Plus d'une décennie s'écoulera ainsi...

À l'hiver 2001, le Collège prend conscience de la réalité et informe l'Association du fait qu'il est illégal de percevoir une cotisation obligatoire. Des négociations s'ensuivent pour modifier la convention sur la question de la cotisation étudiante. Prise au pied du mur, devant la possibilité d'une perte de sa principale source de revenu, de sa représentativité légale, de ses droits relatifs à la gestion, des locaux, de ses services l'AECSL s'accrédite à l'automne 2002. Le 12 décembre, un avis de dénonciation signifié par Maybel Garneau, Directrice générale du cégep, constitue le point de départ du conflit à proprement parler.

Deux ans plus tard, après plus de 30 000 \$ de frais légaux, la fin de la session d'hiver 2004 est toujours le théâtre de ces négociations qui n'en finissent pas de s'éterniser. À ce stade, les militantes et les militants sont définitivement blasé-e-s des débats juridico-administratifs que soulève ce conflit. Au terme de la session, on reporte à l'automne l'adoption d'une proposition de règlement. Ceci met, pour une deuxième fois, ce complexe conflit en veilleuse.

Refonte de l'exécutif

Un autre élément marquant dans la session Hiver 2004 est la transformation du Comité exécutif en Conseil exécutif. Jusqu'alors, l'exécutif était composé de sept postes de secrétaires élus en AG. Avec la refonte, le nouveau Conseil exécutif est formé de sept comités de travail, dont les membres (au nombre illimité) sont nommés en AG. Bref, en divisant les tâches de chaque poste on peut augmenter le nombre de personnes impliquées et diminuer les charges de travail individuelles.

Session Automne 2004 au niveau local

La rentrée

Pour informer les nouveaux étudiants et les nouvelles étudiantes sur leur association étudiante, il y a eu des kiosques d'information qui ont été tenus pendant les premiers jours de la session. Pendant les journées d'accueil par programme, des

présentations sur l'Association ont été faites afin d'expliquer aux nouveaux membres le rôle et le fonctionnement de leur Association, sur leurs droits et leurs responsabilités de membres.

Les instances

Assemblée générale (AG)

Il y a eu quatre AG pendant la session d'automne, regroupant autour de 40 à 50 personnes chacune, soit une légère augmentation par rapport à fréquentation antérieure. On croit que la raison pour cela est qu'il y avait un point relativement important à l'ordre du jour de chaque AG. Par contre, bien qu'une nette amélioration soit à noter au niveau de l'organisation et de la préparation, on ne peut s'empêcher de remarquer une certaine lacune dans la mobilisation pour les AG, fait qui peut expliquer la relativement faible participation.

15 septembre : L'AECSL prend position pour le retrait de la réforme de l'Aide financière aux études (AFE), contre l'habilitation des cégeps, pour le maintien du réseau collégial et pour un réinvestissement massif dans celui-ci.

24 septembre : Élections au Conseil exécutif et aux différents postes (peu de candidatures sont déposées, de nombreux postes restent vacants). L'AG décide de tenir un référendum du 5 au 8 octobre pour voter sur les Ententes « Collège-Association » (voir bilan Hiver 2004).

22 octobre : L'AECSL adopte une résolution qui vise à lancer une campagne de grève générale illimitée, face à l'absence de volonté du gouvernement de revenir sur sa réforme de l'AFE. À noter, il y avait une faible participation dans cette AG : environ 25 personnes, soit juste un peu plus que le quorum de 1 % des membres (21 personnes).

24 novembre : Élections sur le Conseil d'exécutif. La date du vote de grève est fixée au 26 janvier 2005.

Conseil exécutif

C'est au cours de la session d'automne 2004 que l'on met en pratique la nouvelle structure de l'exécutif, ce qui nécessite un sérieux réajustement, d'autant plus que plus de la moitié des comités restent inoccupés. En effet, au début de la session, il y avait une dizaine de personnes qui s'impliquait dans l'association étudiante, ce qui est assez minime. Suite à de la mobilisation faite par rapport aux revendications contre la mobilisation s'organise progressivement. Du 4 au 8 octobre, se tient la semaine de

mobilisation sur la condition étudiante. On note aussi la participation de membres de l'Association aux manifestations du 14 octobre (durant la semaine d'aide à la réussite) et du 19 novembre. Durant une bonne partie de la session, le SIAM et l'exécutif ont travaillé conjointement et ont fait leurs réunions ensemble.

Relations avec l'administration

Le 24 novembre 2004, la signature des Ententes « Collège-Association » met fin au conflit dont il était question plus tôt. Cette signature a été un gros soulagement pour l'AECSL, car ce long conflit l'avait essoufflée et pratiquement paralysée, depuis décembre 2002. Cela nous a permis de consacrer toutes nos énergies sur les luttes étudiantes au niveau national. Par la suite, les relations avec l'administration se sont généralement bien déroulées.

Lutte locale

La décision de l'administration de signer un contrat de location avec La Presse Télé pour le tournage de l'émission Casting (diffusée sur les ondes de TQS) a provoqué beaucoup d'indignation dans la population étudiante. En effet, il n'y a eu aucune consultation populaire faite par l'administration tant au niveau des étudiantes et étudiants que du personnel du cégep. À vrai dire, c'est sur le site Internet de TQS que l'Association étudiante a appris la nouvelle...

Le 17 septembre, il y a eu une rencontre d'information durant laquelle le producteur et l'administration ont essayé de « vendre » le projet. Au cours du discours, les mots « militantisme », « prêts et bourses » et « manifestations » ont miraculeusement frayé leur chemin au travers des lèvres du producteur. Celui-ci a également tenu à nuancer le fait qu'il s'agissait d'une émission de « télé-réalité » : il parlait plutôt d'une fiction « réaliste »... À la fin de la rencontre, il subsistait une certaine confusion par rapport au contenu réel de l'émission et les gens ne pouvaient s'empêcher de s'interroger sur la pertinence de voir un tel tournage se dérouler au cégep. Certaines personnes revendiquaient que le contrat soit rendu public et soulignaient cet exemple flagrant d'intervention du privé en éducation.

Quoi qu'il en soit, ledit tournage débute à la fin octobre. Dès le début, il est possible de remarquer que le contenu de l'émission est plutôt ridicule et insipide. Bien que le point *Casting* soit soulevé en AG, les autres dossiers importants ont fait en sorte que le temps manque pour prendre une position officielle sur la question. Conséquemment, peu d'actions sont organisées par rapport à cette problématique. Vers la fin de la session, les plaintes commencent à s'accumuler, car le tournage dérange notamment la vie étudiante (l'occupation de locaux et de corridors, par exemple). Il est

important de spécifier qu'il avait été clairement garanti par l'administration que Casting ne dérangerait aucune activité dans le cégep.

Session Hiver 2005 au niveau local

Mécontentement face à la dynamique des « négociations » nationales

Au niveau local, le mécontentement se faisait sentir lors des négociations avec le gouvernement. Ce mécontentement était en grande partie dû au fait que la CASSÉÉ n'avait pas sa place à la table de négociations. La position du ministre Fournier au sujet de la violence a été fortement dénoncée. Cependant, il faut savoir que certaines personnes, voyaient la nécessité d'un tel débat. Évidemment, la manière dont les négociations ont été menées par les fédérations a été dénoncée et l'AECSL avait donc adopté une position contre les fédérations. Le résultat de ces négociations n'a d'ailleurs pas fait l'unanimité au sein de l'association étudiante. La proposition du ministre a finalement été rejetée officiellement lors d'une assemblée générale, à grande majorité. Elle a par ailleurs suscité un bon débat, car certaines étudiantes et certains étudiants la trouvait suffisante et jugeaient avoir gagné le conflit, alors que beaucoup d'autres y voyait une preuve de la mauvaise foi du gouvernement. Il est à noter que des tracts de plusieurs pages "expliquant" l'entente ont été distribués pendant l'assemblée générale portant le logo de L'AECSL, alors qu'ils n'avaient fait l'objet d'aucune discussion dans les instances officielles de l'Association. Ceci a fortement fait réagir les exécutantes et exécutants, car ces tracts disaient que cette la proposition était très bien et ils proposaient aux membres de l'AECSL de l'accepter.

Protocole de retour en classe

Lors de la dernière AG de reconduction (11 avril) il a été décidé de poursuivre jusqu'au 14 avril le débrayage et d'entamer le retour en classe le vendredi 15 avril. Au total, plus de trente journées étaient à reprendre. En ce qui concerne le protocole pour ce retour en classe, il a été négocié à huis clos entre l'administration et les professeurs du collège. Parmi les trois scénarios négociés, celui qui a été retenu prévoit la reprise de 5 demi-journées de cours lors des mardis soir. Tous les cours manqués seront donc repris entièrement. Les examens communs auront lieu le dimanche 12 et samedi 18 juin.

Le calendrier ainsi modifié a été accepté lors de l'assemblée générale du 28 avril dernier. Cependant, l'AECSL a préalablement voté une proposition demandant à être présente lors de futures négociations dans des conflits semblables, en dénonçant la façon dont ont été menées les négociations. Ceci a déçu l'exécutif du syndicat des professeurs. Ceci dit, il faut mentionner le fait que le syndicat des professeurs, affilié à la FNEEQ, nous a ouvertement appuyés, tout comme celui des employés de soutien et du personnel

non-enseignant. Les professeurs ont d'ailleurs débrayé pendant une demie journée en appui à notre cause.

Une occupation de plus de sept semaines!

Dès le premier lundi de la grève, la grande-salle du cégep a été occupée et ce, jusqu'au dernier dimanche, au moment où l'on n'était même plus en grève. Malheureusement, plusieurs semaines se sont écoulées avant que l'on ait pu signer une entente à cet effet avec l'administration. Celle-ci comptait simplement avoir une entente verbale avec l'association, ce qui n'était pas suffisant aux yeux de l'asso! Généralement, les « bed-in » se sont merveilleusement bien déroulés, malgré un incident déplorable qui a eu lieu au « bed-in » national. Des étudiants non-membres de L'AECSL avaient alors mis le feu à une poubelle situé sur le terrain extérieur du CSL. Bien entendu, policiers, pompiers et gardiens de sécurité sont arrivés assez rapidement. Par la suite, les gardiens, qui étaient majoritairement nouveaux (¾), ont décidé de non seulement empêcher les non-membres de pouvoir séjourner dans le corridor qui était prévu comme dortoir, mais aussi de réveiller ceux qui y dormaient déjà (aux alentours de deux heures du matin). Ces incidents se sont heureusement réglés sans trop de problèmes.

Communications

La communication entre les instances de l'association et les membres de celles-ci était très bonne. Plusieurs listes de téléphone ont été compilées, ce qui facilita la communication entre les membres. Lors des nombreuses AG, les informations sur la situation nationale, les actions et les congrès de la CASSÉE ont été largement diffusées à tous et à toutes. Tout au long de la grève, le site Internet de l'AECSL a également été un outil d'information précieux.

Perspectives d'avenir

Au terme de ce conflit, il a été discuté que le prochain cheval de bataille majeur devra tourner autour du dégel des frais de scolarité et du démantèlement du réseau collégial. Lors de l'Assemblée générale du 28 avril, une résolution a aussi été adoptée à l'unanimité concernant les Fédérations. Ce mandat est un appel à toutes les associations étudiantes du Québec :

1. À prendre position pour la dissolution immédiate des fédérations étudiantes;
2. À affilier à l'ASSÉ afin d'en faire un véritable pôle des luttes étudiantes et sociales.

Au niveau organisationnel, un tout nouvel exécutif s'est consolidé au travers la grève. Au total, une vingtaine de personnes occupent désormais les sept comités de travail du Conseil exécutif. Voilà un renouveau qui augure bien pour l'avenir de l'AECSL et de l'ASSÉ, d'autant plus que le comité le plus populeux au sein de l'exécutif est le comité... externe!

Au national

Implication de l'AECSL au sein la CASSÉE

Au niveau national, l'AECSL a été très impliqué à l'intérieur des structures et des comités de la CASSÉE. Jean-Philippe Thuot, Dominique Cambron-Goulet et Martine Beaudouy se sont engagé-e-s dans le comité « maintien et élargissement de la grève », tandis qu'Ève Léger et Jérôme Charaoui se sont dévoué-e-s pour « négocier » avec Jean-Marc Fournier. Au fil de la grève, Mathieu Cousineau-Degarie a joint le comité « médias » de l'ASSÉ, afin de faire connaître les revendications et les motifs de la CASSÉE sur la place publique.

De plus, plusieurs membres de l'AECSL veulent proposer leur candidature lors du Congrès annuel des 14 et 15 mai. Jean-Philippe Thuot et Mathieu Cousineau veulent se présenter au comité « international » et Jérôme Charaoui à l'exécutif de l'ASSÉ.

Présence locale de la CASSÉE

Nous n'avons eu besoin que de très peu d'aide pour les négociations au local. Outre le partenariat entre les différents membres de la CASSÉE, ceux avec qui nous faisons les actions et déjeunions le matin, nous avons fortement apprécié la venue de Geneviève, qui nous a offerts une soirée improvisée sur la condition des femmes, durant laquelle plusieurs ont eu leur premier contact avec un caucus non-mixte.

Perception de la CASSÉE

Tout d'abord, la CASSÉE et l'ASSÉ se sont énormément fait connaître grâce à la grève, en mobilisant plusieurs étudiantes et étudiants sur l'existence et les revendications du mouvement. Par contre, une telle découverte ne pouvait se faire sans déclencher plusieurs réactions fort différentes. Les enseignants et enseignantes ont applaudi la CASSÉE et son organisation, ses revendications politiques poussées et ses manifestations pacifiques, mais étaient plus ou moins d'accord quant aux moyens d'actions employés.

Ces mêmes moyens d'action ont aussi suscité bien des débats au sein des étudiants et étudiantes. Bien qu'une part significative d'entre eux et elles soient derrière

la CASSÉE, comme le prouvent les mandats pris en Assemblée Générale, lesquels rassemblaient quelques centaines de personnes, plusieurs ont une opinion plus nuancée par rapport aux tactiques de la CASSÉE.

Bien que la grève semblait pour tous et toutes une excellente façon de lutter pour nos revendications, plusieurs personnes se sont senties lésées par les moyens de pressions; spécialement par lesdites perturbations économiques. En effet, un désengagement s'est fait sentir chez plusieurs individus, se sentant soudainement exclus du mouvement. Les partisans et partisanes de la radicalisation du mouvement avaient de la difficulté à concevoir que d'autres ne suivaient pas cette voie. Des débats violents au niveau sémantique ont d'ailleurs éclaté, amenant une forte tension au sein des impliqués. Plusieurs personnes se sont malheureusement senties exclues, ce que l'on peut qualifier de déplorable. De plus, à quelques occasions, un scrutin secret été demandé par des membres sur des questions importantes, demande qui a toujours été refusée par l'Assemblée générale.

Des reproches ont été faits à la CASSÉE quant à l'utilisation de moyens trop extrémistes, comparativement à la FECQ et la FEUQ, ce qui avait comme conséquences de perdre ainsi le support de la population et sa place aux négociations. Il y a aussi eu des débats sur les « actions surprises » entreprises tout au court de la grève, car certains croyaient que cela donnait une mauvaise visibilité à la CASSÉE et à tout le mouvement. Finalement, un nouveau mouvement a vu le jour, les *carrés verts*, en réaction au désormais fameux carré rouge.

Perception des fédérations

Le dénouement du conflit illustre bien l'inefficacité des stratégies corporatistes des fédérations étudiantes qui ont réussi, malgré l'un des plus important rapport de force de l'histoire du mouvement étudiant, à négocier un règlement en deçà du retour au *statu quo* initial. En effet, le soit disant « réinvestissement » de 482 millions sur cinq ans ne constitue même pas un retour à la situation qui prévalait avant la coupure effectuée dans le budget de mars 2004. Les 103 millions coupés en 2004-2005 additionnés aux 30 millions manquants dans le budget pour 2005-2006 totalisent en réalité une augmentation de 136 millions de dollars de l'endettement étudiant entre 2004 et 2006.

En outre, il importe également de préciser que le mandat du gouvernement Charest ne compte plus que deux autres années. Le Parti libéral du Québec (PLQ) ne s'engage donc qu'à réinvestir 173 millions d'ici la fin de son mandat. Les 309 millions supplémentaires ne sont donc, dans le meilleur des cas, qu'une vague promesse en l'air et, dans le pire des cas, qu'une mesure que le prochain gouvernement pourrait très bien renverser à son arrivée au pouvoir. Autre élément à souligner, la totalité des sommes

ajoutées dans l'entente (comparativement à la première proposition du ministre Fournier) sont des sommes promises par le gouvernement fédéral. Or, les rumeurs de plus en plus persistantes d'élections fédérales et la victoire anticipée des conservateurs, nous pousse à mettre en doute le fait que nous verrons jamais la couleur de cet argent.

Voilà qui laisse songeur sur la capacité des fédérations étudiantes à négocier au nom du mouvement étudiant. Car cette entente n'est au fond qu'une vaste fumisterie qui n'a d'ailleurs berné que peu de gens. Même si la conclusion de cette « entente de principe » avec le Ministre de l'Éducation, Jean-Marc Fournier, a donné le coup de grâce à la huitième grève générale de l'histoire du mouvement étudiant, plus de 100 000 étudiantes et étudiants, dont bon nombre de membres de la FECQ et de la FEUQ, ont clairement rejeté la proposition avant de mettre fin à leur débrayage. Au sein même des fédérations, de nombreuses associations jugent totalement inacceptable l'attitude de P.-A. Bouchard et de son homologue de la FECQ, Julie Bouchard, qui ont accepté de négocier sans la présence des représentantes et des représentants de la CASSÉÉ qui regroupait non moins d'un tiers des grévistes.

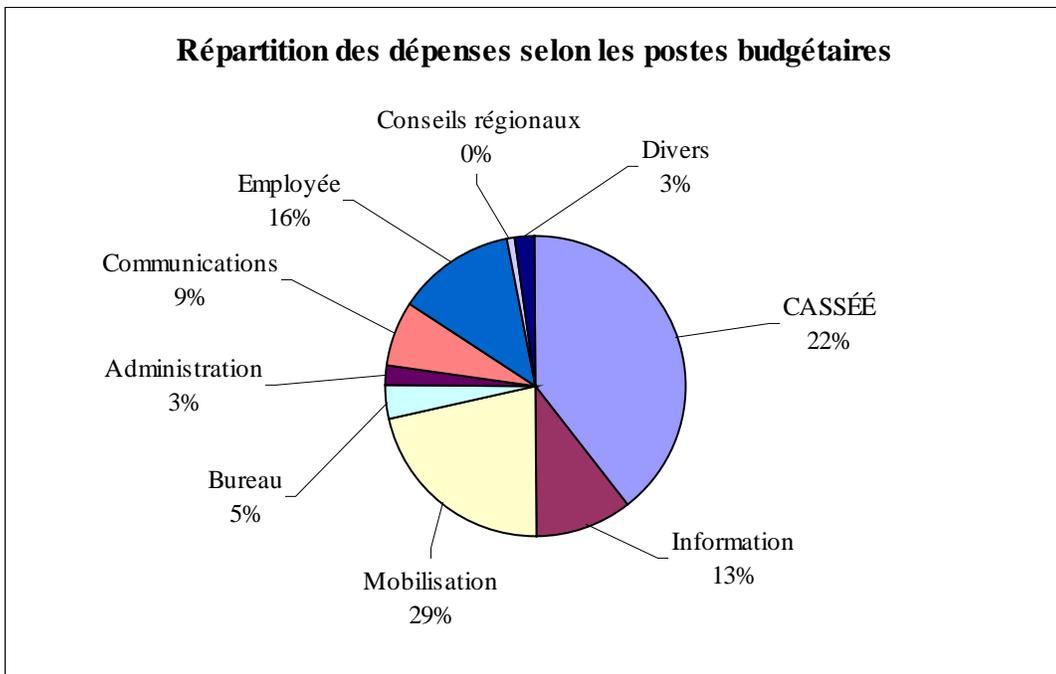
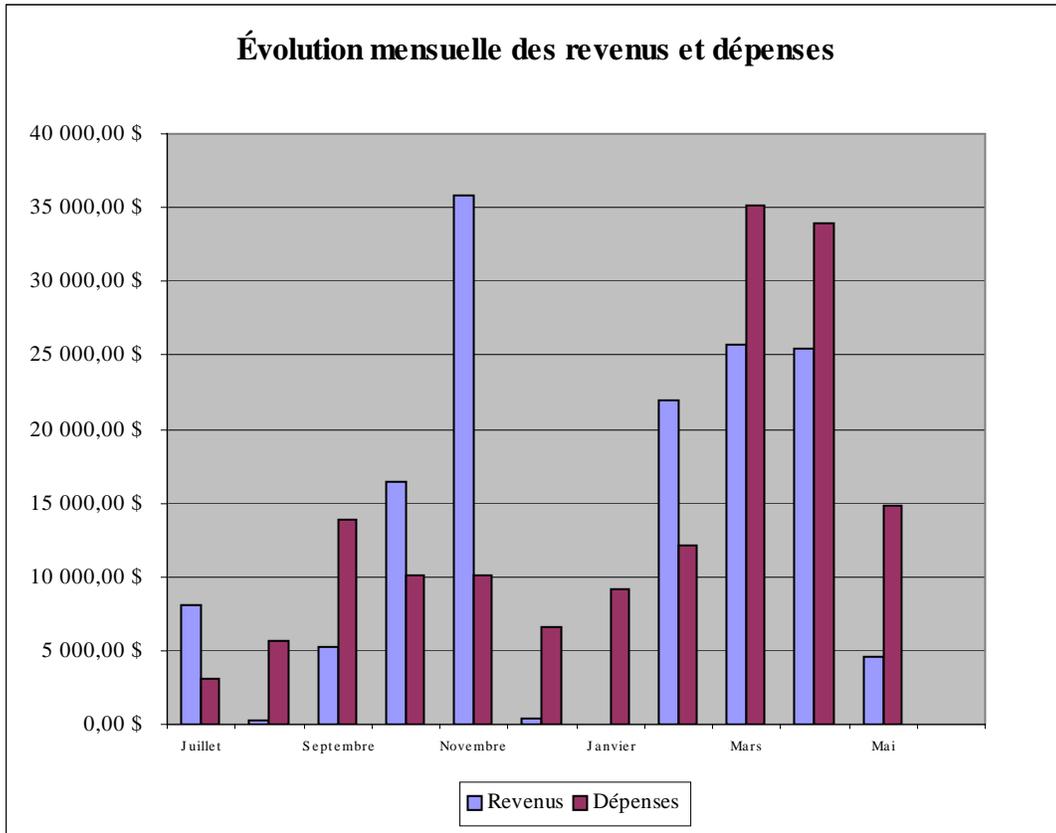
Au premier abord, on pourrait donc conclure que la grève est une défaite. Ce n'est pourtant pas l'analyse de la situation que nous faisons ici. Une victoire sans gains, voilà ce que nous avons obtenu. Durant plus d'un mois et demi, des dizaines de milliers d'étudiantes et d'étudiants ont exercé leur pouvoir politique en participant à maintes reprises à des assemblées générales. Des dizaines de milliers de jeunes ont ainsi exprimé leur volonté de lutter au sein d'un mouvement étudiant combatif, indépendant et démocratique pour le droit universel à une éducation accessible et de qualité. Ces avancées majeures laissent présager un regain d'intérêt pour le syndicalisme étudiant.

ÉTATS FINANCIERS 2004-2005

Bilan cumulatif des revenus et dépenses au 12 mai 2005			
	<u>Cumulatif</u>	<u>% des prévisions</u>	<u>Prévisions 2004-2005</u>
REVENUS			
Cotisations	95 054,90 \$	97%	98 250,00 \$
Instances	4 892,50 \$	70%	7 000,00 \$
Vente de matériel/Don	1 465,00 \$	147%	1 000,00 \$
Autres	1 207,53 \$		647,93 \$
CASSÉÉ	41 506,11 \$		
Totaux	144 126,04 \$		
Totaux ASSÉ	102 619,93 \$	96%	106 897,93 \$
DÉPENSES			
CASSÉÉ	61 017,78 \$		
Information	15 831,33 \$	114%	13 840,00 \$
Ultimatum	8 344,31 \$	98%	8 500,00 \$
Ultimatum express	807,48 \$	108%	750,00 \$
Matériel d'info.	5 582,30 \$	159%	3 500,00 \$
Traduction	690,00 \$	100%	690,00 \$
Documentation	407,24 \$	102%	400,00 \$
Mobilisation	33 317,89 \$	110%	30 250,00 \$
Instances	21 385,89 \$	109%	19 600,00 \$
Tournées/représentation	10 805,14 \$	112%	9 650,00 \$
Matériel/action	1 126,86 \$	113%	1 000,00 \$

Congrès annuel de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ)
Les 14 et 15 mai 2005 au Cégep Saint-Jean-sur-le-Richelieu

Bureau	5 883,62 \$	88%	6 649,59 \$
Équipement	1 064,03 \$	93%	1 150,00 \$
Loyer	3 020,00 \$	94%	3 200,00 \$
Taxe/ville de Mtl	0,00 \$	0%	500,00 \$
Assurances	1 799,59 \$	100%	1 799,59 \$
Administration	3 336,93 \$	111%	3 000,00 \$
Vérifications comptables	2 875,63 \$	115%	2 500,00 \$
Frais de caisse	461,30 \$	92%	500,00 \$
Communication	10 479,28 \$	143%	7 350,00 \$
Bell/Bell mobilité	4 316,06 \$	108%	4 000,00 \$
CNW Telbec	4 972,68 \$	226%	2 200,00 \$
Poste	132,38 \$	132%	100,00 \$
Internet	1 058,16 \$	101%	1 050,00 \$
Employée	19 842,93 \$	90%	22 000,00 \$
Salaire	13 778,49 \$		
Gouv. du Québec	3 624,47 \$		
Gouv. du Canada	2 277,63 \$		
CSST	162,34 \$		
Conseils régionaux	1 267,18 \$	33%	3 847,34 \$
CRAM	1 267,18 \$	150%	847,34 \$
CASSEÉ	0,00 \$	0%	2 000,00 \$
EST	0,00 \$	0%	1 000,00 \$
Divers	3 522,43 \$	135%	2 600,00 \$
Subventions	2 000,00 \$	100%	2 000,00 \$
Autres	1 522,43 \$	254%	600,00 \$
Totaux	154 499,37 \$		
Surplus/(déficit)	(10 373,33 \$)		
Totaux ASSÉ	93 481,59 \$	104%	89 536,93 \$
Surplus/(déficit) ASSÉ	9 138,34 \$		17 361,00 \$



Bilan financier (monétaire) en date du 12 mai 2005

ACTIF

Solde réel (au compte)	18 945,61 \$
Comptes à recevoir	1 545,00 \$
Remboursements à recevoir (CNW Telbec)	1 104,56 \$
Cotisations à recevoir (prévisions) - Automne 2003	200,00 \$
Cotisations à recevoir (prévisions) - Hiver 2004	200,00 \$
Cotisations à recevoir (prévisions) - Automne 2004	3 800,00 \$
Cotisations à recevoir (prévisions) - Hiver 2005	3 800,00 \$
Compte Concordia	618,37 \$
Compte CRAM	1 669,12 \$
Dépôt Communauto (Clés et inscription)	1 030,00 \$
Fonds Keepers	142,00 \$
Petite Caisse	1 054,79 \$
Dépôt Camp Portneuf (jusqu'au 26 novembre 2005)	200,00 \$
Don à recevoir (AECS)	2 000,00 \$
Comptes à recevoir - CASSÉÉ	3 032,00 \$
Contributions au fonds de grève à recevoir - CASSÉÉ	25 387,30 \$
Dons à recevoir - CASSÉÉ	9 000,00 \$

PASSIF

Comptes à recevoir (Communiqués CASSÉÉ)	(500,00) \$
Dette AFESH-UQÀM	(40 700,00) \$

Avoir net	32 528,75 \$
Avoir net sans les cotisations et comptes à recevoir CASSÉÉ	4 109,45 \$

Scénarios de financement pour l'année 2005-2006

Le scénario pessimiste ci-dessous prend en compte que nous ne recevons pas les contributions au fonds de grève à recevoir de la CASSÉÉ et les comptes à recevoir de la CASSÉÉ. Le scénario optimiste, quant à lui, part de la prémisse que nous recevons les montants dûs.

Scénario pessimiste

Avoir net sans les cotisations et comptes à recevoir CASSÉÉ	4 109,45 \$
Dépenses restantes 2004-2005 (approximation)	(10 000,00) \$
Avoir net sans l'actif de la CASSÉÉ, au 30 juin	(5 890,55) \$

Scénario optimiste

Avoir net	32 528,75 \$
Dépenses restantes 2004-2005 (approximation)	(10 000,00) \$
Avoir net, au 30 juin	22 528,75 \$

Cotisations pour l'année 2005-2006	60 100,00 \$
Fonds pour l'année 2005-2006 (scénario pessimiste)	54 209,45 \$
Fonds pour l'année 2005-2006 (scénario optimiste)	82 628,75 \$

Fonds de roulement pour l'année 2006-2007	(20 000,00) \$
Fonds à dépenser pour l'année 2005-2006 (scénario pessimiste)	34 209,45 \$
Fonds à dépenser pour l'année 2005-2006 (scénario optimiste)	62 628,75 \$

Notes : Les deux scénarios sont cependant déficitaires. Il ne sont pas financés par les seuls revenus de l'année prochaine, mais également par le fonds de roulement accumulé à la fin de cette année. Ainsi, pour ne pas avoir à hypothéquer drastiquement les capacités de l'ASSÉ pour les années subséquentes, l'année prochaine devra servir au développement et à l'expansion. Autrement, de déficit en déficit, nous aurons tôt fait de tarir nos réserves.

Dans un cas comme dans l'autre, il est possible de jouer un peu à la baisse ou à la hausse sur le fonds de roulement pour l'année 2006-2007, pour augmenter la marge de manoeuvre de l'année prochaine ou plus vraisemblablement pour augmenter celle de la suivante.

MISES EN CANDIDATURE

Conseil exécutif

30 avril 2005

Mise en candidature pour devenir
Secrétaire aux relations externes de l'ASSÉ

Alors voilà : je vous sou mets ma candidature au poste de secrétaire aux affaires externes de l'ASSÉ. Je me souviens encore d'une discussion de l'an dernier où je disais à une autre personne: « Présente-toi à l'externe de l'AFESH parce que si je m'y présente, je risque d'y prendre goût... » Eh bien, je n'ai pu m'empêcher d'en faire et maintenant j'ai la piqûre. Ça a commencé à l'automne avec les divers rapprochements entre les associations facultaires de l'UQAM, de même qu'au sein du CRAM et dans les Congrès de l'ASSÉ. Puis, par l'initiative « cramienne » d'appeler à la réunion du 11 décembre en vue de la création d'une coalition qui nous a permis de contacter des gens de partout, de répandre le mot sur la grève et de fonder les bases de ce qui sera plus tard la CASSÉE. Comment oublier qu'à peine quelques jours après les premiers appels, la FECQ adoptait étrangement son plan d'action incluant la grève pour l'hiver... Peur d'être dépassée par la gauche?

Puis, à l'hiver mais avant la grève, ce sont plus d'une quinzaine de mobilisations volantes coordonnées par le CRAM qui visitent diverses institutions de la région de Montréal pour informer sur la grève générale illimitée et les revendications de l'ASSÉ, tandis que l'audace nous pousse même à aller à l'Assemblée Étudiante du Québec organisée par les fédérations. Parallèlement à cela, les diverses instances de l'ASSÉ se tiennent toujours tandis qu'au sein de l'UQAM, la conscientisation de la population étudiante se poursuit intensément. À la veille de la grève, ce sont les tournées d'assemblées générales qui s'amorcent, celle de sciences UQAM notamment, et elles se poursuivront intensément tout au long de la grève jusqu'à la dernière semaine, un peu partout au Québec. Et comment oublier les nombreux Congrès? Finalement, il y a les campagnes d'affiliation à l'ASSÉ où notre présence sur le terrain est essentielle tant pour motiver la base militante locale que pour aider à informer la population étudiante.

Voici ce qui m'a donné la piqûre, l'ensemble de ces expériences auxquelles j'ai pris part activement et qui m'a fait comprendre que d'abord et avant tout, c'est d'assurer une présence sur place et s'intéresser de près à la situation locale qui importe le plus. C'est aussi de prêcher par l'exemple, de motiver les gens à agir en le faisant aussi nous-mêmes, de se montrer néanmoins toujours humble tout en étant ferme sur des questions de principe importantes, de développer des liens de confiance, voire même une réelle

camaraderie avec la base militante. Et cela ne peut se faire qu'en établissant une communication de qualité avec les forces locales tout en faisant preuve d'une discipline et d'une motivation contagieuse!

Voici donc ce que j'ai l'intention de continuer à faire et d'améliorer au sein de l'ASSÉ, en travaillant en équipe comme ce fut le cas pour l'ensemble des expériences mentionnées, ce qui implique notamment une coordination de tous les instants avec la personne secrétaire aux relations internes. J'ai l'intention de faire preuve de la même détermination et du même dévouement dont j'ai fait preuve jusqu'à maintenant en oeuvrant de mon mieux au rayonnement de l'ASSÉ à travers le Québec en étant secrétaire aux relations externes!

Philippe Gauvin, AFESH-UQAM

28 avril 2005

Bonjour à toutes et tous,

Cette lettre est pour vous informer que je pose ma candidature au poste de secrétaire aux relations internes sur le conseil exécutif de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante.

En tant que membre de l'association étudiante du Collège de Sherbrooke (AECS), j'ai occupé le poste de responsable à l'externe pendant presque un an. Cet engagement m'a permis de faire beaucoup de liens avec les membres de l'ASSÉ et certaines associations étudiantes non-membres, et m'a permis de bien connaître les revendications de l'ASSÉ et de ses membres. De plus, j'ai participé à plusieurs instances (presque toutes) de l'ASSÉ et de la CASSÉÉ, telles que les Congrès, les CIR et des réunions d'exécutifs. Avec quelques camarades de Sherbrooke et de Drummondville nous avons aussi remis sur pied le Conseil d'Action Solidaire du Sud-Est Étudiant (CASSEÉ). Cela m'a permis de voir et surtout d'apprendre comment fonctionnent les structures de l'ASSÉ et du rôle que celle-ci a à jouer dans la population.

Comment je prévois mon rôle l'an prochain comme secrétaire aux relations internes de l'ASSÉ? Je me vois comme une personne pouvant aider à renforcer la base de l'ASSÉ. En ce sens, je me propose de faire un suivi de ce qui s'est passé pendant, avant, et après la grève dans chaque cégep ou université. Je crois aussi important d'entretenir de bons contacts avec les militants et les militantes, et les supporter dans le travail qu'ils et qu'elles auront à faire dans leur association. Dans le contexte des récentes affiliations, je me propose aussi de porter une attention toute particulière aux nouveaux membres, afin

de les aider à intégrer l'ASSÉ facilement. Il y a aussi la préparation des états généraux du mouvement, qui pour moi est super important pour le futur de l'ASSE et du mouvement étudiant en général, car la réflexion, la production de document et les nombreux débats entourant l'événement permettront certainement de cibler les problèmes et d'améliorer le fonctionnement d syndicalisme de combat. Tant au niveau des militants et des militantes que des associations étudiantes, je crois qu'on peut espérer que cet événement permette une meilleure organisation et ultimement de plus gros gain face à l'État et dans la société en général.

Solidairement,
Émilie Robidas, membre de l'AECS

Montréal, le 1^{er} mai 2005

Camarades,

La présente est pour vous soumettre ma candidature à titre de secrétaire à la coordination pour l'année scolaire 2005-2006.

Les lendemains de la grève seront un défi de taille pour l'ASSÉ. Que l'on ne se le cache pas, l'ASSÉ, avant la grève, était vivotante. La nécessité pour plusieurs associations de se regrouper pour la grève a montré que l'ASSÉ jouissait d'un potentiel de membres très grand. Maintenant que l'acronyme est redevenu ce qu'il était, il serait désolant de voir partir ces camarades. Pour les garder, il faudra par contre se rappeler ce qu'ils et elles disaient, et à notre tour s'adapter.

Il ne s'agit pas tant de réviser notre plate-forme de revendication que nos manières de faire. Notre code de procédure est, à bien des égards, inachevé, ce qui a causé un alourdissement inutile de nos instances. Les débats entre principes et stratégies ont montré qu'il était difficile de les faire s'accorder, mais il m'apparaît tout de même que principes et stratégies sont deux éléments indissociables et que privilégier un aspect plutôt qu'un autre est se vouer à perdre.

Malgré que je lève mon chapeau à l'exécutif sortant, je déplore toutes les fois où l'exécutif national outrepassait son rôle face aux associations locales. Non pas que l'exécutif de l'ASSÉ contrôle celle-ci, mais même si l'exécutif peut et doit intervenir pour donner son point de vue, il devrait le faire sans acharnement.

D'un point de vue plus personnel, j'ai quatre ans d'expérience dans le mouvement étudiant, connais bien l'ASSÉ et les fédérations pour avoir milité en leur sein. J'ai

participé au comité de mobilisation du cégep Édouard-Monpetit, au CIEL (Coalition interdépartementale des étudiant-e-s libres-UdeM), animé une émission engagée à CISM et assuré le poste d'info puis d'externe à l'AÉHUM (asso d'histoire-UdeM). Je démissionnerais de mon poste à l'AÉHUM sans problème puisque la relève y est très présente. Il y a eu 13 élections lors de la dernière AG sur 13 postes à combler, pour une association de 238 membres!

Dans l'ensemble j'espère une ASSÉ plus dynamique, plus capable de remise en question et (oui, oui) plus démocratique.

Solidairement,
Francis Hamel, membre de l'AÉHUM

Montréal, le 1^{er} mai 2005

Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante
2570, rue Nicolet, local 301, Montréal, (Québec), (514) 390-0110

Objet : Appui à la candidature de Francis-Emmanuel Hamel

À qui de droit :

L'association étudiante d'histoire de l'Université de Montréal (AEHUM) tient par la présente à manifester son appui à la candidature de Francis-Emmanuel Hamel pour le poste de secrétaire à la coordination au sein de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante (ASSÉ).

L'AEHUM en est venu à la conclusion que le candidat possède toutes les qualités nécessaires pour remplir le poste convoité et que la candidature de M. Hamel est souhaitable. En effet, en considérant les qualités et les implications du candidat, l'AEHUM accorde son appui au candidat et lui souhaite la meilleure des chances.

Solidairement,

Véronique Church-Duplessis
Secrétaire générale

Association étudiante d'histoire de l'Université de Montréal
C.P. 6128 succ. Centre Ville, Montréal, (Québec), H3C 3J7
(514) 343-6111, poste 2887
hst_udm@hotmail.com

1^{er} mai 2005

Salut camarades,

Par la présente, je pose ma candidature pour le poste de secrétaire à l'information sur l'exécutif de l'ASSÉ. J'aimerais poursuivre le travail que j'ai commencé dans cette organisation il y a maintenant trois mois.

Maintenant que l'ASSÉ a acquis sans aucun doute une plus grande audience au sein du mouvement étudiant, il importe que le matériel d'information continue d'être argumenté et esthétique. Je m'engage à remplir cette fonction du mieux de mes capacités, et ce, dans la continuité de mon travail déjà amorcé au sein de l'exécutif.

Solidairement,

Jérôme Charaoui, membre de l'AECSL

Comité femmes

Dimanche le 1^{er} mai 05

Aux membres du Congrès de l'ASSÉ

Camarades,

Cette lettre est pour vous signifier mon désir d'être élue de nouveau sur le Comité Femmes de l'ASSÉ. Durant la récente grève, j'ai été élue sur le Comité Femmes par l'entremise de la CASSÉE puisque je ne fais présentement partie que de l'AFELLC-UQAM (Association facultaire étudiante des lettres, langues et communication de l'UQAM). Je désire poursuivre le travail entamé durant ces huit belles semaines et malheureusement, l'AFELLC n'est pas encore dans l'ASSÉ. La session prochaine, je ferai partie de l'AFESH-UQAM puisque j'aurai quatre cours dans la faculté et une cotisation volontaire y sera payée.

Afin de démontrer une reconnaissance du travail que j'ai accompli sur le Comité Femmes, le CRAM, le CIR, l'exécutif de l'AFESH et l'assemblée générale de l'AFESH m'ont appuyé afin que je puisse poser ma candidature sur le Comité Femmes. Au cours de la grève je me suis bien intégrée dans le milieu étudiant au niveau national et j'ai créé plusieurs liens avec des associations membres et non membres de l'ASSÉ. J'ai le désir de poursuivre ces collaborations et de mettre l'accent sur les débats féministes en éducation.

Je crois profondément en la nécessité d'abolir le patriarcat et d'instaurer la gratuité scolaire. Ces deux principes guident mes actions sociales et politiques.

En étant élue, j'ai le désir d'assurer une représentativité femmes dans les débats et d'éliminer les préjugés en ce qui concerne le féminisme. Je désire consolider les comités femmes locaux et favoriser la création de nouveaux comités. Dans ce cas, des tournées et des formations seront nécessaires pour avoir un mouvement féministe plus fort en éducation. Dès que les représentantes femmes seront élues, un plan d'action devra être créé afin de répondre aux besoins des associations étudiantes. Je désire également donner mon support au rayonnement de l'ASSÉ car un mouvement étudiant combatif, uni et solidaire passe nécessairement par cette association. C'est dans cette optique que je désire être élue.

Salutations militantes,
Geneviève Gariépy

Montréal, le 1^{er} mai 2005

Candidature au comité Femmes de l'ASSÉ
Bonjour à toutes et tous,

La présente lettre a pour but de poser officiellement ma candidature pour un des postes du comité Femmes de l'ASSÉ. Forte de l'appui de l'Assemblée générale de l'AFESH, je me présente sur ce comité que je rêve depuis longtemps de voir rempli!

J'ai été secrétaire à l'externe à l'AFESH-UQAM pendant un an ce qui m'a permis de découvrir davantage les structures de l'ASSÉ et de travailler de façon plus étroite en son sein. L'ASSÉ est pour moi un organe de combat qui m'est cher et je veux participer à son essor, qui passe par une implication active de ses membres.

Ma principale motivation va toutefois du côté du mouvement féministe. Pendant la grève, c'est la solidarité ressentie au sein du groupe de femmes organisées à l'UQAM qui m'a permis de survivre au stress constant. Cette solidarité, je la développe depuis quelques années déjà au sein d'activités féministes diverses : organisation de soirées de discussion, groupe affinitaire, études et lectures théoriques, actions féministes, etc.

J'ai donc envie de faire la promotion du féminisme par l'intermédiaire de l'ASSÉ (et vice versa!). Je me ferai chienne de garde des positions féministes au sein des instances de l'ASSÉ mais, de façon plus positive, j'ai envie de donner des outils concrets

aux femmes et aux hommes qui désirent agir sur cette question au sein du mouvement étudiant.

Concrètement, j'ai envie de revigorer la page « femmes » de l'Ultimatum par des articles plus complets soit au niveau théorique, soit par des exemples concrets de l'importance du féminisme dans nos vies. J'espère améliorer la communication entre les différents comités femmes locaux. Enfin, je n'ai jamais donné d'atelier sur la question féministe mais, au besoin, je m'y mettrai avec plaisir! Finalement, en me présentant sur le comité Femmes, j'espère me donner pleinement à la cause féministe et ainsi permettre à plusieurs femmes de se reposer car elles n'auront pas à assumer le rôle de la féministe de service.

Enfin, si cette lettre est rédigée à la dernière minute, n'y voyez pas un manque de motivation mais bien une mauvaise habitude et un léger manque de temps dû à la fin de session!

Martine Poulin, membre de l'AFESH-UQÀM
Solidaire et féministe!

Comité journal

Montréal, lundi 2 mai 2005

Lettre de mise en candidature - Comité journal

Pourquoi avoir choisi le Comité journal

Durant toute l'année 2004-2005, j'ai été sur le comité journal de l'ASSÉ et je me suis impliquée activement durant la campagne de grève générale illimitée. Au moment où il était temps de préparer l'année prochaine (2005-2006) et de tenter de favoriser l'implication des militants et militantes au national dans les structures de l'ASSÉ, j'ai invité diverses personnes pour remplir les comités de l'ASSÉ. Constatant le manque évident de relève au comité journal, j'ai pris la décision de poser ma candidature à ce comité. L'expérience que j'ai acquise durant mon précédent mandat au comité journal ainsi que celle que j'ai acquise durant les années passées (exécutante locale à l'AECS et exécutante à l'ASSÉ) va être mise à contribution pour l'ASSÉ.

L'importance d'un Comité journal pour une organisation telle que l'ASSÉ

L'ASSÉ valorise la construction d'un rapport de force permanent face à l'État et celle-ci s'obtient par l'information de la population étudiante. Donc, l'ASSÉ se doit de

produire un journal de qualité pour faire valoir ses revendications, ses plans d'action ainsi que le syndicalisme de combat (ASSÉ). L'*Ultimatum* est un journal alternatif qui tente de contrer la désinformation faite par les médias de masse, il est l'outil de base pour les campagnes de l'ASSÉ.

Projets en chantier (à terminer)

Quelques projets ont été débutés durant mon mandat, mais par le manque de temps et d'implication à l'intérieur du comité journal, ces projets sont à terminer.

Logo : Un logo officiel pour l'*Ultimatum* a été produit et adopté par le conseil inter-régional, il ne reste qu'à finaliser quelques détails et la mise en page pour le prochain numéro régulier de l'*Ultimatum*.

Politique d'abonnement à l'*Ultimatum* pour les non-membres : Le Comité journal doit aussi trouver du financement pour la parution du journal. La distribution du journal chez les non membres a souvent été faite sans suivi financier. La solution à ce problème fut de rédiger une politique d'abonnement.

Augmenter la banque d'images : Collecte de nouvelles images ainsi que recrutement de dessinateurs et dessinatrices pour l'*Ultimatum*.

Revue pour les états généraux : (Véronique Martineau) : En vue des états généraux sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat, Véronique Martineau (étudiante à Sherbrooke) collabore avec l'exécutif de l'ASSÉ ainsi que le Comité journal pour produire une revue de l'*Ultimatum* pour la rentrée 2005. Cette revue détaille les revendications que l'ASSÉ défend depuis 4 ans.

J'ai l'intention de mener à terme tous ces projets dès le début de mon mandat.

Perspectives pour le Comité journal

À mon avis, l'été devrait être consacré à la formation du nouveau comité journal et la préparation de la rentrée en collaboration avec Véronique Martineau qui produit la « revue *Ultimatum* ». Il est toujours possible d'améliorer la page couverture des parutions, il est dans mon intention de travailler dans cet objectif. La page couverture devrait toujours avoir une belle image, un sommaire des articles à l'intérieur et non un long texte. Il serait pertinent que le comité journal se procure une carte de presse (accréditation). Il serait essentiel que le comité journal définisse plus les 5 postes ouverts dans le journal. En plus, pour favoriser une bonne distribution le comité journal devra

établir un contact régulier avec les responsables à l'information et/ou mobilisation des associations membres de l'ASSÉ.

Marie-Michèle Whitlock, membre de l'AFESH-UQAM

Dimanche le 1^{er} mai 2005

À l'intention des membres de l'Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante, ASSÉ.

De : Jeff Chartrand

Objet : Candidature à titre de membre du Comité journal de l'ASSÉ

Étudiantes et étudiants, camarades,

Je me présente à vous aujourd'hui comme candidat au comité journal de l'ASSÉ. Commençons par me présenter. Je suis présentement membre de l'AFESH-UQAM. J'ai été étudiant au premier cycle d'histoire depuis 2001 où j'ai participé à la vie associative comme membre et comme exécutant de l'AEMH-UQAM. Ensuite, depuis un an et demi, je suis exécutant de l'AFESH-UQAM. Maintenant qu'il y a une équipe neuve à l'association facultaire de science humaine UQAM, j'ai choisi de poursuivre mon implication au comité journal de l'ASSÉ.

Bien que soit sans prétention, je pense être en mesure de faire du bon travail au sein de l'équipe de l'*Ultimatum*. Pour moi, ce « bon travail » consiste entre autres à la poursuite de l'objectif qui est de faire du journal le médium par excellence pour diffuser les idées de l'ASSÉ. Pour se faire, il faut s'assurer de la présence et de l'organisation de textes à diffuser, de travailler à ce que leur contenu soit clair et accessible sans pour autant en diluer la portée. Finalement, il faut s'assurer d'une grande diffusion au sein des organisations membres, et des non membres, afin de leur faire part de nos analyses et de notre vision des luttes. En donnant mon énergie à ces fins, je crois que je pourrai, encore, être utile à notre organisation.

En attendant l'aval du Congrès,
Salutations solidaires,

Jeff Chartrand, membre de l'AFESH-UQAM

4 mai 2005

Lettre de candidature au Comité journal de l'ASSÉ

Camarades,

Je présente ma candidature au Comité journal pour l'année 2005-2006. Ma lettre sera brève puisque le travail pour la préparation du Congrès annuel et les campagnes d'affiliation prend la majeure partie de mon temps.

Un journal de qualité qui fait la promotion des principes de base de l'ASSÉ, de ses revendications et de son plan d'action, afin de bien informer la population étudiante, est un outil essentiel à la construction d'un réel rapport de force face à l'État. Je mettrai l'épaule à la roue afin que l'ASSÉ ait un journal de la meilleure qualité possible.

Xavier Lafrance, membre de l'AEMSP-UQÀM

Ma candidature est appuyée par le conseil exécutif de l'AEMSP-UQÀM

Comités de travail

Montréal, le 30 avril 2005

Actuellement membre de l'ASSÉ par l'entremise l'Association Générale des Étudiantes et des Étudiants du Collège Lionel-Groulx, je désire poser ma candidature à un poste d'un comité de travail de l'ASSÉ.

Considérant que je ne serai plus étudiant durant la session automne-hiver, il serait profitable pour l'organisation de bénéficier de ma grande disponibilité. Bref, je serai probablement inscrit au début 2006 au programme de Sciences Politiques à l'UQAM, donc je serai encore théoriquement membre de l'ASSÉ.

Un poste au Comité Information serait pour moi grandement apprécié, car j'aimerais préparer puis distribuer du matériel d'information et j'ai sûrement les compétences nécessaires pour exercer cette fonction.

Le syndicalisme de combat est pour moi d'une grande nécessité en éducation et je serais donc fier de travailler pour une organisation de ce genre.

En vous saluant de mes salutations des plus extrêmement et formellement distinguées!

Marc-Antoine Latour, membre de l'AGEECLG

1^{er} mai 2005

Candidature au Comité de recherche et de réflexion de l'ASSÉ. Par Emmanuel B. Lepage, délégué aux affaires internes de l'AECM.

La grève étudiante, mes confrères et consœurs ainsi que mes réflexions sur notre société m'ont amené à considérer sérieusement mon implication sous un autre angle. En trois mois, j'ai compris l'importance de la parole comme outil de lutte. J'ai compris qu'avec des mots, sans faire dans le mélodramatique, on peut révolutionner le monde. Accéder à force de dialogue à une autre compréhension du monde pour enfin s'enrichir soi-même. En écoutant tous ces gens parler -des professeurEs, des ÉtudiantEs, des travailleurEs et mes proches- j'ai compris que les idées mûrissent en en partageant les semences. Écouter l'Autre, c'est s'ouvrir à une autre vision. Comprendre la sienne, c'est évoluer.

Tout ça pour me rendre compte, que c'est en gardant des traces de ces instants partagés que leurs richesses nous transcendent le plus, d'où l'importance de l'écriture. C'est en parlant que l'on prend conscience des souffrances de l'Autre, et en y réagissant, par notre compassion et notre indignation, que l'on peut la supporter en premier. Ensuite vient le témoignage.

Un autre constat, que beaucoup de gens avant moi on dû faire: c'est l'étrange solidarité régnant, de manière assez générale, entre les êtres humains. Nous sommes tous enclins à appuyer une cause, du moment qu'elle n'exige rien de nous. Pourtant, la solidarité, ne devrait-elle pas être le respect et la reconnaissance des sacrifices d'autrui autant que des siens? C'est une belle question philosophique que l'on devrait se poser plus souvent. Mais en a-t-on le courage? En y répondant par simple humanisme, celle-ci nous oblige à agir par « solidarité » envers l'Autre. Trois thèmes s'imposent donc : le dialogue, la solidarité et le courage. Nous pourrions vivre sans, mais notre existence trouverait-elle son sens? La présence de ces valeurs permettent, d'une certaine manière, la paix et la démocratie puisqu'elles nous encouragent à nous exprimer tout en respectant nos congénères.

Par mon désir de travailler sur le Comité de recherche et de réflexion, je voudrais continuer l'étude de notre système d'éducation, plus son contenant que ses structures, pour nourrir le débat sur l'éducation au Québec. Y voir l'importance accordée aux valeurs démocratiques et humaines telles celles énoncées plus haut. Je voudrais aussi, grâce au travail d'équipe, continuer les réflexions déjà entreprises par mes prédécesseurs sur des sujets tels la démocratie, l'égalité hommes-femmes, l'environnement et la justice sociale.

De manière élargie je désirerais travailler sur une analyse des problématiques actuelles, qui sont toutes liées à la société étudiante, en regard des valeurs quelles soulèvent. Par l'expression « problématiques actuelles », j'entend autant les guerres oubliées que les fausses paix sociales que nous connaissons tous et toutes.

Je désire agir, au-delà du fait que nous voulons une lutte globale ou plusieurs distinctes. L'important, c'est de poser des gestes, car l'éternité est urgente. Par cela, je veux dire que le fait de revendiquer est notre responsabilité commune et que nous nous devons de réfléchir à nos actions mais vient un temps où l'on doit agir. Que ce soit autant pour s'indigner des Horreurs d'ailleurs que de celles d'ici. Beaucoup de choses peuvent être dites horribles et c'est normal. Je crois que, dès qu'un fait est nuisible, dégradant et injuste à l'égard de qui que ce soit, il peut-être dit horrible. Tout inconfort est intolérable et ne doit pas être accepté. Une des responsabilités, de mes nouveaux collègues comme de moi-même, devrait-être, de mettre de l'avant les situations les plus critiques, stratégiques, mais aussi les plus nuisible! pour l'amélioration de notre particulière et commune condition humaine.

Ce que je veux apporter, en tant que personne, aux membres du Comité de recherche et de réflexion, c'est mon sens aigu de l'analyse, mon humanisme, ma détermination, ma compréhension, ma créativité et mon dévouement à la communication des idées.

J'ai la drôle d'impression que tous, toutes et moi-même, à notre manière, nous voulons changer le monde. Peut-être, nous ne misons pas tous sur les mêmes réformes, mais nous désirons tous et toutes, du moins, le changement. Le changement, quant à lui, s'installe par notre volonté, notre patience, nos idées, nos actions et notre confiance en sa réalisation. La lutte, elle, commence par la parole et se dénoue par la parole.

Emmanuel B. Lepage, membre de l'AECM

Montréal, dimanche le 1^{er} mai 2005

Lettre de mise en candidature de Mathieu Cousineau DeGarie au poste de membre du comité aux relations internationales de l'ASSÉ

À qui de droit :

L'Association étudiante du Cégep de Saint-Laurent souhaite annoncer la mise en candidature de Mathieu Cousineau DeGarie, membre de l'AECSL, au poste de membre

du comité aux relations internationales de l'ASSÉ, au Congrès annuel des 14 et 15 mai 2005, conformément au mandat d'assemblée générale adopté le mardi 12 avril.

La mise en candidature, selon Mathieu Cousineau DeGarie, est motivée par le besoin pour l'ASSÉ de créer des liens forts avec les mouvements étudiants de partout autour du globe afin que sa lutte s'inscrive dans un mouvement international solidaire, et par la nécessité pour l'ASSÉ de demeurer constamment informée des différentes luttes menées par les mouvements sociaux à travers le monde.

Ainsi, advenant son élection, Mathieu Cousineau DeGarie s'engage, comme premier projet, à dresser un bottin complet des mouvements étudiants du monde, d'entrer en contact avec ceux-ci afin de signifier la volonté de l'ASSÉ d'établir des liens de solidarité et aussi dans le but de répertorier les luttes menées par ces mêmes mouvements. De plus, Mathieu Cousineau DeGarie s'engage à travailler étroitement avec les autres comités.

En restant à votre disposition pour tout autre renseignement complémentaire,
Mathieu Cousineau DeGarie, membre de l'AECSL

Montréal, lundi 2 mai 2005

Ayant obtenu, jeudi le 28 avril, un appui de la part de l'assemblée générale de mon association locale, l'AFESH-UQAM, je pose aujourd'hui ma candidature au comité formation en vue des élections du prochain congrès.

J'amorcerai la session prochaine une sixième année consécutive d'implication à temps plein dans le syndicalisme étudiant. J'y ai occupé des responsabilités dans diverses associations, notamment, du printemps 2002 au printemps 2004, au sein du conseil exécutif de l'ASSÉ et depuis au sein du conseil exécutif de l'Association Facultaire Étudiante des Sciences Humaines de l'UQAM (AFESH-UQAM).

J'ai beaucoup travaillé à la construction de l'ASSÉ à différents niveaux depuis sa création. Dans ce qui pourrait être une dernière contribution formelle dans le cadre d'un mandat, j'aimerais cibler mon engagement sur une tâche particulière, la formation, qui a trop souvent été négligée dans les années passées. Si nous avons toujours assuré l'organisation de camps de formation, ces derniers ont grandement souffert de l'absence d'un comité de formation, de la surcharge de travail du conseil exécutif, etc.

Sans pouvoir faire ici l'analyse de l'ensemble des lacunes en matière de formation à l'ASSÉ, j'ai bon espoir de pouvoir nous y faire réaliser des avancées

considérables avec l'aide des autres camarades qui posent leur candidature au comité formation. Qu'une équipe s'y consacre en priorité, voire en exclusivité, est une condition nécessaire à ce qu'on puisse exploiter tout le potentiel de mobilisation révélé par la grève et à ce qu'on garantisse la consolidation de la croissance que l'ASSÉ connaît en ce moment.

Vive le syndicalisme étudiant de combat!
Vive le droit à l'éducation!

François Baillargeon, membre de l'AFESH-UQAM

Montréal, le 2 mai 2005

Objet : candidature pour le comité formation de l'ASSÉ

À qui voudra bien lire cette lettre,

Je me nomme Jean-Pierre Marcotte et par la présente, je désire vous informer que je souhaite soumettre ma candidature pour faire partie du comité de formation de l'ASSÉ. En tant que membre de l'AFESH-UQAM, j'ai déjà reçu l'appui de cette association étudiante et j'espère bien recevoir celui du prochain Congrès d'élection de l'ASSÉ.

Malheureusement, étant donné que je suis un étudiant en pleine fin de session, je n'ai pas le temps ici de présenter en détail mon cheminement et les motivations qui me poussent à solliciter un tel appui. Toutefois, d'ici le prochain Congrès, je compte bien prendre le temps d'écrire une lettre plus conforme et de vous la faire parvenir.

En m'excusant de ce délai.

Jean-Pierre Marcotte, membre de l'AFESH-UQAM

Montréal, le lundi 9 mai 2005

Lettre de mise en candidature pour le comité aux relations internationales

Bonjour à toutes et tous!

Dans l'optique réjouissante où l'association générale étudiante du Cégep du Vieux Montréal (AGECVM), dont je suis membre, affilié à l'ASSÉ, je désire me

présenter comme membre du comité aux relations internationales. Dans le cas où notre référendum d'affiliation serait concluant, j'ai obtenu l'appui du bureau exécutif de notre association.

Même si, à première vue, le comité international « n'est prioritaire que si tous les autres comités sont remplis » (dixit François Baillargeon), je crois que je pourrai fournir un travail appréciable pour l'ensemble de notre organisation en m'y impliquant. Je compte collaborer avec les autres comités de travail et avec le glorieux exécutif national.

Avec le comité journal, écrire des articles accessibles, clairs et accrocheurs sur la conjoncture mondiale et sur les luttes sociales et étudiantes en cours dans certains endroits du globe.

Avec le comité d'information, traduire en anglais le matériel d'information et de mobilisation produit par les membres de l'ASSÉ.

Avec le comité de recherche et de réflexion, étoffer le discours sur la gratuité scolaire en faisant de la recherche concernant les pays où l'éducation est véritablement accessible à tous et à toutes.

Je crois que la traduction en anglais de plusieurs documents de l'ASSÉ sera nécessaire dans la prochaine année, pour renforcer nos liens avec les cégeps et universités anglophones du Québec, ainsi qu'informer et mobiliser les étudiant-e-s anglophones. J'ai une certaine expérience en anglais et je serais prête à mettre du temps là-dessus.

En ce sens, j'ai également l'intention de collaborer avec la FCEE (fédération canadienne des étudiants et étudiantes) et avec les organisations étudiantes démocratiques et combatives du reste du Canada. Cela nous permettra de nous solidariser avec des luttes proches de nous, de dégager des axes de mobilisation communs et de pousser les revendications concernant la gratuité scolaire dans le reste du Canada. La formation post-secondaire et l'accessibilité de l'éducation variant d'une province à l'autre, le Québec étant le « champion » en la matière, une certaine quête d'information nous permettra d'étoffer notre argumentaire et de mieux comprendre ce qui nous pend au bout du nez, en matière de dégel des frais de scolarité, notamment.

Je m'intéresse énormément au réseau collégial, particulièrement au secteur technique. On sait que le réseau des cégeps est unique au monde et qu'il est attaqué. Ainsi, dans le contexte d'arrimage au marché qui devrait se concrétiser davantage l'an prochain par la mise en place de certains projets pilotes en régions, j'ai l'intention de nous documenter sur la formation post-secondaire technique dans d'autres pays

industrialisés. Ça pourrait nous apporter des pistes de solutions pour que la formation générale demeure et soit la même pour tous et toutes.

Dans l'immédiat, le forum de la jeunesse et des étudiant-e-s se tiendra à Caracas (Venezuela) au mois d'août. J'ai l'intention de collaborer avec une petite délégation pour transmettre l'information concernant la grève générale illimitée que nous avons mené cet hiver et établir des contacts, notamment en Amérique latine.

Pendant la grève, nous avons reçu des appuis étudiants internationaux et l'ASSÉ a été approchée par quelques individus et organisations étudiantes américaines (courriels reçus du Chili, mouvement de « tent city » sur le campus d'une université états-unienne...). Ainsi, dans l'avenir, il m'apparaît important que nous concrétisions nos liens de solidarité avec ceux et celles qui nous approchent et que nous fassions la « promotion » de l'organisation au sein de structures démocratiques, combattives et indépendantes !

Hourra!

Anne-Marie Gallant, membre de l'AGECVM

PS : J'aimerais appuyer la candidature de Mathieu Cousineau DeGarie et de Jean-Philippe Thuot pour travailler avec moi dans le comité aux relations internationales, même si Mathieu écrit des communiqués de presse au lieu de lettres de mise en candidature et qu'il trouve que le capitalisme est un mode économique viable. Je suis certaine que nous formerons une bonne équipe, puisque nous aimons tous les trois la confiture et que nous sommes souriant-e-s. Nous serons uni-e-s et travaillant-e-s au point de noyauter l'ASSÉ. Ainsi, si l'un de nous n'était pas élu-e, nous nous verrions dans l'obligation de démissionner en bloc et de quitter le congrès en pleurant et en claquant la porte de quarante ans d'histoire de syndicalisme de combat...

PROPOSITIONS

7.0 Finances

1. Le Conseil InterRégional propose au Congrès annuel de prolonger le contrat de la permanente jusqu'au premier Congrès de l'automne 2005 selon les conditions actuelles, étant entendu que le présent contrat prévoit une période de vacances de trois semaines.

10.0 Plan d'action

1. Le Conseil exécutif propose que le site Internet soit revu de façon globale afin de favoriser l'accès à la documentation et à l'information, de faciliter le processus de modification du site et d'en améliorer l'esthétique. Que les forums de discussion par courriel de l'ASSÉ soient remplacés par un système de forums sur le web.

2. Attendu la détérioration grave du niveau de discussion sur ASSÉ-ÉDU. Considérant que cette liste devrait servir et peut servir à un débat pertinent sur l'éducation, l'ASSÉ et le militantisme étudiant, mais que pour ce faire la situation actuelle doit être redressée.

L'AÉHUM propose que : Un-e modérateur-trice soit trouvé-e afin de gérer la liste ASSÉ-ÉDU. De plus, il est proposé que ce-tte modérateur-trice bloque tous les messages contenant des propos injurieux, vulgaires, homophobes, racistes ou sexistes et que ce-tte modérateur-trice rappelle, sur la liste, la raison d'être de celle-ci lorsque les discussions s'en écartent trop.

L'AÉHUM propose que : X soit modérateur-trice de ASSÉ-ÉDU.

3. L'AFESH-UQÀM propose le plan triple C :

Confrontation

Contre le gouvernement :

- mandats de grève sociale
- développer l'argumentaire et produire du matériel d'information

Contre les fédérations :

- développer l'argumentaire et produire du matériel d'information
- soutenir forces locales pour la désaffiliation

Consolidation

Associations locales :

- renforcer le sentiment d'appartenance par une présence accrue

- assurer un suivi constant et soutenir la préparation aux instances
- apporter un réel soutien national aux luttes locales

Formation :

- États généraux
- Camps de formation et formations mobiles

Femmes :

- développer davantage les bases féministes de l'ASSÉ et au sein des associations locales en stimulant la formation de comités Femmes
- tenir un Congrès Femmes

Coopération

Rayonnement de l'ASSÉ :

- promouvoir le syndicalisme de combat, la démocratie directe et, par le fait même et en le soulignant, l'ASSÉ et l'affiliation
- encourager fortement le rapprochement entre les associations non-membres et membres de l'ASSÉ

Réseaux de solidarité issus de la grève :

- en favoriser le maintien et l'élargissement par une présence fréquente sur le terrain et en encourageant la participation aux camps de formation et aux instances de l'ASSÉ
- encourager la formation d'associations étudiantes dès le secondaire

Solidarité avec les autres mouvements sociaux :

- raffermir les liens aux niveaux local et national
- les soutenir activement dans leurs actions
- propager l'idée de grève sociale et tenter de la rendre possible
- tenter des rapprochements avec la base syndicale

Finances :

- développer une nouvelle formule de cotisation, maintenant 1\$ par membres comme minimum mais permettant que les associations mieux nanties cotisent proportionnellement davantage

Calendrier potentiel pour l'été

Mai-juin

- assurer suivi des personnes contact au niveau collégial
- rejoindre les gens du secondaire
- camp de formation au début de l'été?

Juillet-août

- contacts avec les autres mouvements sociaux pour la grève sociale
- préparation pour la rentrée (matériel d'information et stratégie)

- préparation pour États généraux et premier Congrès

4. Le Conseil exécutif propose que le Comité recherche et réflexion approfondisse son argumentaire sur la gratuité scolaire, notamment en mettant à jour la recherche sur l'évasion fiscale en lien avec les profits des grandes entreprises.

5. Le Conseil exécutif propose qu'une des priorités de travail à l'interne de l'ASSÉ au cours de la prochaine année soit la consolidation des Conseils régionaux existants et la formation de celui de Bas-Saint-Laurent.

6. Le Conseil exécutif propose que les heures de travail de la permanente au cours de l'été 2005 soient en partie consacrées à la rédaction d'un document de transition pour les tâches qu'elle a effectué au cours de ses années de travail pour l'ASSÉ.

7. Le Conseil exécutif propose le calendrier suivant pour la prochaine session :

- 10 et 11 septembre : Camp de formation
- 24 et 25 septembre : Congrès
- 22 et 23 octobre : Congrès d'orientation
- 26 et 27 novembre : Forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat

8. Le Conseil exécutif propose le plan de travail suivant pour le Congrès d'orientation de l'ASSÉ et le Forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat :

Objectifs :

- Faire le point collectivement sur l'évolution et la situation de l'ASSÉ, voire à des stratégies de consolidations et projeter l'organisation dans l'avenir.
- Élaborer collectivement une analyse et un discours à promouvoir lors du « Forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat » (automne 2005).
- Identifier les principales lacunes de l'organisation et les mesures prioritaires pour assurer une continuité et une relance.

1^{re} étape (mai à octobre 2005) : production de bilans par les comités et associations membres

Thèmes à aborder dans les bilans :

- Les revendications, analyses et discours
 - ◆ Les revendications sont-elles le reflet des priorités des membres?
 - ◆ L'ensemble des positions mises de l'avant par l'ASSÉ vous semble-t-il bien construit et cohérent?

- Les campagnes de mobilisation et d'information
 - ◆ Les campagnes vous semblent-elles bien coordonnées et bien construites?
 - ◆ Vous semble-t-il avoir une cohérence entre les diverses campagnes menées par l'ASSÉ et l'intérêt des membres?
- Les stratégies, les moyens d'action et la mobilisation
 - ◆ Croyez-vous que les actions organisées par l'ASSÉ sont les meilleurs moyens d'arriver à ses fins?
 - ◆ Croyez-vous que les stratégies employées par l'ASSÉ rejoignent ses membres?
- La place des femmes dans l'ASSÉ
 - ◆ Quelles sont selon vous les raisons expliquant la sous représentativité des femmes dans les structures de l'ASSÉ?
 - ◆ Qu'est-ce qui, selon vous, pourrait remédier à ce problème?
- Le fonctionnement des instances
 - ◆ Les instances favorisent-elles la communication entre les instances locales et les instances nationales?
 - ◆ Le mode de fonctionnement des instances facilite-t-il une application des principes démocratiques de l'ASSÉ?
 - ◆ Quelles modifications pourrions-nous apporter au Code de procédures et aux Statuts et Règlements?
- Les liens internes
 - ◆ Que constatez-vous des liens entre les associations membres de l'ASSÉ?
 - ◆ Trouvez-vous que les liens existants entre les associations membres et les comités de travail, le comité journal et le comité femmes sont suffisants?
 - ◆ Que pensez-vous des relations entre le Conseil exécutif et les associations membres au sein de l'ASSÉ?
- Les liens externes
 - ◆ Trouvez-vous que l'ASSÉ entretient de bons liens avec l'ensemble des associations étudiantes du Québec?
 - ◆ Croyez-vous que l'ASSÉ entretient de bons liens avec les autres mouvements sociaux du Québec? Privilégie-t-elle les bons?
 - ◆ Pensez-vous que l'ASSÉ devrait développer davantage de liens avec des organismes étudiants internationaux?
- Le matériel d'information
 - ◆ Croyez-vous que le matériel d'information produit par l'ASSÉ est adapté à ses objectifs et aux campagnes qu'elle entreprend?

- ◆ Pensez-vous que la diffusion du matériel est adéquate (au bon moment, aux bonnes personnes, etc.)?
- Le travail des comités et du Conseil exécutif
 - ◆ Le travail des comités et du Conseil exécutif correspond-il aux besoins de votre association?
 - ◆ Trouvez-vous que le travail des comités est bien coordonné avec celui du Conseil exécutif?
- La formation
 - ◆ La formation dispensée par l'ASSÉ répond-elle à vos besoins?
 - ◆ L'ASSÉ répond-elle à vos besoins de formations entre les camps organisés à chaque session?
- La participation et l'intégration des différentes régions
 - ◆ Croyez-vous que le modèle des conseils régionaux est un bon outil pour intégrer les régions du Québec, leurs revendications précises et leurs besoins spécifiques, au sein de l'ASSÉ?
- Les finances
 - ◆ Sentez-vous que la répartition des fonds de l'ASSÉ reflète ce que vous croyez comme important?
 - ◆ Vous sentez-vous concerné-e-s par les finances de l'ASSÉ?
- Le rôle de l'ASSÉ lors de la 8^e grève générale illimitée étudiante
 - ◆ Que pensez-vous de la formation de la CASSÉÉ par l'ASSÉ? A-t-elle aidé à la coordination de la grève?
 - ◆ Que pensez-vous que cette grève a apporté à l'ASSÉ?

Les bilans devront porter sur l'ensemble des quatre années d'existence de l'ASSÉ et s'appuyer sur les documents d'archives disponibles (journaux, communiqués, procès-verbaux, cahiers d'instances, etc.).

Chaque association ou comité devra se pencher plus particulièrement sur un thème donné pour permettre une analyse exhaustive de toutes les facettes de l'organisation, sans pour autant empêcher une association ou un comité de se prononcer sur tous les thèmes. Nous vous demandons aussi de joindre des recommandations à la suite de votre bilan, plus particulièrement concernant le thème que vous avez davantage étudié.

2^e étape (été 2005) Appel pour le Forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat

- Appel de mémoires
- Envoi de la convocation et de l'ordre du jour
- Réunions de préparation pour élaborer les modalités du Forum qui seront adoptées lors du Congrès d'automne

3^e étape (24 et 25 septembre 2005) : Congrès d'automne

Adoption des modalités pour le Forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat.

4^e étape (10 octobre 2005) Date limite pour remettre les bilans pour le congrès d'orientation

Au cours de cette semaine une réunion se tiendra pour la préparation du congrès d'orientation avec comme objectifs :

- La préparation de l'ordre du jour et de la convocation
- La préparation de propositions par rapport aux bilans reçus

5^e étape (22 et 23 octobre 2005) : Congrès d'orientation

- Débats sur les bilans déposés puis adoption des grandes lignes d'un bilan final dont la rédaction sera confiée à un Comité bilan formé de une à trois personnes pour présenter celui-ci au Forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat.
- Identification des principales lacunes de l'organisation et des mesures prioritaires pour assurer une continuité et une relance. Sur la base de cette réflexion, le Conseil exécutif élaborera des recommandations à présenter au prochain congrès lors d'un point « Croissance et consolidation ».
- Le Comité bilan et le Conseil exécutif devront travailler en étroite collaboration pour assurer un maximum de cohérence entre les deux documents, sans toutefois s'éloigner des pistes données par le congrès d'orientation.

6^e étape (septembre à novembre) : Travail de préparation au « Forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat »

- Diffusion de l'invitation de l'ASSÉ et deuxième envoi de la convocation
- Préparation de propositions à la lumière des bilans et du Congrès d'orientation
- Les bilans devront être envoyés au siège social de l'ASSÉ au plus tard le 14 novembre 2005

7^e étape (26 et 27 novembre 2005) : Tenue du « Forum sur le mouvement étudiant et le syndicalisme de combat »

11.0 Élections

1. Le Conseil InterRégional propose au Congrès annuel de lever l'Article 4 de l'Annexe A des Statuts et règlements de l'ASSÉ pour les nouveaux membres.

2. Le Conseil InterRégional appuie la candidature de Geneviève Gariépy sur le Comité femmes de l'ASSÉ et propose au Congrès annuel de lever l'Article 41 du Chapitre 9 des Statuts et règlements.